VOL. XXXIV—No 3 WINNIPEG, MAN., VENDREDI 10 MAI 1946 PRIX: CINQ SOUS

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

WINNIPEG, M[illegible] NOTRE FOI, NOTRE LANGUE! "La Liberté et le Patriote" est membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A. DIEU ET MON DROIT! PRINCE-ALBERT, Sask.

A LA ST-JEAN-BAPTISTE DE ST-BONIFACE



(Photo Albert Mousseau, St-Boniface, Man.)

La Société St-Jean-Baptiste de St-Boniface a eu la visite mardi soir de distingués visiteurs de la province de Québec. On remarque sur cette photo, de gauche à droite, M. Léonce Beaudry, de Sorel, P.Q., président de l'Association des marchands détaillants pour la province de Québec, l'hon. Henri Renault, de Beauceville, P.Q., président général de l'Association des marchands détaillants du Canada, M. Omer Pelletier, président de la Société St-Jean-Baptiste, de St-Boniface, Man., et M. Fernand Boisseau, secrétaire général de l'Association des marchands détaillants, avec bureau-chef à Montréal.

La France rejette le projet de la nouvelle Constitution

Les Français par une majorité de presque 1,200,000 voix rejettent le projet préparé par les socialistes et les communistes.

(Reproduit du Devoir)

La France a rejeté le projet de constitution qu'avait approuvé la majorité de gauche de l'Assemblée constituante. Les résultats presque complets du plébiscite de dimanche indiquent que les "non" l'emportent par une majorité de plus de 1,100,000 voix. Les chiffres publiés par le ministère de l'Intérieur démontrent que 10,406,176 électeurs ont voté contre le projet, et 9,238,946 en faveur. Ces chiffres comprennent le vote de l'Afrique du Nord, mais non celui de la Corse.

C'est une victoire pour le Mouvement Républicain Populaire et pour toute la droite. Le projet comportait un Parlement formé d'une seule Chambre, et cette Législature aurait été dotée de pouvoirs absolus; elle aurait nommé le président de la République, le premier ministre, la majorité des membres de la Cour Suprême et tous les membres de la Haute Cour. Le M.R.P. avait tenté de faire attribuer certains pouvoirs au président comme contre-poids à la Chambre, notamment par un droit de veto, avec plébiscite national sur chaque question où le président de la Chambre viendrait en conflit; mais la majorité communiste et socialiste avait imposé son programme confiant directement tous les pouvoirs à la Chambre de 669 députés.

Le M.R.P.

Le M.R.P. et les autres groupes qui combattaient ce système préconisaient un pouvoir exécutif plus fort, une Cour Suprême dotée de prérogatives analogues à celles de la Cour Suprême des Etats-Unis, et un Parlement formé de deux Chambres. La gauche soutenait qu'en donnant tous les pouvoirs aux élus du peuple on assurait une plus grande mesure de démocratie, le reste de l'Assemblée ripostait que la democratie exige des contre-poids et un équilibre entre les divers organes du gouvernement. Les adversaires du projet lui reprochaient surtout d'instaurer la dictature du parti qui aurait gagné aux élections et qui dominerait la Chambre toute puissante.

Défaite communiste

Le résultat du plébiscite signifie qu'aux élections du 2 juin les Français voteront pour une nouvelle Assemblée constituante d'une durée de sept mois qui sera chargée de préparer un nouveau projet de constitution. Le vote

(Suite à la septième page)

Un cardinal espagnol proteste

GRENADE — Son Eminence le cardinal Augustin Parrada-Garcia, archevêque de Grenade, a déclaré dans son bulletin officiel: "Les stratagèmes des ennemis de l'Espagne ne sauraient être plus grossiers ni plus perfides, mais ils sont employés afin de ramener en Espagne un régime semblable à celui du 14 avril 1931 (la République), qui a dégénéré jusqu'aux horreurs de 1936 . . . Soyons vigilants. On s'efforce de nous anéantir. Dans ce but, on cherche d'abord à détruire notre Etat catholique et ouvertement anti-communiste."

Un consistoire tenu en décembre

ROME — Dans les milieux du Vatican on laissait entendre que le pape Pie XII pourrait bien convoquer un nouveau consistoire en décembre prochain pour combler les trois vacances du Sacré Collège.

Ces informateurs sont d'avis que deux nouveaux princes de l'Eglise pourraient être choisis, l'un aux Etats-Unis pour remplacer le cardinal Glennon, de St-Louis, et l'autre en Allemagne pour succéder au cardinal Galen.

On va jusqu'à nommer l'archevêque John F. Dalton, d'Irlande, comme futur cardinal pour remplir l'autre vacance.

Tactique communiste dénoncée en Pologne

VARSOVIE — Le parti polonais des paysans, dirigé par le vice-premier ministre Stanislaw Mikolaczyk accuse officiellement l'organisation communiste des ouvriers polonais de chercher à obtenir le pouvoir au moyen de "fusils au lieu de votes".

Le parti paysan réclame de nouveau la tenue d'une élection générale afin de permettre au peuple de choisir ses administrateurs.

Le groupe ouvrier au parlement de Varsovie ainsi que la presse contrôlée par le gouvernement ont accusé le parti paysan d'avoir brisé l'unité nationale polonaise et d'être appuyé par les forces nationales armées; le parti paysan a répondu à ces accusations que le pays glisse vers la guerre civile à cause des méthodes fortes appliquées par le parti ouvrier qui occupe tous les postes stratégiques dans le régime polonais provisoire.

Elu président



M. Paul Sicotte, de Falher, Alberta, autrefois de St-Pierre, Man., a été élu président de la nouvelle fédération des coopératives franco-albertaines, à l'occasion d'un congrès qui fut tenu à Edmonton récemment. M. Sicotte, qui est gérant du magasin coopératif de Falher, avait assisté à titre de délégué de l'Alberta aux congrès de la coopération qui furent tenus à Winnipeg au mois de novembre 1945 et à Québec au mois de février 1946.

La Russie parle de paix au monde

LONDRES — La Russie soviétique a fait défiler, à l'occasion de la célébration du 1er mai, sur la place Rouge de Moscou, ses nouvelles armes. Le défilé a duré huit heures. Les spectateurs ont pu admirer de nouveaux canons lance-fusées et une batterie qui, suivant la radio russe, peut lancer un obus à plusieurs douzaines de kilomètres. (Le kilomètre équivaut à .62 de mille). Les Soviets ont aussi exposé leurs nouveaux tanks. Le défilé rappelait ceux des Nazis avant la guerre. Dans le temps, les chefs de l'Allemagne désiraient réchauffer l'enthousiasme du peuple et intimider les pays étrangers qui pourraient s'opposer à leurs visées expansionnistes.

M. JEAN DESY DOYEN DU CORPS DIPLOMATIQUE

RIO-DE-JANEIRO — M. Jean Désy, ambassadeur du Canada au Brésil n'est dans ce pays que depuis deux années, mais est déjà devenu le doyen du corps diplomatique étranger au Brésil. Mgr Benedetto Aloisi Masella, nonce du pape, qui était doyen, est récemment retourné au Vatican où il a été fait cardinal.

OTTAWA — M. P.-J.-A. Cardin, ancien ministre des Travaux publics, est actuellement malade à Ottawa. Il est âgé de 67 ans.

Le Québec constitue une solution au problème national, dit M. Héon

"Aussi longtemps que le parti conservateur constituera le château fort de l'impérialisme, il lui sera impossible d'avoir l'appui du Québec."

TORONTO — Le député conservateur-progressiste indépendant d'Argenteuil, M. Georges Héon, a soutenu devant cinq associations progressistes-conservatrices de Toronto que la province de Québec ne constitue pas un "problème pour le Canada" mais au contraire "apporte une solution au problème qui préoccupe tout le pays" et il a exposé les causes de l'insuccès du parti conservateur-progressiste dans la province de Québec.

M. Héon a dressé un tableau des Canadiens-français devant son auditoire de langue anglaise en disant que "le Canadien-français croit en Dieu, dans le christianisme, dans l'entreprise libre et privée, aux familles nombreuses; désire un salaire raisonnable pour une pleine journée de travail; déteste les grèves, les unions ouvrières radicales, le communisme, le fascisme et le socialisme."

Le député d'Argenteuil analyse ensuite les causes de l'insuccès du parti conservateur dans la province de Québec.

Après avoir souligné que le parti n'a réussi à faire élire qu'un seul candidat de langue française depuis 1935 et rappelé que des piliers du parti ont dû s'en dissocier pour se faire élire, M. Héon dit que les "Québécois de langues française et anglaise ont perdu confiance dans ce parti."

Le député d'Argenteuil a expliqué cette perte de confiance dans le fait que le parti progressiste-conservateur a négligé de tenir compte de la mentalité et de l'opinion de la province de Québec et n'a pas compris que la grande majorité des Canadiens-français

(Suite à la septième page)

Le procès de Graziani aura lieu le 24 mai

LONDRES — Le procès du maréchal Rodolfo Graziani, décrit comme "le criminel de guerre italien no 1", commencera aux assises de Rome, le 24 mai prochain, a dit la radio de Rome.

Graziani, le ministre de la Défense sous Mussolini et chef des "forces armées fascistes républicaines", après la chute du Duce, a été capturé par les Alliés au mois de septembre dernier.

$2,266,710,191 recueillis en impôts

OTTAWA — Le ministre du Revenu, M. McCann, a annoncé mercredi que la perception totale de la taxe de l'impôt sur le revenu, et de la taxe sur les douanes et l'accise, se chiffre à $2,266,710,191, pour l'exercice financier 1945-1946. On a enregistré une baisse de $99,871,081, avec la somme totale perçue l'année précédente, soit $2,366,581,272.

La Russie lance un nouvel emprunt

LONDRES — La Russie annonce qu'elle lancera bientôt un emprunt au pays de 2,000,000,000 de roubles (1,666,666,000). Cet emprunt commencera à porter intérêt le 1er octobre et son produit servira à financer le nouveau plan quinquennal de relèvement et de développement industriel. Le taux d'intérêt sera de 4 pour cent. De plus, le tiers des obligations seront en quelque sorte des billets de loterie. Il y aura deux tirages par année pendant 20 ans. Les porteurs d'obligations dont les numéros auront été tirés recevront des prix variant entre $16.60 et $4.10. Les obligations qui ne rapporteront aucun prix à leurs détenteurs pourront être rachetées au pair au bout de 20 ans. Les titres se vendront à des prix variant entre $2.00 et $41.00. 33,000 lots seront distribués à chaque tirage.

Des élections auraient lieu en Saskatchewan

MOOSE-JAW — E.-M. Culliton, secrétaire provincial dans l'ancienne administration libérale, a déclaré à une assemblée politique à Keeler, à 20 milles au nord-ouest d'ici, que le gouvernement de la Saskatchewan a songé sans doute à la possibilité d'une élection cet automne.

"Le gouvernement se rend compte, dit-il, que le parti CCF perd rapidement de sa force dans toute la province, et il est possible qu'il songe qu'une prompte élection puisse lui donner un regain de vie."

Les soldats polonais ne veulent pas retourner dans leur pays

Environ 135,000 refusent de rentrer dans leur pays "libéré".

LONDRES — La plupart des soldats de l'armée polonaise qui ont combattu dans les rangs alliés ne veulent pas retourner dans la Pologne actuelle; les nouvelles contraires publiées il y a quelque temps étaient apparemment de la propagande pour inciter ces soldats à suivre les conseils intéressés des autorités anglaises. Les réponses aux questionnaires envoyés à ces troupes, tant en Angleterre qu'en Italie, indiquent que la forte majorité de ces Polonais n'ont guère confiance au régime communiste de Varsovie.

Qu'adviendra-t-il d'eux

Le gouvernement anglais étudie ce problème; il est possible qu'il demande la collaboration de Washington pour assurer l'avenir de ces Polonais. Londres a déjà demandé l'aide des Dominions, mais l'agence "Reuters" rapporte que les problèmes d'après-guerre des Dominions les empêcheront d'apporter une aide tant soit peu considérable; il faut croire que l'Australie, qui voudrait augmenter sensiblement sa population par l'immigration, tient à n'accepter que des Anglo-Saxons. L'Angleterre, qui manque de main-d'oeuvre, pourrait facilement absorber ces Polonais dans ses industries, mais avant d'en venir à cette solution le gouvernement anglais—surtout un gouvernement travailliste—consulterait les unions ouvrières du pays. M. Churchill avait déjà offert à ces soldats de leur octroyer la qualité de sujets britanniques, mais le cabinet actuel n'aurait pas encore examiné cette solution. Les troupes dont il s'agit comptent environ 135,000, dont 100,000 sont en Italie.

Démenti à la propagande

Cette armée, qui incarne l'un des peuples les plus héroïques et

(Suite à la deuxième page)

S. Exc. Mgr G. Landry sacré à Hearst

QUEBEC — Son Excellence Mgr Georges-Léon Landry, évêque de Hearst, a reçu la consécration épiscopale des mains de S. Exc. Mgr Ildebrando Antoniutti, délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve, en l'église du Sacré-Coeur de Sydney, en présence de plusieurs archevêques et évêques, de nombreux dignitaires ecclésiastiques et membres du clergé.

On remarquait la présence de LL. EE. NN. SS. J.-H. MacDonald, archevêque d'Edmonton, ancien curé de la paroisse du Sacré-Coeur, J.-T. McNally, archevêque d'Halifax, James Morrison, archevêque d'Antigonish, Norbert Robichaud, archevêque de Moncton, etc.

WASHINGTON — Le président Truman a eu 62 ans mercredi. A l'occasion de son 61e anniversaire l'an dernier, il avait eu la joie d'annoncer officiellement la victoire. Cette année il célèbre sa fête en continuant "à travailler comme de coutume". La santé du président est bonne.

Seuls 6 députés s'opposent au prêt à l'Angleterre

OTTAWA —La Chambre des Communes a approuvé mardi après-midi, par un vote de 167 à 6, le projet de loi qui autorise le prêt de $1,250,000,000 à l'Angleterre. L'opposition à cette mesure qui assujettit l'économie canadienne à l'économie anglaise et qui prolonge dans l'après-guerre notre politique économique du temps de guerre n'est venue que d'une poignée de députés de langue française.

M. Jean-François Pouliot, qui avait mené presque seul la lutte contre le projet de loi de M. Ilsley, en comité général pendant plusieurs séances, a encore soutenu le débat une partie de l'après-midi. Il a principalement invoqué les statistiques commerciales des dernières années pour soutenir que les Etats-Unis constituent pour nous un marché d'exportation plus important que l'Angleterre.

Le débat sur la troisième lecture a été aussi bref que possible. M. Frédéric Dorion a parlé cinq minutes en français et M. Liguori Lacombe a parlé deux minutes en anglais avant le vote final. C'était la suprême protestation contre le prêt à l'Angleterre.

Six députés contre

Les six députés qui ont voté contre le prêt à l'Angleterre sont: MM. Jean-François Pouliot, de Témiscouata; Frédéric Dorion, de Charlevoix-Saguenay; Wilfrid Lacroix, de Québec-Montmorency; Paul-Edmond Gagnon, de Chicoutimi; René Hamel, de Saint-Maurice- Laflèche, et Liguori Lacombe, de Laval-Deux-Montagnes.

Le seul député de langue anglaise qui indiqua son intention de voter contre la mesure, M. H. R. Thatcher, de Moose-Jaw, était absent de la Chambre. Le chef du Bloc populaire, M. Maxime Raymond, était retenu à Montréal par la maladie, et M. P.-J.-A. Cardin, député de Richelieu-Verchères, et ancien ministre dans le cabinet King, qui avait déjà dénoncé le prêt et qui avait suivi attentivement le débat dans la journée de lundi, avait également été frappé par la maladie et forcé de garder la chambre.

Les communistes chinois sont aidés par les Russes

TCHANG-TCHOUN — Avant la chute de Tchang-Tchoun, les nationalistes chinois ont fait prisonniers au moins six soldats russes soupçonnés de diriger le tir de l'artillerie des communistes chinois contre leurs positions. Quatre de ces hommes furent amenés au quartier général nationaliste pendant que la bataille faisait rage dans les rues pour être interrogés. Tous portaient l'uniforme régulier de l'armée rouge.

Le général nationaliste Liu Teh-pu a déclaré aux correspondants qu'il avait vu lui-même plus de 10 Russes parmi les cadavres des communistes chinois sur le champ de bataille.

Un autre commandant nationaliste a montré aux correspondants américains à Tchang-Tchoun une mitraillette portant des inscriptions en russe ainsi que l'étoile rouge.

On exhume le corps d'un grand évêque anglais

LONDRES — Le corps de Mgr Richard Challoner, évêque catholique du 18ème siècle, qui lisait la messe et prêchait secrètement dans toutes les tavernes et les caves à cause des lois persécutrices anglaises, qui bannissaient alors les cérémonies, pour être déposé dans la cathédrale de Westminster, à Londres.

Depuis 1871, le corps a été identifié formellement par le cardinal Bernard Griffin, archevêque de Westminster, à une cérémonie à laquelle assistaient les membres de la hiérarchie catholique.

Le cardinal a fait la préface d'une biographie récemment publiée sur Mgr Challoner.

MONTREAL — Le procès de Fred Rose, député ouvrier-progressiste (communiste) de Montréal-Cartier, accusé de conspiration et de violation de la Loi des secrets officiels du Canada ne sera pas différé et il s'instruira aux Assises le 20 mai prochain.

Mussert a été exécuté à La Haye

LA HAYE — Anton Mussert, le chef "Quisling" de la Hollande, a été exécuté mercredi. Son appel contre la sentence de mort avait été rejeté par la reine Wilhelmine des Pays-Bas.

Mussert avait été condamné pour haute trahison, le 13 décembre dernier.

Ancien ingénieur en aqueducs, il avait formé le parti national-socialiste hollandais, et collaboré avec les Allemands lorsqu'ils ont envahi la Hollande, au mois de mai 1940, en 1942, Hitler l'avait nommé "Fuehrer des Pays-Bas".

LA VOIX DE SON MAITRE



Chronique fédérale

La conférence fédérale-provinciale se termine par un échec. . .

M. M. Duplessis a été l'objet de démonstrations enthousiastes dans le Québec. Les privilèges des immigrants britanniques protégés par le bill de citoyenneté.

Par Etienne PARENT
Spécial à La Liberté et le Patriote

OTTAWA — L'échec complet de la conférence fédérale-provinciale a été le grand événement de la semaine dans la capitale fédérale. L'entente paraissait déjà irréalisable dès mardi dernier, après que le premier ministre Mackenzie King eût soumis les propositions finales du gouvernement fédéral et que les premiers ministres de plusieurs provinces, surtout les représentants des deux grandes provinces de Québec et d'Ontario les eurent rejetées. La conférence n'en a pas moins continué à siéger pendant toute la semaine. Ces séances publiques avaient apparemment pour but de permettre aux chefs des divers gouvernements de préciser leur attitude devant la population. Il semble bien que tout le monde s'était rendu compte dès le début de la semaine qu'une entente était impossible, mais que personne ne voulait prendre l'initiative de rompre les pourparlers.

Ajournement sine die

Vendredi après-midi, le premier ministre de la province de Québec, M. Maurice Duplessis, a quitté Ottawa en avion avant la séance de l'après-midi. Les représentants du gouvernement fédéral et des huit autres provinces ont tenté sans conviction de trouver une formule de règlement. Ils en sont vite venus à la conclusion qu'il n'y avait rien à faire. Le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, M. Angus Macdonald, a proposé une nouvelle réunion au mois de juin qui aurait été la cinquième depuis l'ouverture de cette conférence fédérale-provinciale qui s'est ouverte l'été dernier. Le ministre des finances, M. J.-L. Ilsley, a jugé que la chose n'était pas pratique et M. King a proposé l'ajournement sine die.

M. Duplessis ovationné

Quelles seront les conséquences de cet échec? Cela est assez difficile à prévoir pour le moment. Il aura sans doute des répercussions politiques considérables. Les divers partis politiques ne peuvent manquer de chercher à l'exploiter sur le terrain électoral. A son passage à Trois-Rivières et à son arrivée à Québec, M. Duplessis a été vendredi l'objet de démonstrations enthousiastes et il a reçu les félicitations de tous les chefs politiques provinciaux sauf les libéraux pour l'attitude qu'il avait tenue à la conférence, notamment les félicitations de M. André Laurendeau, chef pro-

(Suite à la septième page)

Imposition du pallium à S. Exc. Mgr G. Courchesne

RIMOUSKI — Son Eminence le cardinal-archevêque de Québec a imposé le pallium à Son Excellence Mgr Georges Courchesne, archevêque de la nouvelle province ecclésiastique de Rimouski, créée par Sa Sainteté le Pape Pie XII le 12 février dernier.

Cette imposante cérémonie s'est déroulée en la cathédrale de Rimouski, au cours d'une messe pontificale célébrée par Son Eminence, en présence d'une foule si considérable de fidèles, que bon nombre durent prendre place dans les allées.

Souscription en l'honneur de M. J.-A. Marion

S. Exc. Mgr A. Béliveau	10.00
S. Exc. Mgr Georges Cabana	50.00
M. l'abbé Léo Blais	25.00
S. H. le juge L.-P. Roy	25.00
Brunelle Léveillé	5.00
RR. SS. des Saints Noms de Jésus et Marie	$200.00
RR. SS. Oblates	125.00
Frères de Marie, Ecole Provencher	100.00
RR. PP. Oblats de Marie Immaculée	100.00
RR. PP. Jésuites	50.00
RR. SS. Franciscaines de Marie	100.00
La Cie d'Eschambault	30.00
R. P. Jean Méthé, O.M.I.	25.00
Hon. Sauveur Marcoux	30.00
RR. SS. de St- Joseph	100.00
M. le Dr P.-E. La Flèche	10.00
M. l'abbé A. Couture	5.00
Une admiratrice de l'Association	5.00
Edouard-G. Fry	1.00

Au sujet du Festival

Pour l'obtention de permis pour transporter les enfants au Festival, par camion, on voudra bien s'adresser au bureau le plus rapproché de la Gendarmerie Royale. On conseille à ceux qui voudront obtenir ces permis de le faire le plus tôt possible.

M. Fernand Viau à l'Association des Manufacturiers canadiens

Le député de St-Boniface a remplacé l'hon. Paul Martin, secrétaire d'Etat.

QUEBEC — La section de Québec de l'Association des manufacturiers canadiens tenait récemment un congrès dans la vieille capitale. L'honorable Paul Martin, secrétaire d'Etat qui venait prononcer le discours de circonstance à cette occasion, ne put, à la dernière minute, se rendre à Québec, à cause de ses occupations. Il demanda au capitaine Fernand Viau, député de St-Boniface, de le remplacer. Nous empruntons à notre confrère, l'Action Catholique, le rapport de cette réunion.

"La réciprocité des échanges internationaux est le seul gage de prospérité dans le domaine commercial et toute tentative de la part des nations créancières de revenir à la notion isolationniste des transactions unilatérales amènera inévitablement l'effondrement des relations commerciales." C'est ce que déclarait au cours d'un banquet donné au Château Frontenac sous les auspices de la section de Québec de l'Association des manufacturiers canadiens, le capitaine Fernand Viau, député de St-Boniface à la Chambre des Communes qui représentait à ce dîner l'hon. Paul Martin, secrétaire d'Etat. L'hon. secrétaire d'Etat, retenu à Ottawa par les travaux de la session, et spécialement par le pilotage du bill de la citoyenneté canadienne dont il est le parrain, s'était fait remplacer par le jeune député canadien-français de St-Boniface qui lut le discours préparé par M. Martin et qui était intitulé: "Le Canada et les relations internationales."

Remerciements

Au début de son discours, le représentant de St-Boniface aux Communes tint à remercier, au nom de ses compatriotes de l'Ouest, les Canadiens français du Québec pour l'aide matérielle généreuse qu'ils ont apportée dans l'érection de trois postes de radio français, qui entreront incessamment en opération. Présenté par M. Raoul Fortier, président de la Cie Elz. Fortier et membre de l'exécutif de la section de Québec de l'A.M.C., le capitaine Viau fut remercié par M. A.-F. Mercier."

"Quand l'exportation canadienne est à la hausse, continua M. Viau, notre revenu national augmente en proportion, notre industrie est active, nos salaires substantiels, et l'embauchage dans toutes les industries en bénéficie. L'organisation des Nations-Unies, dit-il, a reconnu l'interdépendance de toutes les nations et le Canada a souscrit entièrement à ce principe vital. Nous sommes solidaires en ce qui concerne la sécurité, le commerce, notre alimentation même. Notre prospérité dépend de celle des autres pays, notre liberté est menacée quand celle de quelque autre nation est en danger." Le dîner, qui était présidé par M. Gordon Ross, président de la section Québec de l'A.M.C., réunissait plusieurs personnalités religieuses et civiles de notre ville et d'ailleurs, de même que de nombreux industriels de la région.



SOUMISSIONS POUR CHARBON
(Provinces de l'Ouest)

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, la mention "Soumission pour charbon pour les provinces de l'Ouest", seront reçues jusqu'à 3 heures p.m. (heure avancée de l'Est), le lundi 27 mai 1946, pour la fourniture de charbon pour tous les édifices fédéraux et fermes expérimentales des provinces du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie Britannique.

On peut obtenir les formules de soumission, ainsi que les spécifications auxquelles sont jointes les conditions, en s'adressant à l'acheteur, ministère des Travaux publics, Ottawa, Ont., à l'architecte régional résident, Winnipeg, Man., à l'architecte régional résident, Saskatoon, Sask., à l'architecte régional résident, Calgary, Alta, et à l'architecte régional résident, Victoria, C.B.

Les soumissions doivent être faites sur les formules fournies par le ministère et en conformité des spécifications ministérielles et conditions qui y sont jointes. Les marchands de charbon doivent donner dans leur soumission le numéro de leur permis.

Le ministère se réserve le droit d'exiger d'un adjudicataire quelconque, avant de lui donner une commande, un dépôt de garantie sous forme soit d'un chèque visé par une banque à charte canadienne, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, soit de bons au porteur du Dominion du Canada ou de la Cie du chemin de fer Canadien National et de ses compagnies constituantes dont le capital et l'intérêt sont garantis sans réserve par le Dominion du Canada, soit encore de bons susdits pour une partie de la garantie et d'un chèque visé tel que susdit pour la balance.

Par ordre,
J. M. SOMERVILLE,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 30 avril 1946.



Le cirque connu sous le nom de "Shrine Circus" commencera à Winnipeg le samedi matin le 11 mai à 10 h. a.m., par une grande représentation pour les enfants. Les matinées commencent à 2 h. 15 le mercredi et le samedi. Le soir, à 8 h. 15, à partir du 11 mai au 18 mai. Le cirque "Shrine" revêt cette un caractère tout à fait gigantesque. On y verra des lions, des éléphants, des phoques, des chameaux, etc.

Les billets sont en vente à Winnipeg Piano Co., tous les jours jusqu'à 6 h. p.m. et à l'Amphithéâtre jusqu'à 10 h. p.m.

Aidez les enfants infirmes en assistant à ce cirque!

(Annonce)

Pour la défense du français en Ontario

TORONTO — "Nous croyons sincèrement que nos compatriotes de langue anglaise, imbus comme ils le sont des principes du fair-play britannique, ne voient pas avec mécontentement l'avantage que nous possédons de faire apprendre à nos enfants leur langue maternelle. Pour les Canadiens de langue française, l'étude du français est un droit et un devoir qu'ils n'abandonneront jamais"; voilà ce qu'ont déclaré les représentants de l'Association canadienne-française d'Education d'Ontario en présentant leur mémoire devant la Commission royale de l'éducation en Ontario.

M. E.-C. Désormeaux, M.A., LL.D., président de cette association, M. Gaston Vincent, B.A., L.Ph., vice-président ont fait connaître en la chambre du sénat de l'université de Toronto, devant le juge A. Hope, président de la Commission royale, leur volumineux mémoire pour demander le maintien du système scolaire en vigueur depuis 1927.

Affirmation du droit à la liberté de culte et de langue

(Ce manifeste ne fait pas allusion au mémoire de l'Inter-Church Committee on Protestant-Catholic Relations mais en constitue une réponse indirecte tout en exposant les droits de Franco-Canadiens à la conservation de leurs libertés de culte et de langue, garantie par la Constitution).

Le présent mémoire, dit-on, exprime les vues de l'Association canadienne-française d'Education de l'Ontario, porte-parole attitré de la population de langue française de l'Ontario. Depuis sa fondation en 1910, notre association n'a cessé de travailler à l'amélioration des écoles fréquentées par les élèves de langue française. En 1927, elle a accepté comme règlement satisfaisant de la question scolaire le système d'enseignement bilingue établi par le ministère de l'Education de l'Ontario d'après les recommandations du Rapport Merchant-Scott-Côté de 1927. Depuis cette date elle a fidèlement et constamment coopéré avec le ministère de l'Education en vue de relever le niveau de l'enseignement.

L'enseignement du français est un fait historique

Le système en vigueur depuis 1927 tend à donner aux élèves de langue française de l'Ontario une bonne instruction en français aussi bien qu'en anglais. Il a subi avec succès l'épreuve du temps. Le mémoire fait remarquer que l'Association d'éducation est en faveur d'une politique de coopération et que les Franco-Ontariens sont désireux de collaborer à la mise en pratique d'un système d'enseignement qui permet de donner à leurs enfants une bonne connaissance des deux langues officielles du pays.

"Nous ne désirons rien de plus, mais nous déclarons que nous n'accepterons rien de moins. Cette attitude n'a rien d'incompatible avec l'unité nationale. Elle est conforme à la devise gravée sur le blason de la province: "Ut incepit fidelis sic permanet."

Le français possède, dit-on, dans l'Ontario, un statut historique, basé sur les précédents et sur la tradition. Le passé est un fait indéniable et l'existence d'un texte légal qui autorise l'enseignement de la langue française n'est pas nécessaire, si l'on considère que le français a été enseigné sans interruption depuis le début de l'histoire jusqu'à nos jours dans les écoles du territoire qui constitue maintenant la province de l'Ontario.

Esprit de coopération des Franco-Ontariens

A la fin du mémoire, l'Association canadienne-française d'Education réitère, au nom des 400,000 Franco-Ontariens de coopérer au bien-être et à la prospérité de la province d'Ontario. Nous voulons, dit-on, voir régner les meilleures relations possibles entre nous et nos compatriotes de langue anglaise. Nous voulons apporter au trésor commun notre contribution matérielle aussi bien que notre contribution culturelle. Nous croyons sincèrement que nos compatriotes de langue anglaise, imbus comme ils le sont des principes du fair-play britannique, ne voient pas avec mécontentement l'avantage que nous possédons de faire apprendre à nos enfants leur langue maternelle.... Pour les Canadiens de langue anglaise, l'étude du français est un enrichissement culturel. Pour les Canadiens français, l'étude du français est un droit et un devoir qu'ils n'abandonneront jamais.

L'Association d'Education félicite le gouvernement en se servant des termes mêmes du ministre de l'Education pour 1935, "de s'être placé à un point de vue purement pédagogique pour résoudre le problème difficile du bilinguisme scolaire."

Et comme conclusion, l'Association d'Education demande à la Commission Royale sur l'Education de recommander le maintien du système actuel basé sur les principes du Rapport Merchant-Scott-Côté de 1927.

Les soldats polonais ne veulent pas retourner en Pologne

(Suite de la première page)

les plus éprouvés de la terre, et qui ne peut pas rentrer dans son pays "libéré", constitue le démenti le plus flagrant aux proclamations qui ont précédé et accompagné les capitulations ennemies; c'est la preuve éclatante que la Charte des Nations Unies n'est pas en vigueur. En 1939, quand la Pologne a fait face avec tant de témérité à l'assaut allemand, elle a été rapidement vaincue, puis partagée par ses deux ennemis historiques qui avaient partie liée. M. Molotov a résumé cette histoire dans une phrase cynique: "Un coup rapide porté à la Pologne, d'abord par l'armée allemande et ensuite par l'armée rouge, et rien ne resta de ce vilain rejeton du traité de Versailles."

La Russie en Pologne

La Pologne était accablée sous une double occupation, mais elle pouvait conserver l'espoir qu'une victoire alliée restaurerait ses droits. Or elle a subi un autre malheur; ses ennemis se sont livrés la guerre entre eux, ce qui a fait passer la Russie dans le camp allié; ainsi, que la victoire penchât d'un côté ou de l'autre, la Pologne allait être la proie de l'un de ses ennemis; elle a lutté quand même, résisté, confiante malgré tout dans les promesses des Alliés d'Occident qui, après la défaite de l'Allemagne, ont abandonné et livré aux Soviets leur alliée de la première heure.

PRET A L'ESPAGNE

BUENOS-AIRES — Juan-I. Cooke, ministre des Affaires étrangères et le comte de Bulnes, ambassadeur espagnol, ont signé une entente en vertu de laquelle l'Argentine prête $7,500,000. à l'Espagne qui investira ce prêt au pays pour l'achat de vivres, particulièrement de grain.

NOMME MINISTRE EN SUISSE

MOSCOU — Le gouvernement soviétique annonce la nomination d'Anatoly-Georgievich Kulaz au poste de ministre en Suisse, conformément à une entente conclue récemment entre les deux pays et comportant le rétablissement des relations diplomatiques.

S. Exc. Mgr R. Brodeur présidera la réunion

SAINT-HYACINTHE — La réunion des anciens élèves du Séminaire de Saint-Hyacinthe se tiendra cette année le 9 mai, et elle coïncidera avec la fête de M. le chanoine Philippe Auger, supérieur de la maison. La nouvelle a été annoncée par S. Exc. Mgr Rosario Brodeur, évêque d'Alexandria, président de l'Association des Anciens. La journée commencera par l'inscription chez les secrétaires de l'Association, à partir de deux heures de l'après-midi. Suivront le salut du Saint-Sacrement à 5 h. 30, le banquet à six heures, et une séance récréative à 8 heures, à la salle académique. S. Exc. Mgr Brodeur souligne qu'il sera sans doute agréable à la piété de tous de célébrer, par la même occasion, le centenaire de la Congrégation de la Sainte-Vierge au Séminaire de Saint-Hyacinthe.

Le cardinal Griffin à New-York

NEW-YORK — Son Eminence le cardinal Bernard Griffin, âgé de 47 ans, archevêque de Westminster, en Angleterre, est arrivé ici mercredi pour rendre visite à Son Eminence le cardinal Francis Spellman, et recevoir un doctorat honoraire, samedi, à l'occasion de la célébration du centenaire de l'Université Fordham. Le cardinal Griffin a dit que son voyage par avion, avait été magnifique.

Au Cercle Ouvrier

A Bas les Quilles!
Ligue de Cinq Quilles

SECTION "A"

Position des équipes

Équipe		
Western Fur	21	9
Huot	20	10
Chaput	19	11
Audet	18	12
Lavallée	18	12
Cusson Lumber	16	14
Lévêque	14	16
Nash Taxi	13	17
Marion	12	18
Fontaine & Cie	10	20
Decloux	10	20
Couture Motors	7	23

Haute partie simple—Aimée Simons, 293; Roland Senez, 296.

Hautes 3 parties individuelles — R. Dufault, 268-198-249—715; R. Senez, 296-288-294—818.

Haute partie d'équipe—Huot, 1146.

Hautes 3 parties d'équipe — Huot, 1146-981-993—3120.

SECTION "B"

Équipe		
Dufault Sheet Metal	19	11
Muller	19	11
Martin Paper	17	13
Laflamme	16	14
Ritz Confectionery	16	14
Deleeuw	15	15
St. Boniface Creamery 2	15	15
Thompson & Pope	14	16
Midgets	14	16
Lions	13	17
Le Cercle Ouvrier	9	21

Haute partie simple — M. Larivière, 282; J. Royal, 366.

Hautes 3 parties individuelles — U. Muller, 207-186-231—624; J. Laflamme, 219-248-318—785.

Haute partie d'équipe — Deleeuw, 1188.

Hautes 3 parties d'équipe — Muller, 840-1095-1127—3062.

Mlle Cloutier à Hollywood

OTTAWA — Mlle Suzanne Cloutier, âgée de 22 ans et fille de M. Edmond Cloutier, Imprimeur du roi à Ottawa, a gagné une option avec les studios Warner Brothers. Mlle Cloutier vient de prendre l'avion pour Hollywood.

Elle a été visiter la capitale du cinéma récemment pour y étudier le cinéma.

Mlle Cloutier a fait partie de la rédaction du "Droit" jusqu'à ce qu'elle fût nommée à la section française du Bureau d'Information en temps de guerre.

L'an dernier, elle était nommée secrétaire de l'attaché militaire de l'ambassade française. De plus, elle a déjà été modèle à Montréal, à Toronto et à New-York. C'est à New-York qu'elle fut approchée pour la première fois par un agent de cinéma.

RADIO FRANÇAISE

Emissions françaises et bilingues pour la semaine du 11 au 18 mai 1946.

CBK, Watrous, Sask. (540 kics)

SAMEDI 11 MAI
10.30—Le questionnaire de la jeunesse.
12.15—Radio-journal.
5.30—La Bonne Chanson
11.30—Céleste et Valentin.

DIMANCHE 12 MAI
12.00—Les voix du pays.
12.30—Céleste et Valentin.

LUNDI 13 MAI
12.00—Radio-journal.
12.15—La Chanson française.
5.30—La Fiancée du Commando.
5.45—Un homme et son péché.

MARDI 14 MAI
12.00—Radio-journal.
12.15—Chansons.
5.30—Notre français sur le vif.
5.45—Un homme et son péché.

MERCREDI 15 MAI
12.00—Radio-journal.
12.15—La Chanson française.
5.30—La Fiancée du Commando.
5.45—Un homme et son péché.

JEUDI 16 MAI
12.00—Radio-journal.
12.15—Jeannette McDonald.
5.30—Quart d'heure de la Bonne Chanson
5.45—Un homme et son péché.

VENDREDI 17 MAI
12.00—Radio-journal.
12.15—La Chanson française.
5.30—La Fiancée du Commando.
5.45—Un homme et son péché.

CBFY, Verchères, P.Q. (Ondes courtes)

SAMEDI 11 MAI
11.00—Musique.
11.15—Piano.
11.30—Orchestre.
11.59—Signal-horaire.
12.00—Radio-journal.
12.15—Les Alouettes Eveready.
12.30—Musique moderne
1.00—Sérénade.
2.30—Musique.
2.00—Piano.
2.30—Intermède.
3.02—Orchestre.
4.00—Concert.
5.00—Musique.
5.15—Radio-journal.
5.25—Causerie.
5.30—Campagne d'embellissement.
5.45—Musique.
6.00—Questionnaire.
6.30—Sports Extra.
7.00—Causerie.
7.30—Ma Chanson.
8.00—A communiquer.
9.00—Radio-journal.
9.15—Au rythme de la sérénade.
10.00—Musique
10.15—Musique de jazz.
10.28—Nouvelles.
10.30—Orchestre.

DIMANCHE 12 MAI
11.00—On veut savoir.
11.15—Airs d'opérettes.
11.30—Orchestre.
11.59—Signal-horaire.
12.00—Radio-journal.
12.15—Notre français sur le vif.
12.30—Causerie.
12.45—Chefs-d'oeuvre.
1.30—Airs d'opéras.
2.00—Music Hall.
2.30—Chansonnettes.
3.00—Musique de jazz.
3.30—Au jardin de la mélodie.
4.00—Adagio.
4.30—Musique ou théâtre.
5.00—Musique.
5.15—Radio-journal.
5.30—Causerie
5.45—Lettres d'une Parisienne.
6.00—Le mot s'il vous plait
6.30—L'Heure des vedettes.
7.00—Les voix du pays.
7.30—Ici, l'on chante.
8.00—Rondes pour ma mère.
8.30—Musique familière
9.00—Radio-journal.
9.15—Vieux airs.
9.30—Sérénade pour cordes.
10.00—Airs d'opéras.
10.15—Musique de danse.
10.30—Orchestre de danse.

LUNDI 13 MAI
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Coeur atout.
11.45—Rue Principale.
11.59—Signal-horaire.
12.00—Radio-journal.
12.10—Chansons.
12.15—Tante Lucie.
12.30—Le réveil rural.
1.00—Musique de jazz.
1.15—Intermède.
1.30—Lettre à la Canadienne.
1.45—Chansonnettes.
2.00—Le Music Hall.
2.30—Chefs-d'oeuvre de la musique.
3.30—Musique de jazz.
3.45—Récital.
4.00—Disques.
4.30—Cotes de la bourse
4.45—En parcourant l'horaire.
5.00—Yvan l'intrépide.
5.15—Radio-journal.
5.25—Sport.
5.30—Revue de l'actualité.
5.45—L'enfant qu'on oublie.
6.00—Un Homme et son Péché.
6.15—"Métropole".
6.30—Fantaisie en blanc et noir.
6.45—La Fiancée
7.00—L'Heure Northern Electric.
7.30—Le Théâtre dans ma guitare.
8.00—Violoncelle.
8.30—Qui suis-je?
9.00—Radio-journal.
9.15—Causerie.
9.30—Chefs-d'oeuvre du piano.
10.00—Musique de jazz.
10.10—Musique de danse.
10.30—Orchestre.

MARDI 14 MAI
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Coeur atout.
11.45—Rue Principale.
11.59—Signal-horaire.
12.00—Radio-journal.
12.10—Chansons.
12.15—Vers le soleil.
12.30—Le réveil rural.
1.00—Dans un tour de valse...
1.15—Intermède.
1.30—Radio-Parents.
2.00—Les amis de l'art.
2.30—Chefs-d'oeuvre
3.30—Musique de jazz.
3.45—Artistes de demain
4.00—Beaux disques.
4.30—Cotes de la bourse
4.45—En parcourant l'horaire.
5.00—Yvan l'intrépide.
5.15—Radio-journal.
5.25—Chronique sport.
5.30—Revue.
5.45—Intermède.
6.00—Un Homme et son Péché.
6.15—Métropole.
6.30—A ceux qui reviennent.
7.00—Les secrets du Dr Morhanges.
7.30—La Mine d'Or.
8.00—Concert.
9.00—Radio-journal.
9.15—Visite aux Archives publiques
9.30—Airs populaires.
10.00—Musique de jazz.
10.10—Musique légère.
10.30—Intermède.
10.35—Orchestre.

MERCREDI 15 MAI
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Coeur atout.
11.45—Rue Principale.
11.59—Signal-horaire.
12.00—Radio-journal.
12.10—Chansons.
12.15—Vers le soleil.
12.30—Le réveil rural.
1.00—Le Moulin de la chanson.
1.15—Intermède.
1.30—Lettre à la Canadienne.
1.45—Chansonnettes.
2.00—Music Hall.
2.30—Chefs-d'oeuvre.
3.30—Musique de jazz.
3.45—Orchestre à cordes
4.00—Disques.
4.30—Les cotes de la bourse.
4.45—En parcourant l'horaire.
5.00—Yvan l'intrépide.
5.15—Radio-journal
5.25—Chronique sport.
5.30—Revue de l'actualité.
5.45—Le philosophe de l'air.
5.50—Causerie.
6.00—Un Homme et son Pêché.
6.15—"Métropole".
6.30—Piano.
6.45—La Fiancée du Commando.
7.00—Ceux qu'on aime.
7.30—Mosaïque musicale.
8.00—Radio-Carabins.
9.00—Radio-journal.
9.15—Causerie.
10.00—Musique de jazz.
10.10—Musique de danse
10.30—Orchestre.

JEUDI 16 MAI
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Coeur atout.
11.45—Rue principale.
11.59—Signal-horaire.
12.00—Radio-journal.
12.10—Chansons.
12.15—Vers le soleil.
12.30—Le réveil rural.
1.00—Extraits d'opéras.
1.15—Intermède
1.30—Lettre à la Canadienne.
1.45—Chansonnettes.
2.00—Music-hall.
2.30—Chefs-d'oeuvre.
3.30—Musique de jazz.
3.45—Récital.
4.00—Disques.
4.30—Les cotes de la bourse.
4.45—En parcourant l'horaire.
5.00—Yvan l'intrépide
5.15—Radio-journal.
5.25—Sport.
5.30—Revue de l'actualité.
5.45—Musique.
6.00—Un Homme et son Péché.
6.15—Métropole.
6.30—Le théatre de chez-nous
7.00—Les talents de chez nous.
7.30—Taxi 13.
8.00—Radio-Théâtre.
9.00—Radio-journal.
9.15—Causerie.
9.30—Impromptu.
10.00—Musique de jazz.
10.10—Airs d'opérettes.
10.30—L'histoire de la musique.

VENDREDI 17 MAI
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Coeur atout.
11.45—Rue principale.
11.59—Signal-horaire.
12.00—Radio-journal.
12.10—Chansons.
12.15—Vers le soleil.
12.30—Le réveil rural.
1.00—Musique.
1.15—Intermède.
1.30—Lettre à la Canadienne.
1.45—Chansonnettes.
2.00—Music Hall.
2.30—Chefs-d'oeuvre.
3.30—Musique de jazz.
3.45—Récital.
4.00—Disques.
4.15—Chefs-d'oeuvre.
4.30—Les cotes de la bourse.
4.45—En parcourant l'horaire.
5.00—Yvan l'Intrépide.
5.15—Radio-journal.
5.25—Sport.
5.30—Revue de l'actualité.
5.45—Le philosophe de l'air.
5.50—Causerie.
6.00—Un Homme et son Péché.
6.15—Métropole.
6.30—Piano.
6.45—La Fiancée du Commando.
7.00—L'heure du concert.
8.00—Studio G7.
8.30—L'Heure de la Valse.
9.00—Radio-journal.
9.15—Chronique littéraire.
9.30—Récital d'orgue.
10.00—Musique de l'Amérique du Sud
10.15—Musique de jazz.
10.30—Intermède.
10.35—Orchestre.

"The Bells Of St. Mary's"

Le film "The Bells Of St-Mary's" donne une impression de calme, de sérénité, d'appréciation plus juste de l'oeuvre accomplie par les communautés religieuses auprès de la jeunesse, et de profonde admiration pour la générosité de certains riches. On peut qualifier ce film "d'excellent," à cause des belles leçons qui s'en dégagent et des salutaires impressions qu'il laisse dans l'âme des spectateurs.

Toutefois, le qualificatif "d'excellent" que nous donnons à cette représentation n'implique pas que tout, au cours de ce film, soit parfait. Loin de là; certaines scènes sont exagérées, et témoignent d'un manque de goût. Ainsi, on eut préféré que la religieuse, Soeur Benedict (personnifiée par Ingrid Bergman) ne se mêlât pas aux jeux des jeunes garçons, et surtout qu'elle n'entreprît pas la tâche d'apprendre à l'un d'eux le jeu de boxe . . ., et qu'elle n'allât pas elle-même acheter dans un magasin d'articles sportifs un livre expliquant la technique de ce sport, à la stupéfaction du marchand. Cela dépasse évidemment le rôle attribué à une religieuse et ne cadre pas beaucoup avec ses fonctions.

Le fait aussi que Soeur Benedict s'occupe tout particulièrement de la fillette qui lui a été confiée par l'abbé O'Malley, le nouveau curé de St. Mary's personnifié par Bing Crosby, pourrait porter à croire que les religieuses ont ainsi de ces préferences marquées pour certaines enfants, au détriment des autres, ce qui, en fait, ne correspond pas à la réalité. Cependant, le léger soupçon que cette sollicitude marquée pourrait faire naître chez le spectateur est dissipé lorsque Soeur Benedict insiste pour ne pas admettre à la graduation cette élève qui a failli dans ses examens. Les passe-droits lui sont odieux.

L'attitude de l'abbé O'Malley vis-à-vis des religieuses pourrait être plus digne à certaines scènes. L'auteur de ce film avait entre les mains matière amplement substantielle et abondante pour produire un beau chef-d'oeuvre, à tous points de vue. Peut-être nous réserve-t-il cette surprise pour un autre film? De toute façon, pour revenir à celui de "The Bells of St. Mary's", le prêtre qui y joue un rôle principal semble un tout petit peu léger.

Cela ne diminue en rien le mérite de l'acteur Bing Crosby au point de vue interprétation du rôle qui lui fut confié. Il le remplit à la perfection, et il n'est pas responsable si ce que l'auteur a conçu n'est pas à la hauteur de ce qu'on en attend.

Par contre — et c'est ici que nous voulons reconnaître le grand mérite du film — il y a certaines scènes qui renferment de belles leçons. On aime le vieillard si sympathique, Monsieur Bogardus, riche industriel, qui au début semble être bien pingre, mais qui par la douce intervention de Sr Benedict, par ses insinuations fines et délicates, faites avec un tact tout à fait féminin, finit par se laisser gagner et ouvre bien grand son coeur: geste qui se traduit par un don magnifique. La bonté de ce coeur d'homme est touchante. On est témoin graduellement, du changement qui s'y opère, quoiqu'on sente, à partir du début, qu'il s'agit là d'un "bon coeur."

Lorsque la fillette, Patricia, s'aperçoit que tout n'est pas rose dans la vie et fait part à Soeur Benedict de son désir d'entrer au Couvent pour y vivre à l'abri de ces misères, la religieuse lui fait bien comprendre que l'on n'embrasse pas l'état religieux parce que l'on a perdu un bien, mais parce que l'on en a trouvé un: Dieu.

Une autre scène poignante est celle de la soumission entière de Soeur Benedict aux volontés de ses Supérieures. Quoique navrée d'apprendre qu'elle doit quitter St. Mary's pour un autre poste, elle accepte généreusement ce sacrifice, d'autant plus pénible pour elle qu'elle se croit l'objet d'une petite vengeance, et qu'elle fonde de si beaux rêves pour l'année scolaire qui va commencer . . .

L'ensemble de ce film est beau. On y admire le bien qu'accomplissent les religieuses près de la jeunesse, et on y apprend à apprécier le beau dévouement de ces âmes d'apôtres.

Mesures pour mettre fin à la prostitution

NEW-YORK — Un expert britannique a proposé comme principal objectif des Nations-Unies la suppression de la prostitution légalisée et du trafic des blanches. Il s'agit de S. W. Harris, représentant britannique à la Commission sociale provisoire des Nations-Unies. Il a aussi demandé que l'on conclue une entente sur le contrôle international des périodiques obscènes.

Oeuvre de secours à la France

Le vendredi 3 mai, neuf caisses de vêtements (nos 89-97 inclusivement) sont parties de Winnipeg pour la France. Avec l'amélioration dans les transports, nous avons l'espérance que bientôt les heureux destinataires profiteront de ces dons venus de plusieurs parties de la Saskatchewan, du Manitoba, et de l'Ontario.

Une lettre du Comité des Relations Canada-France publiée ci-dessous nous annonce aussi l'embarquement d'un envoi précédent. Voici les centres représentés dans cette expédition des caisses 83-88, parties de Winnipeg, le 2 avril: St-Boniface et Winnipeg, St-Lazare, La Salle, St-Norbert, N.-D. de Lourdes, La Broquerie, Laurier, Ste-Rose du Lac, Selkirk, Manitoba; Lebret (envoi de Mme J. Chatelain) Victoire, Forget, Duck Lake, Willow-Bunch (A.C.F.C.), Marcelin (vêtements neufs envoyés par Mme Marie Philibert), Gravelbourg, St-Brieux, Saskatchewan.

Nous transmettons aux centres donateurs les remerciements du président de l'Entr'aide Française à Paris, en leur communiquant une lettre adressée à Mme Boutal par la déléguée de cette organisation au Canada.

Notre profonde gratitude aussi pour les généreuses contributions reçues la semaine dernière: deux dons de dix dollars chacun, le premier de Mme Cécile Betemps, de Carrot River, Sask., et l'autre d'une amie manitobaine qui désire garder l'anonymat. Le Comité de l'Oeuvre leur offre ses plus chaleureux mercis, pour ces sommes reçues, doublement appréciées, car elles se joignent à l'envoi de vêtements bien propres, raccommodés et en bon état, qui réjouiront, nous n'en doutons pas, ceux qui auront le plaisir de les recevoir.

Le dernier colis reçu la semaine dernière n'est pas le moindre: celui des Filles de la Croix de Willow-Bunch. Nous connaissons ces cartons de religieuses; tout est rangé, tout a été visité; il n'y a pas un seul article qui laisse à désirer, pas un bouton qui manque; les doublures aussi ont été examinées, recousues, etc., etc. Un grand merci est bien peu pour tout ce dévouement et tout ce soin porté jusqu'à la perfection! Mais pensons aux sourires qui s'épanouiront sur ces visages de mamans et d'enfants à la réception de ces vêtements et nous serons heureuses d'avoir contribué à cette joie, à ce bonheur.

Adressez tous vos dons et vos envois à Mme Pauline Boutal, présidente de l'Oeuvre de Secours à la France, 322, rue Main, Winnipeg, Man.

Mme Antoine GRIVEAU,
secrétaire.

Comité des Relations
Canada-France,
266 Ouest, rue St-Jacques,
Montréal.

Le 3 mai 1946.

Mme A. Griveau, secrétaire,
L'Oeuvre de Secours à la France
de Winnipeg,
212, rue Horace,
Norwood, Man.

Re: 6 caisses de secours (nos 83 à88 incl.) pour expédition en France.

Madame,

Nous avons le plaisir de vous faire savoir que les six caisses mentionnées ci-dessus, que vous avez bien voulu nous confier pour expédition en France, ont été chargées sur le S.S. "Chippawa Park" en partance de Montréal, Qué., aujourd'hui, à destination de France Nord.

Nous espérons que ces secours parviendront à destination sans retard, et vous prions d'agréer, madame, l'expression de nos sentiments distingués.

(signé) Marie HAMILTON,
pour le Comité des Relations
Canada-France.

P.S.—La boite de vitamines et fortifiants, don du sous-comité de l'Oeuvre de Secours à la France de Gravelbourg, Sask., Mmes Bonnel, Northrup, et de Bretagne, a également été expédiée avec d'autres articles sur le même vaisseau.

M.H.

République Française,
Coordination des Oeuvres de
Secours à la France.
Entr'Aide Française,
Croix Rouge Française No 351.

Ottawa, le 25 avril 1945.

Chère madame,

Une lettre de l'Entr'Aide française m'apprend qu'une expédition de vêtements et de médicaments, partie du Canada le 27 mars dernier, contenait six caisses que le Comité de Secours à la France de Winnipeg avait bien voulu envoyer, (vos caisses numérotées 55 à 60).

Le président de l'Entr'Aide française me charge de vous transmettre l'expression de sa gratitude la plus sincère et de vous remercier profondément pour le réconfort que vous apportez aux foyers français qui souffrent beaucoup plus que nous ne l'imaginons. Je joins mes remerciements personnels à ceux du président et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments reconnaissants.

LA DELEGUEE,
(signée) Mme Paul del Perugia.

Le général Crerar à Londres le 5 juin

OTTAWA — Le ministère de la Défense nationale a annoncé que le général Crerar, C.B., D.S.O., Légion d'honneur, quittera le Canada le 5 juin pour Londres où il prendra part au défilé de la victoire des troupes de l'Empire et pour recevoir dans la suite un doctorat honoraire de l'Université d'Oxford.

Cartes Professionnelles



LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Membre de l'Association des Hebdomadaires Canadiens (C.W.N.A.)

LA LIBERTE
Fondée en 1913
Organe des Franco-Canadiens du Manitoba.
WINNIPEG, MAN.

LE PATRIOTE DE L'OUEST
Fondé en 1910
Organe des Franco-Canadiens de la Saskatchewan.
PRINCE-ALBERT, SASK.

Journal hebdomadaire fusionné en 1941.
Publié par la CANADIAN PUBLISHERS LIMITED
Directeur: L. LAFRENIERE, O.M.I.

Rédaction et administration: 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. Téléphone 21 817.

Prix de l'abonnement d'un an: Canada, $2.00; Etats-Unis, $2.50; autres pays, $3.00.

Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le mercredi matin à 8 h. 30 et être adressée au Rédacteur, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg, Man.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

Le vote dans Roblin

La défaite de la mesure gouvernementale pour l'introduction des Grandes Unités d'Administration Scolaire, à titre d'essai, dans le district de Shell River le 11 avril dernier, continue de susciter les commentaires les plus divers.

Quelques-uns voient dans le revers essuyé par le ministère de l'Education la fin des Grandes Unités Scolaires dans notre province. D'après ces optimistes, le plan proposé par le gouvernement n'aurait aucune chance d'être introduit dans d'autres parties de la province plus tard. La population entière du district de Shell River aurait rejeté le mode d'administration de nos écoles proposé par le gouvernement et convaincu celui-ci de l'impopularité de son projet.

D'autres — les partisans des Grandes Unités Scolaires — attribuent leur défaite à des erreurs de tactique qu'ils ne renouvelleront pas ailleurs; d'aucuns parmi eux vont même jusqu'à imputer ce revers à l'influence d'un groupe national et religieux déterminé, les catholiques ruthènes.

Certains—c'est le cas de la Manitoba Teachers' Society et du **Free Press**—reprochent au gouvernement son manque de courage dans sa façon de présenter cette nouvelle mesure aux votants. Dans un premier-Winnipeg intitulé "A Blow To Teachers" le **Free Press** écrivait le 21 avril: "Les résultats du premier vote pris sur cette question ont déçu profondément les instituteurs et la plupart des parents qui avaient étudié cette mesure de réforme... Ils (les votants de d'autres districts) rejetteront peut-être le plan également, à moins que ses avantages indéniables ne soient présentés d'une façon plus agressive... Il n'y a eu aucune hardiesse de la part du gouvernement pour détruire les citadelles de préjugés..."

Il ne paraîtra pas superflu d'inscrire en marge de ces jugements hâtifs quelques observations d'ordre général. "La défaite subie dans Shell River n'empêchera pas le gouvernement d'aller de l'avant avec son programme," déclarait au lendemain du vote le ministre de l'Education, M. J. C. Dryden. C'est donc s'illusionner que de croire que c'en est fini des Grandes Unités au Manitoba. De plus, le tableau que nous reproduisons ci-dessous prouve d'une façon incontestable qu'il n'est pas exact d'affirmer que la population entière a rejeté le plan du gouvernement. Les chiffres que nous citons ici dénotent qu'une partie considérable de la population s'est complètement désintéressée du problème qu'on lui soumettait. En effet, sur un total de 3,102 votants inscrits sur les listes électorales dans le district de Shell River, seuls 1,025 ont exercé leur droit de vote. Que serait-il advenu si tous avaient voté? Il est possible que le plan du gouvernement eut été renversé avec une majorité encore plus élevée. Par ailleurs, le contraire aurait pu arriver.

Voici quel est le pourcentage des personnes qui ont voté dans Shell River:

Shell River:
Electeurs inscrits 1,261
Ont voté 326

Hillsburg:
Electeurs inscrits 762
Ont voté 227

Village de Roblin:
Electeurs inscrits 429
Ont voté 218

Boulton:
Electeurs inscrits 350
Ont voté 128

Shellmouth:
Electeurs inscrits 300
Ont voté 90

En d'autres mots 66.93 pour-cent des électeurs n'ont pas voté. Sur ceux qui se sont présentés aux urnes, 44 pour-cent ont voté pour le projet du gouvernement et 56 pour-cent contre.

Affirmer que seul un groupe religieux et national s'est énergiquement opposé aux Grandes Unités dans Shell River c'est ignorer que la région en question est essentiellement cosmopolite et que les religions les plus diverses y sont représentées. Les deux tableaux que nous publions plus bas pour les districts où le scrutin a été tenu révèlent que les catholiques grecs n'y sont pas en majorité et que les britanniques constituent un pourcentage élevé de la population, en particulier dans Shell River et dans Shellmouth.

Population selon sa religion

	Boulton	Hillsburg	Shellmouth	Shell River	Roblin Village
Population totale	1,735	1,819	1,645	2,478	765
Anglicane	17	112	151	161	100
Baptiste	......	15	17	15	9
Grecque orthodoxe	715	458	380	169	51
Juive	......	......	5	2	17
Luthérienne	475	282	310	249	22
Mennonite	......	......	......	2	14
Presbytérienne	8	25	142	91	22
Catholique romaine	339	590	146	607	118
Eglise Unie	127	288	468	1,117	335
Autres					77

Population selon son origine raciale

	Boulton	Hillsburg	Shellmouth	Shell River	Roblin Village
Population totale	1,735	1,819	1,645	2,478	765
Races des Iles Britanniques					
Anglaise	46	256	281	541	209
Irlandaise	27	84	124	315	140
Ecossaise	46	103	299	414	129
Autres	......	3	12	16	7
Total	119	446	716	1,286	485
Autres races européennes					
Française	3	42	34	33	39
Autrichienne	1	2	165	10	7
Belge	......	......	16	......	......
Tchèque et Slovaque	3	......	......	......	2
Finlandaise	......	......	2	......	......
Allemande	318	246	260	265	51
Hongroise	......	......	......	......	2
Italienne	......	1	......	......	......
Juive	......	......	5	2	17
Hollandaise	3	9	1	83	19
Polonaise	222	178	110	98	24
Roumaine	442	26	86	......	3
Russe	40	9	21	18	5
Scandinave	4	63	15	64	20
Ukrainienne	578	778	213	607	87
Autres	2	19	1	12	4
Total	1,616	1,354	928	1,190	276
TOTAL	1,735	1,819	1,645	2,478	765

La troisième affirmation, à savoir que le gouvernement n'aurait pas donné suffisamment de publicité à son projet, est contraire aux faits. Ainsi, dans les deux numéros du **Roblin Review** qui ont précédé la tenue du vote, pas moins de 11 colonnes de publicité furent accordées au projet du gouvernement. Le numéro du 11 avril consacra toute sa première page en faveur du projet gouvernemental. Les adversaires du projet ne purent que timidement exposer leurs vues. On ne leur accorda qu'une publicité parcimonieuse. Que serait-il arrivé si on leur avait laissé la liberté qui fut si généreusement accordée aux partisans des Grandes Unités?

Sans vouloir, pour l'instant, porter de jugement sur la valeur des Grandes Unités d'Administration Scolaire telles que les entend le gouvernement, nous affirmons que l'échec subi par le ministère de l'Education dans Shell River est attribuable à des causes bien différentes de celles qu'on semble vouloir invoquer maintenant dans certains milieux.

L'opposition aux Grandes Unités dans Shell River est venue de **toute** la population, des protestants comme des catholiques, des anglo-saxons comme des étrangers. La défaite n'est pas attribuable à l'influence d'aucun groupe ethnique en particulier.

L. L.

Le Festival de la Bonne Chanson

L'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba a décidé de tenir les finales du festival de la Bonne Chanson dans la vaste salle de l'Auditorium de Winnipeg le 24 mai au soir. Il faut se réjouir de cette décision. On ne saurait donner trop d'importance au festival de la Bonne Chanson. En plus de former le goût de nos enfants et de leur inculquer l'amour du chant français, cette manifestation témoignera au public anglo-protestant de notre vitalité.

Il ne s'agit pas seulement de lancer le projet. Il faut en faire un succès. Le comité de fonctionnement scolaire, de qui relève l'organisation du Festival, a fait sa part. Il appartient maintenant aux Cercles locaux, à MM. les curés, aux instituteurs et aux institutrices, à tous ceux qui s'intéressent à la culture de nos enfants, d'amener ceux-ci nombreux le 24 au soir. La salle de l'Auditorium peut contenir près de 5,000 personnes. Il ne faudrait pas que ce soir-là il y eût un seul siège de libre.

Donnons-nous rendez-vous à l'Auditorium le 24 mai. Ce sera une excellente façon de célébrer la "Dollard".

Le Festival de la Bonne Chanson est l'une des plus heureuses initiatives qu'ait entreprise l'Association d'Education durant ces dernières années. Sachons soutenir les efforts de notre organisme de défense nationale.

Hommage à M. Marion

Nos lecteurs auront déjà pris connaissance de la lettre que M. William Raymond, président du comité d'Organisation de l'Association des Canadiens français du Manitoba, faisait paraître en première page de "La Liberté et le Patriote," la semaine dernière. L'Association d'Education désire offrir au vétéran de nos luttes scolaires au Manitoba, M. J.-A. Marion, un témoignage de reconnaissance.

Le geste que notre association nationale veut poser au congrès qui sera tenu les 2 et 3 juillet à St-Boniface, a soulevé un véritable enthousiasme tant chez les laïques que chez le clergé et les religieuses. Déjà, des contributions substantielles ont été envoyées au Secrétariat, et tout augure que l'objectif que les organisateurs s'étaient fixé sera considérablement dépassé. Il faut se réjouir de ce magnifique esprit de solidarité et de reconnaissance que témoigne spontanément le groupe français du Manitoba.

M. Marion a rempli une carrière unique dans l'histoire de notre survivance. Dès les débuts de l'Association, en 1916, il représentait sur l'Exécutif de cet organisme l'Association des Commissaires d'Ecoles de langue française. Depuis 1919 ses compatriotes l'ont réélu à chaque congrès. Il remplit les fonctions de président depuis 1936. Il fait partie de la commission scolaire de St-Boniface depuis 1905, et depuis le mois de janvier 1914, il en est son président. L'un des membres fondateurs de l'Association des Commissaires d'Ecoles du Manitoba en 1907, il fait partie de son exécutif depuis 1918. Il en fut vice-président pendant 3 ans, et président pendant 2 ans.

Quand encore une fois on songe au temps et aux efforts que M. Marion a toujours prodigués généreusement à toutes les causes scolaires pendant plus de 40 ans, on ne peut que louer l'Association de son geste.

L. L.

Viennent de paraître

"Face à l'Ennemi" par le major Pierre Sévigny. Un volume de 176 pages, publié par les Editions BEAUCHEMIN. Prix par la poste: $1.35.

"Canadiennes" par l'abbé Albert Tessier. Un volume de 168 pages, publié par les Editions FIDES. Prix par la poste: $1.10.

"Calixa Lavallée" par Eugène Lapierre. Un volume de 224 pages, publié par GRANGER FRERES Limitée. Prix par la poste: $0.85.

"La Vie Inspirée de Jeanne Mance" par Pierre Benoit. Un volume de 212 pages, réédité par GRANGER FRERES, à Montréal. Prix par la poste: $0.85.

Nos lecteurs pourront se procurer les volumes ci-haut mentionnés en adressant leur commande et leur remise au Service de Librairie de **La Liberté et le Patriote**, 619, avenue McDermot, Winnipeg.

LA HAVANE — Le sénateur communiste Juam Marinello a attaqué "l'impérialisme yankee" et défendu la "véritable démocratie" de la Russie, au cours d'un débat sur une motion de Marinello félicitant le président Ramon Grau San Martin sur la remise, par les Etats-Unis, de bases militaires utilisées pendant la guerre.

Jésuites aux Etats-Unis et en Chine



Le cadet Andrew C. H. Liang, le seul étudiant catholique parmi 230 jeunes gens qui étudient au collège militaire de Goodfellow Field, au Texas, cause avec le R. P. Joseph O'Mara, S.J., au centre de la USO à San Angelo. Le cadet Liang s'est converti au catholicisme alors qu'il était étudiant à un collège dirigé par les RR. PP. Jésuites, à Wah Yan, en Chine.

Billet du vendredi

LOUIS JOLLIET

Collaboration spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Le fait saillant de la vie de Jolliet est la découverte du Mississippi, l'immense fleuve que les Indiens de jadis appelaient le Père des Eaux. Il y atteignit le 17 juin 1673, après un voyage de quarante lieues en canot d'écorce sur la rivière Misconsing, qui porte de nos jours le nom de Wisconsin. Le Père Marquette, jésuite, l'accompagnait, de même que cinq autres Français dont on ne sait pas les noms de façon certaine. Le 13 mars 1673, les explorateurs quittaient la mission de Saint-Ignace de Michillimakinac, n'emportant comme provisions de bouche que "du blé d'Inde et quelque viande boucanée." Ils prirent place dans deux canots. Le 9 juin, ils ajoutaient à leur petite troupe deux guides indiens, des Miamis, qu'ils demandèrent aux habitants de la mission Saint-Jacques de Machkoutench, confiée aux soins apostoliques du Père Allouëz. Mais les guides n'allèrent pas plus loin que le portage qui porte encore ce nom (Portage), à l'entrée de la rivière Wisconsin. Dès lors, les Français continuèrent seuls en pays inconnu. Ils voguèrent pendant plus d'un mois sur la Wisconsin, de navigation difficile à cause de nombreux bancs de sable qui obstruaient son cours, et d'îles boisées qu'il fallait sans cesse contourner. Le 17 juin, un samedi, les canots s'engagèrent dans le Meschecébé, ou Mississippi, dont les eaux majestueuses et lentes coulaient vers le sud-est, en direction du golfe du Mexique, détail que les voyageurs ignoraient alors.

★

Chez les historiens, d'aucuns prétendent que la découverte du Mississipi appartient à Cavelier de La Salle, fondateur de Lachine et seigneur du fort Frontenac. Mais rien n'est moins prouvé. La Salle fut cependant le premier Français à voir les bouches du grand fleuve, en 1681-82, soit plusieurs années après l'expédition de Jolliet et Marquette. Au vrai, le plus ancien découvreur de la partie sud du Mississipi fut l'Espagnol Hernando De Soto, qui y parvint en mai 1541, alors que, venu de la Floride, il se dirigeait vers les montagnes Rocheuses. De Soto et ses hommes traversèrent le fleuve dans le comté de Tunica, Missouri d'aujourd'hui. Venant du nord, Jolliet et Marquette furent cependant les premiers, — jusqu'à preuve du contraire, — à s'engager dans le Mississipi, à débarquer sur ses rives giboyeuses et d'une végétation incomparable, à décrire minutieusement les contrées qu'il arrose. Ils suivirent le cours du fleuve jusqu'à son confluent avec la rivière Arkansas, à l'endroit même, ou à peu près, où De Sôto revenait mourir en 1542. Puis ils rebroussèrent chemin. D'après les indigènes rencontrés, ils ne se trouvaient qu'à cinq jours de la mer. Mais convaincus que le fleuve ne se déchargeait ni "dans la mer de Virginie ni dans celle de Californie", ils tinrent conseil et décidèrent de ne pas s'aventurer plus loin. Pourquoi s'exposer inutilement, frustrer peut-être le Canada et la France des bénéfices éventuels des découvertes faites jusque là. Jolliet se sépara de Marquette à la Baie des Puans, vers la fin de décembre. Il continua son voyage jusqu'au saut Sainte-Marie, repartit enfin, en mai 1674, pour la capitale de la Nouvelle-France. Son canot chavira dans le Saint-Laurent, aux rapides de Lachine. Ses compagnons se noyèrent et lui-même échappa de justesse à la mort. "Je fus sauvé, écrivait-il un peu plus tard, après avoir été quatre heures dans l'eau, ayant perdu la vue et la connaissance, par des pêcheurs qui n'allaient jamais dans cet endroit, et qui n'y auraient pas été si la sainte Vierge ne m'avait pas obtenu cette grâce de Dieu, qui arrêta le cours de la nature pour me tirer de la mort."

★

Le tricentenaire de naissance de Jolliet tombait en 1945, le 21 septembre. Et l'on vient de rééditer à Montréal, pour commémorer l'événement, le **Louis Jolliet** (1) d'Ernest Gagnon, dont la première édition remonte déjà à 1902. Un fort volume de 358 pages, que le P. Adrien Pouliot, S.J., a annoté et enrichi de quarante illustrations, de haute valeur documentaire. L'ouvrage s'impose, si l'on veut mieux connaître et mieux comprendre l'une des plus belles figures de notre histoire. Car Louis Jolliet fut un Canadien authentique. Il naquit à Québec même, fils de Jean Jolliet, charron, employé de la Compagnie de la Nouvelle-France, et de Marie d'Abancourt. Après de solides études au collège des Jésuites, il songea à devenir prêtre, entra au Séminaire et reçut la tonsure en 1662. Il fit ensuite sa philosophie, renonça à l'état ecclésiastique, puis s'en fut étudier à Paris, d'où il ne revint qu'en 1668. Il passa dès lors la plus grande partie de sa vie à voyager, se consacrant en même temps à la traite des pelleteries. En mars 1680, après une exploration de la région qui s'étend du Saguenay à la Baie d'Hudson, il se vit concéder l'île d'Anticosti, où il s'installa avec sa femme, ses quatre enfants et ses domestiques. Son établissement ruiné en 1689 par les Anglais, il se remet à voyager, explore le Labrador, retourne en France en 1695, pour y conduire comme pilote la flûte **La Charente**, chargée de riches fourrures. Deux ans plus tard, le Roi le nommait professeur d'hydrographie à Québec. Jolliet était de son temps l'un des hommes les plus cultivés de la colonie, particulièrement versé dans les sciences. Il écrivait aussi fort bien, avec clarté, savait la musique et se plaisait à toucher l'orgue. Il mourut en 1700, probablement dans l'une des îles Mingan, où il avait des intérêts.

L'ILLETTRE

(Reproduction interdite)

(1) Librairie Beauchemin Limitée.

Le devoir des jeunes catholiques

OTTAWA — "Si les jeunes catholiques d'aujourd'hui veulent assurer à l'Eglise une expansion rayonnante, il leur faut à tout prix cultiver un idéal de haute culture spirituelle et tout imprégné de l'enseignement évangélique." C'est par ces paroles que le R. P. Gustave Sauvé, O.M.I., chef du secrétariat de l'Association d'éducation d'Ontario, terminait dans la salle paroissiale d'Eastview, la conférence qu'il prononçait devant un auditoire de jeunes gens. Après avoir passé en revue les dangers qui menacent la structure intime de la société moderne, le R. P. Sauvé a insisté sur la nécessité d'une sérieuse spiritualité, et d'une profonde culture intellectuelle.

La croyance religieuse des jeunes est menacée aujourd'hui, dit-il, par un vaste complot de propagande matérialiste, complot favorisé par le libéralisme religieux et par le libre examen.

D'où surgit une mentalité toute tissée d'indépendance vis-à-vis l'autorité, soit religieuse, soit civile. Livres, brochures, magazines, films servent aux jeunes intelligences une conception fausse de la vie.

Quel est donc le devoir des jeunes catholiques en face de cette vague d'athéisme et d'immoralité qui déferle sur le monde. C'est de prendre la défense de l'Eglise et de travailler au salut de leurs frères.

Plus que jamais, l'Eglise a besoin de ces jeunes qui feront éclater aux yeux de tous la lumière d'une vie sanctifiée par la grâce, de ces jeunes qui ne reculent pas devant les sacrifices d'une vie sacerdotale ou religieuse, devant les obligations de construire un foyer chrétien.

La Chronique « « « « *Internationale*

Correspondance spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Par André LAFLECHE

Le problème palestinien s'aggrave.—Résultats problématiques de la conférence des Quatre.

OTTAWA — Le problème palestinien s'aggrave. Le comité supérieur arabe a décrété une grève générale. Premier acte d'opposition officielle au rapport du comité anglo-américain chargé d'étudier le problème de la Terre Sainte. Les protestations arrivent autant de la part des Juifs que de celle des Arabes. Le chef du parti arabe indépendant en Palestine, M. Hadi, a déclaré que ses compatriotes se défendraient par tous les moyens à leur disposition et que la recommandation du rapport d'admettre 100,000 immigrants juifs en Palestine était une insulte à la démocratie.

Quant aux Juifs ils disent que le rapport n'offre que des palliatifs, la Palestine devait leur appartenir.

Les adversaires en présence sont résolus à imposer leur point de vue par la terreur. Les assassinats et les actes de terrorisme se perpétuent de part et d'autre. Une organisation secrète juive, "Hagana" désapprouve le rapport et insiste sur l'intention de ses membres de continuer à promouvoir une immigration juive en Palestine, libre et illimitée.

Grève générale

En signe de protestation, 1,000,000 d'Arabes ont fait la grève générale. Plus de 1,000 jeunes Arabes ont lancé des pierres à la police et aux troupes britanniques qui leur barraient la route pour franchir la porte de Damas. La foule criait "A bas les Américains, à bas les Britanniques". La ligue arabe a même prétendu vouloir déclarer la Palestine zone de combat, commencer une guerre sainte et procéder immédiatement à l'évacuation des femmes et des enfants.

Problème inextricable

Le problème palestinien s'avère inextricable. Comment prétendre que les Arabes toléreront l'entrée en Palestine de 100,000 nouveaux juifs quand ces derniers déclarent officiellement que leur unique ambition c'est de faire de la Palestine un Etat Juif? Même divisés entre eux les Arabes possèdent indiscutablement la puissance du nombre. Ils ont résisté jusqu'ici à des puissances comme l'Angleterre et la France; ils sauront bien faire bloc pour se garder de l'envahissement sioniste.

L'Angleterre et les Etats-Unis

Voulant se tirer d'affaire dans la situation actuelle de plus en plus critique, l'Angleterre désire l'aide des Etats-Unis mais le Congrès paraît hostile à une intervention américaine dans le problème palestinien. Les Américains favorisent l'entrée de 100,000 juifs en Palestine mais ils ne veulent pas aider les troupes britanniques à maintenir la paix dans le pays. Apparemment les Etats-Unis désirent limiter de plus en plus leurs contingents de troupes à l'étranger, surtout depuis leur insistance au sujet de l'évacuation des troupes soviétiques en Iran.

Réactions étrangères

En Egypte, le sheik Hassal al Banna a déclaré ouvertement que le rapport anglo-américain "jette quelques millions de Juifs dans la gueule du lion de 70,000,000 d'Arabes." "Nous considérons, a-t-il ajouté, que c'est une attitude diabolique de la part des puissances d'Occident, qui s'inspire d'une hostilité contre les Juifs. Ces puissances veulent se débarrasser des Juifs, et au lieu de leur trouver un **refuge en Europe**, elles les envoient **en Palestine** où ils trouveront leur fin."

On peut juger par cette déclaration à quelles interprétations peut porter le rapport anglo-américain sur la situation en Palestine. Les contradictions qu'il comporte sont par trop évidentes. Il refuse aux Juifs leur ambition d'un Etat national tout en contestant aux Arabes leur droit au statu quo qui leur assure la majorité; il recommande une immigration nouvelle tout en affirmant le maintien provisoire du principe énoncé en 1922, à l'effet que l'immigration juive ne doit pas causer de préjudice aux droits des autres parties de la population."

Le rapport anglo-américain n'aura en somme servi qu'à aggraver un litige déjà critique depuis plusieurs années.

La conférence des Quatre

L'attitude de la Russie à la conférence de la paix oblige les ministres des pays représentés à ralentir l'allure des réunions au sujet des différents traités de paix européens. Le représentant soviétique M. Molotov, qui semblait, les premiers jours, vouloir adopter une attitude plutôt conciliante, l'a vite abandonnée pour revenir à sa politique première d'exigences agressives.

A la réunion de vendredi dernier, les chefs yougoslave et italien ont soumis leurs réclamations respectives. La Yougoslavie veut avoir Trieste et toute la partie de la Vénitie julienne qui s'étend jusqu'à la frontière austro-italienne de 1914. L'Italie, de son côté, a offert à la Yougoslavie une frontière qui suivrait à peu près la ligne que Woodrow Wilson recommanda après la première grande guerre.

A la séance italo-yougoslave, les ministres ont continué de différer d'avis et il est évident qu'on perd peu à peu tout l'espoir de s'entendre sur quelque point important que ce soit. La délégation américaine paraît même décidée à partir pour Washington ne voulant pas prolonger inutilement la conférence.

Tout laisse prévoir que la conférence des Quatre aboutira à une impasse. Cette réunion qui devait jeter les bases des préliminaires aux traités de paix futurs n'a servi qu'à accentuer le profond malentendu qui règne au sein des nations victorieuses.

La guerre avec son cortège de souffrances et d'hécatombes n'a rien appris au monde. L'ambition, l'intérêt, l'argent, tels sont les dieux des hommes. Qui serait assez insensé pour croire que dans un pareil état d'esprit bâtir une paix durable est une entreprise possible?

L'intronisation du Sacré-Coeur de Jésus dans les foyers

Coeur Sacré de Jésus, que votre règne arrive!

Introniser le Sacré-Coeur, c'est mettre sur un trône, à la place d'honneur du foyer, l'image ou la statue du Sacré-Coeur, et proclamer devant cette image que le Coeur de Jésus est le Roi du Foyer qui se consacre à Lui sans réserve.

Pour bien faire l'Intronisation et en retirer beaucoup de fruits, il ne suffit pas d'envisager la seule cérémonie extérieure, mais il faut en comprendre la signification symbolique et s'engager sérieusement à la réaliser peu à peu . . . Il faut connaître la portée surnaturelle et profonde de cet hommage public de foi et d'amour à la Royauté du Coeur de Jésus.

L'Intronisation du Sacré-Coeur de Jésus n'est donc pas, loin de là, une simple cérémonie mais la reconnaissance officielle et pratique faite au foyer, de la Royauté sociale de Notre-Seigneur, et d'une manière très spéciale de Sa Souveraineté d'amour et de miséricorde.

Cette reconnaissance, l'Intronisation la veut, non passagère et d'un jour, mais permanente et poussée jusque dans ses dernières conséquences, par une transformation graduelle de la vie de famille sous l'influence du Coeur de Jésus.

Le fondateur de l'Intronisation, le Révérend Père Matéo, de la Congrégation des Sacrés-Coeurs de Picpus, ne s'est pas proposé de réaliser dans cette oeuvre avant tout, ni uniquement, la demande de Notre-Seigneur concernant l'exposition et la vénération de l'image de Son Coeur. Cette idée a certes sa place dans cette belle cérémonie de l'Intronisation, mais une place secondaire. Ce qui est l'âme de la croisade de l'Intronisation, c'est la doctrine de l'amour du Coeur de Jésus, réclamant notre amour réparateur, comme il ressort de l'ensemble des révélations de Paray. Son idéal suprême est de faire mettre en pratique cette doctrine, par la famille d'abord, par tous les organismes de la vie sociale ensuite.

Par cette proclamation de foi chrétienne, la famille, cellule sociale et petite patrie, entend réparer le mépris social dont le Coeur de Jésus est l'objet de la part de tant de familles, et par là restaurer peu à peu Ses droits souverains sur la société.

Elle est donc un hommage public et familial qui inaugure au foyer **une vie d'adoration, d'amour** et **de réparation** envers le Coeur de Jésus notre Roi de par Sa nature divine et humaine et qui veut régner par Son Amour.

Ce geste s'inspire de deux paroles sacrées, l'une prononcée par Jésus devant Pilate: **Rex sum ego**, "Je suis Roi," et l'autre adressée à sainte Marguerite-Marie à Paray: **"Je veux régner par mon Coeur."**

De tout ce qui précède, il résulte clairement que cette pieuse pratique plonge ses racines dans l'Evangile d'amour. Elle est à la foi et à l'égard de la Royauté du Sacré-Coeur un hommage d'adoration réparatrice, un hommage familial, social et permanent.

Ces divers éléments ne sont pas autant de parties distinctes et séparables. La véritable Intronisation en suppose nécessairement l'union indissoluble. En laisser tomber l'un ou l'autre ce serait prêcher une Intronisation diminuée, amoindrie, anémiée.

COMMENT INTRONISER?

Avant l'Intronisation, il faut:

1. Bien se rendre compte de sa signification, des engagements qu'elle comporte, et la famille doit se proposer sérieusement de les tenir fidèlement.

2. Choisir une date marquante pour la famille d'accord avec le prêtre qui doit faire la cérémonie. (Jour de Fête, solennité de l'Eglise, anniversaire, premier Vendredi du mois).

3. Réunir autant que possible tous les membres de la famille, faisant même quelques invitations dans le cercle d'amis et de connaissances.

4. Se procurer une belle image ou statue du Sacré-Coeur, le nombre suffisant d'exemplaires du Cérémonial et deux exemplaires du Document familial l'un plus grand et plus beau qui est conservé dans la famille; l'autre petit qui est envoyé à un Secrétariat de l'Oeuvre.

5. Se préparer par une bonne confession.

Le jour de la cérémonie:

1. Il est désirable que tous les membres de la famille s'approchent de la Sainte Table, et de plus, si la chose est possible, la famille fait célébrer la Messe à ses intentions.

2. A l'heure convenue, famille et invités se réunissent au salon. L'image ou la statue est placée provisoirement sur un petit autel orné de fleurs et de lumières.

3. Lorsque le prêtre est arrivé, il procède à la cérémonie en ayant soin de suivre exactement le cérémonial approuvé par Rome afin de gagner les Indulgences attachées à l'Intronisation.

Après la bénédiction de l'image, le prêtre, comme il est indiqué dans le cérémonial, l'installe à la place d'honneur qui lui est destinée au foyer.

4. A l'issue de la cérémonie, le prêtre, les parents et les enfants signent le document familial en double exemplaire. L'un, le plus grand, est gardé et encadré par la famille; l'autre, le plus petit, est envoyé avec l'adresse bien complète au Secrétariat diocésain de l'Oeuvre. Si l'on n'a pu se procurer le petit document familial, on peut se contenter d'envoyer au Secrétariat toutes les indications utiles pour que la famille puisse être inscrite au registre.

Après l'Intronisation:

La famille renouvelle l'Acte de consécration par la courte formule: Chaque soir à la prière en commun et le premier Vendredi du mois (qu'il faut sanctifier par une communion réparatrice après s'y être préparé, quand on le peut, dès la veille par l'exercice de l'Heure Sainte, recommandée spécialement par Pie XI).

Elle renouvelle par la Consécration du Cérémonial le jour de la Fête du Sacré-Coeur et de la Fête du Christ-Roi, célébrées comme des fêtes de famille, le jour anniversaire de l'Intronisation, enfin dans les grandes circonstances de la vie, aux jours de joie et d'épreuve.

La famille communiera le plus souvent possible. C'est le Coeur de Jésus qui nous a donné l'Eucharistie et c'est l'Eucharistie qui nous redonne le coeur de Jésus.

Tous les membres de la famille feront plus encore; ils seront apôtres, faisant connaître l'Intronisation autour d'eux et propageant par toutes les industries de leur zèle cette croisade d'amour et de conquête.

Familles de l'Intronisation, Jésus vous confie l'avènement de Son Règne sur la terre!

Le Canada sera mieux connu au Brésil

RIO-DE-JANEIRO — M. Jean Désy, ambassadeur canadien au Brésil, est au nombre des conférenciers qui parleront du Canada, au ministère de l'Education, ici. Les autres conférenciers sont le professeur Pierre Dansereau, de l'Université de Montréal, boursier du gouvernement brésilien; le Dr L.-P. Panneton, spécialiste et écrivain, et M. Jacques de Tonnancour, peintre canadien.

La science donne en peu de temps l'expérience de plusieurs siècles. — (D'AGUESSEAU).

SAINT-BONIFACE

A la cathédrale

Solennité de Saint-Joseph

Dimanche prochain, troisième dimanche après Pâques, on fera la solennité de Saint-Joseph. En cette occasion les membres du Cercle Ouvrier se rendront en procession à la cathédrale et assisteront à la messe de 7 h. 30 et recevront la communion. On entendra les confessions, en vue de cette cérémonie, samedi après-midi, à partir de 3 heures.

Cueillette de linge

Le service social organisera d'ici quelques jours une cueillette de linge afin d'aider les moins fortunés de la paroisse. Le linge doit être utilisable.

Musée

On est en train de changer la disposition des objets dans le musée. On fait faire de nouveaux casiers et les objets précieux qui sont au musée seront mis à l'abri. Entre-temps les touristes commencent à nous arriver. Le musée est une des attractions de notre petite ville. Ceux qui s'intéressent au Musée pourront nous faire tenir les objets qu'ils ont et dont ils consentiraient à se départir en faveur de cette institution unique en son genre.

Embellissons notre ville

Voici le printemps qui s'annonce de nouveau. Les rues, les cours des maisons, les parterres, les jardins, les arbres et même les maisons ont besoin d'être nettoyés, embellis, émondés. Cela demande du travail et des dépenses. Pourtant, avec un peu de bonne volonté et sans grands frais, on peut faire beaucoup. L'important est de s'y mettre: de couper l'herbe grimpante, nettoyer, sarcler, râteler, etc. Il faut que notre ville nous fasse honneur. Nous sommes un témoignage! Combien des nôtres oublient la chose constamment. Il nous vient une foule de touristes de l'étranger ou du Canada durant la belle saison et on nous juge d'après l'extérieur et la tenue de nos maisons et de nos parterres.

Embellissons, peinturons, nettoyons et faisons de notre jolie petite ville un endroit plaisant, symbole d'ordre et de tenue.

ARCHIDIOCESE DE ST-BONIFACE

Le concours de catéchisme diocésain aura lieu le samedi 1er juin de 9 h. 30 à 11 h. 30. Les curés sont priés d'envoyer la liste des concurrents avec mention de leurs grades respectifs. En français, les élèves des grades 11 et 12 ne concourent pas.

Les curés recevront à temps les questionnaires; ils sont priés de voir à la tenue du concours et à la correction. Les notes de l'examen devraient être envoyées avec les meilleures copies de chaque grade avant le 15 juin au secrétaire, M. l'abbé Stanislas Gauvin, à l'Archevêché de St-Boniface.

Remerciements du Saint-Père

S. Exc. Mgr Georges Cabana a reçu la lettre suivante:

DU VATICAN,
le 29 mars, 1946.

Monseigneur,

Le Délégué Apostolique à Ottawa a fait parvenir récemment au Saint-Père la somme recueillie dans le diocèse de St-Boniface en ces dernières années pour le Denier de Saint-Pierre. Cette somme s'élève à $3,000.

Sa Sainteté a agréé cette offrande avec beaucoup de bienveillance, heureuse de voir que malgré les dures circonstances de la guerre à peine achevée, la générosité de vos fidèles ne s'est pas démentie, non plus que leur dévouement au Successeur de Pierre. Qu'ils en soient félicités et remerciés, et que tous — à commencer par Votre Excellence — aient en retour une large bénédiction Apostolique, que le Saint-Père envoie de tout coeur aux charitables donateurs, en implorant pour eux l'abondance des divines grâces.

Veuillez agréer, Monseigneur, l'assurance de mes sentiments entièrement dévoués en N.-S.

J. B. MONTINI,
subst.

Retraites fermées

10-13 mai — Demoiselles de St-Claude. R. P. D. Jubinville, O.M.I.
13-16 mai — Hommes de St-Laurent. R. P. D. Jubinville, O.M.I.
17-20 mai — Demoiselles. R. P. A. Jobin, O.M.I.
20-23 — Hommes et jeunes gens. R. P. A. Jobin, O.M.I.

Elevé à la prêtrise



M. l'abbé James Mulholland a été ordonné prêtre dans l'église de St. Edward dimanche dernier par S. Exc. Mgr G.C. Murray, C. SS.R., archevêque coadjuteur de Winnipeg. Le nouveau prêtre est le fils de Mme C. Mulholland, de la paroisse de St. Edward. Il a célébré sa première messe dans l'église paroissiale le lendemain à 8 h. 15.

Petites Notes

Showers

En l'honneur de Mlle Cécile Paul, dont le mariage avec M. Ernest Seadon fut célébré le 27 avril, un shower fut organisé par Mmes T. Marius et D. Bélanger, et eut lieu à 528, rue Langevin, le mardi soir 23 avril.

On présenta des articles de lingerie comme cadeau à la future épouse.

Il y eut environ 50 invitées.

* * *

A l'occasion du mariage de Mlle Lorraine Laurin qui eut lieu le samedi 4 mai, Mme Antonio Chénier et Mme Roland Laurin organisèrent un shower d'ustensiles de cuisine. Ce shower eut lieu à la résidence de Mme Armand Chénier, 533, rue Ritchot, le mercredi 24 avril.

On comptait 42 invitées.

Naissances

M. et Mme Lucien Chaput (née Thérèse Poirier) sont heureux d'annoncer la naissance d'un fils, Bernard-Lucien, le samedi 27 avril.

M. et Mme Elie Neault (Florence Fontaine) sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille, Marie-Rose, le 4 mai.

* * *

M. et Mme Louis Maurice, née Agathe Magnan, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un garçon à l'hôpital de la Miséricorde, le 30 mars. Il fut baptisé par le R. P. Z. Magnan, O.M.I., sous les noms de Joseph-Louis-Gérald.

Remerciements

Les familles Jack Green et André Boisjoli désirent remercier sincèrement les membres du clergé, les religieuses, l'Union Nationale Française et toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie soit par offrandes de messes, de prières, etc., à l'occasion de leur récent deuil.

Bibliothèque publique de St-Boniface

Voici le temps des vacances qui s'amène. Pourquoi ne pas vous abonner à la bibliothèque publique située à 140, avenue Provencher? (Téléphone 201137). Les heures sont de 9 h. du matin à 5 h. de l'après-midi, tous les jours, ainsi que les mercredi et vendredi soirs. Vous y trouverez une foule de bons livres intéressants et instructifs. On fait partout une campagne en faveur de la bonne lecture. Tous nos livres sont de cette catégorie!

Nous en sommes rendus à 75 abonnés. Il nous en faut beaucoup plus, au moins plusieurs centaines de lecteurs. Que tous se donnent le mot!

Soirée étudiante

Nous invitons pour vendredi soir, le 10 mai, parents et amis des étudiants à assister à notre parade et à prendre part au feu de camp.

Notez ici les changements:

1. Grand ralliement des étudiants au Parc Provencher, vendredi soir à 6 h. 30, P.M.
2. Départ de la parade à 7 h. P.M.
3. Parcours: rue St Jean-Baptiste, avenue Provencher, rue Taché et entrée à la Cathédrale.
4. A 8 h. 15, sortie de la Cathédrale.
5. Rassemblement sur le terrain du collège.
6. Déroulement de jeux scéniques.
7. Feu de camp.

Venons en grand nombre applaudir et encourager la fierté étudiante.

(Communiqué).

Mariages

SEADON—PAUL

Le samedi 27 avril, à 10 h. 30, fut célébré en la cathédrale de St-Boniface le mariage de Mlle Cécile Paul, fille de M. et Mme Sinaï Paul, avec M. Ernest Seadon, fils de M. et Mme William Seadon, de Norwood. M. l'abbé A. Chamberland bénit le mariage.

M. Paul accompagnait sa fille, qui était revêtue d'un ensemble trois pièces de teinte bleu aquamarine, avec accessoires bruns. Elle avait un corsage de roses "American Beauty."

Pendant la messe M. Armand Demeule chanta quelques cantiques appropriés, accompagné à l'orgue par Mme S. Bourbonnière.

Une réception eut lieu ensuite à la salle du Cercle Ouvrier.

Les nouveaux mariés partirent en voyage à Chicago, Ill.

Ils résideront sur la rue Chandos, Norwood.

CHENIER—LAURIN

Le mariage de Mlle Lorraine Laurin, fille de M. et Mme Basile Laurin avec M. Lucien Chénier, fils de M. et Mme Armand Chénier, fut célébré en la cathédrale de St-Boniface le samedi 4 mai, à 10 heures.

M. l'abbé L. Blais, curé, officia à la cérémonie du mariage.

La mariée, accompagnée de son père, était revêtue d'une longue robe en satin blanc, avec encolure "sweetheart," manches longues, voile trois-quart, retenu par une coiffure genre "sweetheart." Elle tenait un bouquet de roses "American Beauty."

La soeur de la mariée, Mme J. Cadieux, était dame d'honneur, et Mlle Thérèse Chénier, soeur du marié, était fille d'honneur. Mme Cadieux portait une toilette rose et Mlle Chénier était vêtue d'une longue robe bleue. Toutes deux avaient un bouquet de fleurs.

Les garçons d'honneur étaient M. E. Chénier, frère du marié, et Oril Laurin, frère de la mariée.

M. Armand Chénier agissait comme témoin pour son fils.

Quelques cantiques furent exécutés pendant la messe par M. Roméo Plante, tandis que Mme S. Bourbonnière touchait l'orgue.

A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception eut lieu dans la salle du Cercle Ouvrier.

M. et Mme Chénier sont partis en voyage à Kenora, Ont. A leur retour, ils demeureront à St-Vital.

PAUL—RUEL

M. l'abbé A. d'Eschambault a béni, le samedi 4 mai, à 9 heures, en la cathédrale, le mariage de Mlle Yvonne Ruel, fille de M. et Mme Ernest Ruel, de Ste-Anne des Chênes, avec M. André Paul, fils de M. et Mme Sinaï Paul, de St-Boniface.

La toilette de la mariée consistait en un costume blanc, avec chapeau blanc. Son corsage était composé de roses "American Beauty."

Le père de la mariée l'accompagnait à l'autel, tandis que M. Paul servait de témoin à son fils.

Le chant fut exécuté pendant la messe par M. Armand Demeule. Mme S. Bourbonnière était à l'orgue.

Après la cérémonie religieuse, une réceptein eut lieu à 528, rue Langevin, résidence des parents du marié.

Les nouveaux époux sont partis en voyage à Régina. Ils vont demeurer à 528, rue Langevin.

Radio St-Boniface fait de nouveau appel à tous ceux qui ont quelque talent soit pour le chant, la musique de tous genres, etc., et qui aimeraient à contribuer à ses programmes réguliers qui seront irradiés d'ici quelques semaines. Ils pourront se rendre au studio du poste CKSB le mardi soir 14 mai, après 7 h. du soir, où ils rencontreront M. Leprohon, le gérant. On prie ces personnes de bien vouloir apporter leur musique.

(Communiqué).

Société d'Enseignement Postscolaire

Voici la liste des films français que la Bibilothèque Carnegie, de la rue William, a en magasin. Comme nous l'avons dit, il est probable que nous aurons nous-mêmes, d'ici quelques semaines, une série de films français. En attendant, voici les films qu'on peut se procurer à la Carnegie. Tous sont excellents et en français (films sonores).

A la conquête de l'esprit humain;
Aux bons soins du facteur;
Aux seuils du Pacifique;
Un bel avenir;
Brésil;
Carrefour de l'Atlantique;
C'est la guerre éclair;
Notre jeunesse ailée;
Coups d'ailes;
L'Expédition du Spitzbergen;
Le Front du forestier;
Lions du Nord;
Maintenant la Paix;
Malte;
Nos amis en détresse;
Notre héritage;
Pays de mon coeur;
Permission de 48 heures;
Pour la conservation des aliments;
Révolution alimentaire;
La Route de Tokyo;
Le temps des sucres;
Un siècle s'est écoulé;
La vaillante compagnie;
V-I;
L'Aile gauche du front;
Le Vent qui chante;
La Vallée du Tennessee;
Vitamines ABCD;
Les Voies du Nord;
Montevideo;
Reportage (112);
"Early Start" (film français dont nous n'avons pas le titre français);

Ce sont là des films éducationnels qu'on pourra se procurer pour une somme modique (50 et 25 sous).

Au Juniorat de la Sainte-Famille

En suivant régulièrement, comme nous le faisons, les exercices du Mois de Marie bien des fois résonnent à notre coeur, ces paroles du poète oblat:

"Oh, qu'il fait beau de nous trouver ensemble,
En cet instant, prosternés à l'autel,
Où tant de fois, la Reine de ce temple,
Nous consacre de son doigt maternel."

Oh oui, jeunes aspirants oblats, prions avec amour, Celle qui nous a tout donné. Que ce mois de mai devienne pour nous, le mois de la reconnaissance et de la joie. Pour rester sur cette même pensée de JOIE, dimanche dernier a été inaugurée, à la grand'messe, par le sermon si pratique du R. P. A. Lemoine: "LA SEMAINE DE LA JOIE." Chaque soir, une demi-heure durant, un des nôtres traite un sujet approprié — le tout égayé de chants. De toutes ces pensées joyeuses une gerbe de gaieté se formera, dont les parfums, longtemps, seront pour nos coeurs un encouragement et une force consolante dans notre vie.

Cette semaine, dans le département des Pères, notre Juniorat semblait désert. Le nombre restreint des Pères pour le ministère et le service intérieur était en devoir; les autres étaient, soit en voyage, soit dans les paroisses.

Les jeux sont à la mode. La balle dure et la molle ont leurs adeptes, mais, le tennis qui vient de faire sournoisement son entrée, leur enlève des disciples enthousiastes. On dit: "Que l'ennui naquit de l'uniformité". Il fait bon de savoir varier pour maintenir l'intérêt. Les exercices de gymnastique sont revenus à l'ordre du jour. Nous les goûtons davantage, sachant que conduits comme ils le sont, ils ne peuvent que nous profiter: physiquement, moralement, intellectuellement. Il faut du mouvement à la fin de l'année, pour nous tenir en place. (comprenez l'antithèse.)

Le Père Supérieur fait un beau travail dans l'Est, essayant de mieux soulever la sympathie pour notre oeuvre. Nos prières l'accompagnent.

De passage aux dernières heures: les RR. PP. A. Plamondon, de Camperville, A. Florentin, de Sandy Bay, A. Lacelle, de Kenora.

Chapelle Ste-Marie

S. Exc. Mgr Cabana, archevêque-coadjuteur de St-Boniface, est venu le 7 mai dernier, conférer le sacrement de Confirmation à 11 enfants de notre desserte. Il était accompagné du R.P. F.-X. Hamel, S.J., et de MM. les abbés M. Mireault et E. Hébert.

M. l'abbé L. Bédard, desservant, lui a souhaité la bienvenue, l'a remercié de l'intérêt qu'il porte aux fidèles de la desserte. Il lui a ensuite fait connaître l'état des finances de la chapelle, lesquelles sont très satisfaisantes.

Après avoir questionné les enfants, S. Excellence a félicité les paroissiens de leur bon esprit, a remercié les religieuses du dévouement qu'elles exercent auprès des enfants, a demandé à tous de prier afin que Dieu suscite des vocations religieuses parmi nos enfants.

S. Excellence a ensuite officié à la bénédiction du Saint Sacrement.

M. et Mme E.-A. Poulain remplissaient les fonctions de parrain et marraine des nouveaux confirmés.

La cérémonie toujours si touchante de la première communion a eu lieu à la chapelle, le 8 mai, jour de la solennité de la fête de St-Joseph. Le chant pendant la grand'messe a été exécuté par les religieuses et par les élèves.

Baptême

Lorraine-Violet-Mary, née le 18 mars, baptisée le 5 mai, enfant de René Hamel et de Muriel Sweet. Parrain et marraine, Adonis Hamel et Annette Cronk.

Election d'un nouveau gouverneur à l'Université

Les anciens élèves de l'Université devront élire un des leurs pour servir de gouverneur. On a reçu les avis à cet effet et la liste des candidats.

Sans vouloir rien dire contre aucun des candidats, nous prenons sur nous de recommander M. Andrew Moore. M. Moore nous a toujours été très sympathique; il est l'auteur d'une thèse sur la question des écoles où il rend justice à nos causes. Nous croyons que des quatre candidats, il est, à notre point de vue, celui qu'il est préférable d'élire.

(Comm.) (Un ancien)

Desserte du Précieux-Sang

Le jeudi 2 mai avait lieu dans notre chapelle une promesse Guide. Les trois doigts levés les aspirants s'engageaient " à servir de leur mieux Dieu, l'Eglise et la patrie, à aider leur prochain en toutes circonstances et à observer la loi des Guides."

Ces nouvelles Guides sont: Denise Blanchette, Doris Brisson, Raymonde Gagné, Annette Lambert, Claire Sourisseau et Dora Tardif.

Les Guides des Cie Rose du Canada et Thérèse de Lisieux chantèrent les motets de la Bénédiction du S.-Sacrement. M. l'abbé S. Gauvin, aumônier des Guides, fit le sermon de circonstance.

Puisse la Providence aider ce mouvement tout nouveau à notre chapelle et aider les Guides à être "Toujours prêtes à servir."

* * *

La dernière partie de cartes de la saison, organisée par les enfants eut lieu le 3 mai. Voici les noms des heureux gagnants:

Prix de cinq mains: Mme E. De Montigny, Mme . J. Brisson, Mlle Thérèse Simard, Mme J. Daignault et M. Roger Orieux.

Prix de pool: M. R. Collette, 150 points, et Mme Alex Cadieux, 149 points.

Tirage: le $10.00 fut gagné par Mme H. Musso.

Nous remercions tous les organisateurs de la soirée, tous ceux et celles qui se sont dévoués à la vente des billets pour le tirage. Merci aussi aux nombreux amis qui sont venus encourager nos enfants.

Notre chapelle possède maintenant un très bel ostensoir, don d'une famille de la paroisse. Merci sincère.

Tous les soirs à 7 h. 30 a lieu à la chapelle les exercices du mois de Marie.

Mon Guide au Cinéma

"Il est absolument nécessaire que le peuple sache clairement quels sont les films permis pour tous; quels sont ceux qu'il n'est permis de voir qu'à certaines conditions; quels sont ceux, enfin, qui sont pernicieux ou franchement mauvais." —PIE XI.

Quelques films à l'affiche cette semaine

Film	Cote
Bandit Of Sherwood Forest	I
The Story Of Alexander Graham Bell	I
Just Around The Corner	I
So goes My Love	I
Spellbound	II
A Night In Paradise	III

I.—N'offre aucun danger pour le public en général.
II.—Ne convient qu'aux adultes.
III.—A rejeter parce que condamnable en partie.
IV.—Condamné.

Le coût de la vie est plus élevé

OTTAWA — L'index du coût de la vie au Canada le 1er avril était plus élevé qu'en aucun temps durant la guerre, rapporte le Bureau des statistiques du Dominion.

Le Bureau dit dans son rapport officiel que, sur la base 1935-39 comptant 100, le pourcentage est monté à 120.1 au 1er mars et à 120.8 au 1er avril. Ce dernier chiffre excède légèrement le niveau de temps de guerre qui fut de 120.5 au mois d'août 1945.

A Travers les Centres Français du Manitoba

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

St-Jean-Baptiste

Décès

Mme Ernest Beaudette

Mme Ernest Beaudette, née Marie Morin, est décédée après quelques jours de maladie à l'hôpital de St-Boniface, le 29 avril. Le service a eu lieu le 2 mai et fut chanté par M. le curé J.-S. Caron. Félix Beaudette, son beau-frère, portait la croix. Ses fils et ses gendres, MM. R. Mathieu et Lucien Beaulieu, Emile Beaudette, Alfred Beaudette, Félix Beaudette et E. Beaudette étaient porteurs.

Lui survivent, son époux, Ernest, son fils, Hilaire, et les autres fils déjà nommés; ses filles, Emelia (Mme Guay), Dorilda (Mme Lucien Beaulieu), Delphine (Mme Mathieu).

Le choeur de chant était sous la direction de M. Edmond St-Amant, secondé par MM. Georges Carrol, Joseph St-Amant et Armand Guénette. Mlle Antoinette Champagne touchait l'orgue.

Les Dames de Ste-Anne y assistaient en très grand nombre.

Remerciements

La famille remercie toutes les personnes qui lui ont manifesté de la sympathie dans cette épreuve.

Saint-Norbert

M. et Mme J.-Adélard Labelle (Alice-M. Lemoine) ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, à l'hôpital de la Miséricorde le 2 mai dernier. Il fut baptisé par Mgr M. Kessler, V.G., le dimanche 5 mai, sous les noms de Joseph - Gérard - Augustin - Norbert Parrain et marraine, M. et Mme Augustin Labelle, de Côte St-Paul, Montréal, oncle et tante de l'enfant, représentés par M. et Mme Joseph Labelle, grands-parents.

Concours de français

Le concours de français de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba aura lieu le samedi 18 mai, de 9 heures à midi.

Saint-Eustache

Assemblée

Le dimanche 28 avril eut lieu à la salle paroissiale une assemblée pour une nouvelle salle. Il y eut aussi l'élection d'un comité pour étudier les différentes questions se rapportant à la salle paroissiale. Ce comité se compose des membres suivants: MM. Alfred Hamelin, Raoul Allard, Eugène Girard, Clément Lachance, Sam Lacroix, D. Létourneau, T. Rivard, Albert Gauvin, Lionel Boulet, Roland Beaudin, Alphonse Houde, et Mmes Théo. Rivard, Amédée Beaudin, F. Godin, Adjutor Picard, Edmond-O. Laramée et Francis Fleury. M. Jack McDowell, membre de la législature pour le comté d'Iberville, a été élu membre honoraire de ce comité. Nos deux syndics, MM. René Leclerc et Avila Ménard et notre curé font aussi partie "ex officio" de ce comité.

A cette même réunion il fut question d'un pont sur la rivière Assiniboine.

Au commencement de la semaine dernière, le R.P. J. Sabourin, S.J., est venu au nom de l'Association d'Education faire la visite des écoles. Il se rendit dans les écoles suivantes: Baie St-Paul Est, l'Ecole du village, Chabot et Baie St-Paul Ouest.

Le jeudi 2 mai nous avons eu à la salle paroissiale le Festival de la Bonne Chanson et des déclamations de l'école du village. Le R.P. P.-E. Gingras, S.J., est venu accompagné du R.P. Labrosse et de M. Desautels, de St-Boniface. M. le curé H. Roy, d'Elie, le R.P. J. Sabourin ainsi que notre curé, les Religieuses de N.-D. des Missions, d'Elie, et un bon nombre de parents y assistèrent.

Le soldat Napoléon Bernardin, fils de M. et Mme Henry Bernardin, est de retour après un séjour outre-mer, ainsi que le soldat Armand Leclerc, fils de M. et Mme Pierre Leclerc, de la Baie St-Paul.

Le soldat Napoléon Bernardin et l'ex-soldat Lucien Beaudin ont fait la quête, dimanche dernier, pour la construction de l'église de Notre-Dame de la Victoire, quête demandée par S. Exc. Mgr l'Archevêque.

M. Johny Beaudin a commencé à se bâtir une maison au village. M. Alexandre Hamelin termine la construction d'une salle de billard.

Mme Cyril Hamelin, de San Clara, était de passage chez ses parents, M. et Mme Amédée Beaudin.

Mlle V. Beaudin, de Winnipeg, est venue chez ses parents, M. et Mme Adélard Beaudin.

Mlle J. Miller, de Winnipeg, était de passage chez M. et Mme Alfred Hamelin, il y a quelque temps.

Mme Amédée Lamontagne, de St-Boniface, est en visite chez ses parents.

Mme John Halpin et Mlle Irène Ménard sont allées à Letellier, dernièrement.

Soirée récréative

Le dimanche 12 mai à 8 heures, à la salle paroissiale, à l'occasion de la "Fête des Mères," les enfants de l'école du village donneront une soirée récréative. Ils invitent tous leurs parents et amis du village et des paroisses voisines. Venez en grand nombre car il y aura des jeux et des prix pour tous les goûts. Il y aura aussi un beau programme de chant et de musique. Bienvenue à tous pour le dimanche 12 avril.

Otterburne

Marie-Lorraine, enfant d'Armand Dumont et de Lucia Rochon baptisée le 28 avril à l'hôpital de la Miséricorde, par Mgr Kessler. Parrain et marraine, M. et Mme Alexandre Dumont, grands-parents de l'enfant.

Roland Vermette, fils de M. et et Mme J.-T. Vermette, est revenu d'outre-mer après quatre ans d'absence.

Lorette

M. et Mme Alfred Desmarais, née Agnès Dornez, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, à l'hôpital de St-Boniface le 7 avril, et baptisé le 9 sous les noms de Joseph-Léon-Paul. Parrain et marraine, M. et Mme Léon Desmarais.

Laurier

Mariage

Bourgouin-Clément

Le 6 mai, en l'église paroissiale de Notre-Dame des Victoires, M. le Curé bénissait le mariage de Mlle Thérèse Clément, fille de M. et Mme Eugène Clément, avec M. Michel Bourgouin, fils de M. et Mme Odilon Bourgouin. Pendant et après la grand'messe, Mme M.-L. Robert chanta deux cantiques de circonstance. M. H. Doucette touchait l'orgue.

La mariée portait une jolie toilette blanche; la fille d'honneur, Mlle Rita Clément, portait aussi une longue robe rose, M. Henri Bourgouin était garçon d'honneur. Après la cérémonie, il y eut réception et dîner chez les parents de la mariée. Les jeunes époux reçurent de nombreux et jolis cadeaux.

Dans quelques jours, M. et Mme Bourgouin iront habiter à Cedar Lake, Ont.

Le sergent Solange Van Humbeck, du corps féminin de l'armée canadienne, est de retour d'un séjour d'un an en Anglêterre.

Le soldat Gustave Ritchot est aussi de retour après avoir fait part de l'armée d'occupation en Allemagne.

Mmes A. McCann et D. Hill, filles de M. Herménégilde Fradette, étaient en visite dans leur famille. Mme Hill était en visite d'adieu, car avec son bébé Lorraine, elle part prochainement pour l'Angleterre où elle va rejoindre son mari.

Mlle Albina Boisvert est partie pour quelque temps chez sa soeur à Hurst, Ont.

Mlle Eugénie Pineau est de retour d'un séjour de trois semaines à Rorekton.

N.-D. de Lourdes

Les paroissiens se réjouissent de retrouver parmi eux leur curé qui avait dû s'absenter durant deux mois pour cause de santé.

La campagne sur la joie est lancée à l'école cette semaine. Tous les élèves sont enthousiasmés.

Tableau d'honneur

Grade 1 Sr.: Claude Bazin, Suzanne Tranq et Eugène Pantel.

Grade 1 Jr.: Thérèse Faucher, Bertrand Delaquis, Rodolphe Robitaille, Louisa Durand et Marc Bazin.

Grade II: Claire Durand, Dolorès Fouasse et Meinrad Pelé.

Grade III: Georgette Durand, Simone Monchamp et Alban Préjet.

Grade IV: Olive Durand, Damien Durand et Annette Kolly.

Grade V: Laurette Chabbert, Léa Jamault et Suzanne Durand.

Grade VI: Annette Jamault et Denise Augert.

Grade VII: Lorraine Gaborieau et Denise Gour.

Grade VIII: Jeanne Lamoureux et Régina Delaquis.

Grade IX: Ange Fouasse, Evelyne Bazin et Thérèse Gaultier.

Grade X: Marie-Aimée Jamault, Yvette Lesage et Evelyne Bosc.

Grade XI: Lorraine Préjet, Thérèse Augert et Germaine Pilloud.

Grade XII: Hélène Poiron et Hélène Bosc.

La Salle

M. et Mme Aurel Tellier, (Elsie Vermette) sont heureux d'annoncer la naissance d'un garçon, le 7 avril. Il fut baptisé le 14 avril à l'hôpital de la Miséricorde et reçut les noms de Joseph-Gérard-Auguste. Parrain et marraine, M. et Mme Auguste Vermette, de St-Pierre, grands-parents de l'enfant.

St-Pierre-Jolys

M. et Mme Napoléon Paradis ont le plaisir d'annoncer à leurs amis les fiançailles de leur fille, Gertrude, de Val D'Or, P.Q., avec M. Maurice Têtu, de Val D'Or, fils de M. et Mme Omer Têtu de Montmagny, P.Q.

Ste-Agathe

Fiançailles

M. et Mme Arthur Fontaine annoncent les fiançailles de leur fille, Germaine, avec M. Léo Bruneau, fils de M. et Mme Ludger Bruneau, de St-Jean-Baptiste.

Le mariage aura lieu le 15 mai.

Lewis

Mme Rose Klyne est partie le mercredi soir 1er mai avec sa fille, Mme P.-A. Asselin, de Lewis, Man., pour rendre visite à son fils, Ernest, de Toronto, et à sa fille, Rose, de Montréal.

Le R. P. J. Poulet, O.M.I., est décédé au Cap-de-la-Madeleine

TROIS-RIVIERES — Le R.P. Joseph Poulet, O.M.I., est décédé au monastère des Pères Oblats, au Cap de la Madeleine. Il était âgé de 65 ans. Il était paralysé depuis un an et demi. Né à Ste-Clotilde, comté de Nicolet, le 25 avril 1881, il a fait ses études classiques au Séminaire de Nicolet. Il est entré au noviciat des Pères Oblats en 1903 et fut ordonné prêtre en 1907 à St-Boniface, Man., par Mgr Langevin.

Après son ordination le jeune prêtre fut envoyé dans les Missions de l'Ouest Canadien où il vécut pendant de nombreuses années, exerçant surtout son ministère à Lestock, Saskatchewan. Il revint dans l'Est du pays en 1932 comme prédicateur de retraites, surtout au Cap de la Madeleine.

Festival de la Bonne Chanson

Le 24 mai, c'est la fête de Dollard, la fête de la jeunesse canadienne-française. L'occasion annuelle de stimuler la fierté nationale chez nos jeunes. Ceux de St-Boniface et du Sacré-Coeur n'ont pas oublié le ralliement de l'an dernier: communion générale, festival sportif de l'après-midi, souper pittoresque dans les salles de l'Académie et du Collège, soirée joyeuse, malgré le ciel douteux.

Le 24 mai prochain gardera l'atmosphère de fête. Et la soirée sera plus grandiose. La campagne se joint à la ville, les parents s'unissent aux enfants: le cercle s'élargit, on se transporte à l'Auditorium de Winnipeg, pour y chanter notre folklore national. Et sous le couvert de ces chansons, derrière le défilé des choeurs, ce doit être l'âme française qui revit! "Si Dollard revenait", il nous encouragerait à faire de cette soirée une réussite parfaite.

Pour nous du Manitoba, cette fête nationale revêt un cachet plus solennel encore; nous célébrerons ce soir-là le 30ème anniversaire de l'Association d'Education. Pouvait-on imaginer plus belle célébration, qu'une réunion brillante et publique, où, tous en choeur, nous entonnerons nos chansons canadiennes?

Voilà bien des raisons qui justifient le Festival! Comme si nous avions à plaider une cause! Quand il s'agit bien simplement de nous préparer à la fête, de nous faire le coeur, de nous réjouir à l'avance.

Le 24 approche. La tournée des paroisses est terminée. Les billets du Festival sont en circulation par la campagne. On frappera ces jours-ci à votre porte. Achetez des billets; que ce soit une sortie de famille! Un bon conseil: ne manquez pas cette occasion de vous procurer vos billets d'entrée, car l'Auditorium sera vite rempli. Et il vous faut voir cela.

Ceux qui ont goûté aux Festivals paroissiaux sont déjà ravis. La diction est soignée, le chant fini. Des semaines durant, les directeurs ont brossé leurs pièces. Le 24, chaque chorale nous présentera ce que ce travail a produit de meilleur. Le Festival ne peut donc être qu'un succès. La liste des participants et le programme seront publiés la semaine prochaine.

Jusqu'à nouvel ordre, les billets sont en vente, à 25 sous, au secrétariat de l'Association d'Education, 200, avenue Provencher, St-Boniface.

Le comité d'organisation.

St-François-Xavier

Décès

M. Léopold Dufresne

Le jeudi 2 mai, eurent lieu en notre église paroissiale, les funérailles de M. Léopold Dufresne, décédé le lundi 29 avril, à l'hôpital de St-Boniface. Il était âgé de 46 ans.

La vie de M. Dufresne s'est pratiquement écoulée à Lorette, Man., où il naquit en 1900. Au fait, il ne quitta cette paroisse qu'au mois d'octobre 1945 pour venir résider à St-François-Xavier où sa famille compte déjà de nombreux amis.

Outre son épouse, née Marie de Liesse Lagacé, le défunt laisse dans le deuil, sept enfants dont six fils: Félix, Maurice, Damase, Joseph, Lucien et Fernand; une fille, Agnès, tous encore au foyer; trois frères, Olivier, de Providence, R.I., Joseph et Jean, d'Oka, P.Q.; quatre soeurs, la Rév. Sr du Précieux Sang, (Marie) des Soeurs de St-Joseph, Mme Almanzar Manaigre, (Marguerite) de Lorette, Man., Anna, d'Oka, P.Q., Mme Azarie Lavoie, (Reine) de St-Adolphe, Man., et Mme Camille Léveillé, (Madeleine) de la Rivière-du-Loup, P.Q.

M. le curé P.-E. Halde fit la levée du corps. Mgr J.-C. St-Amant, P.D., ex-curé de Lorette, chanta la messe de Requiem, assisté de MM. les abbés M. Mireault et A. Hébert comme diacre et sous-diacre. MM. les abbés Evariste et Paul-Emile Halde assistaient au choeur.

Les porteurs furent: Clovis Lagacé, Guillaume Henry, Donat Levasseur, Almanzar et Adrien Manaigre. Une assistance nombreuse de parents et d'amis témoignèrent de leur sympathie. Les restes mortels de M. Dufresne reposent dans notre cimetière paroissial.

Remerciements

Mme Marie de L. Dufresne et les membres de sa famille remercient bien sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur deuil récent.

Le Festival

Le Festival de la Bonne Chanson eut lieu le jeudi 2 mai, dans notre paroisse. MM. les abbés Harold Roy, d'Elie, et G. Gervais, de St-Eustache, ainsi que le R.P. J. Sabourin, S.J., le R.P. R. Labrosse, S.J., et M. J. Desautels, de St-Boniface, rehaussèrent la soirée de leur présence.

Après l'audition des chants et de la récitation, le R.P. P.-E. Gingras, S.J., juge pour la circonstance, fit ses remarques sans toutefois rendre publiquement son jugement, et il laissa les jeunes artistes incertains et confiants de leur succès, car un groupe sur trois sera choisi pour l'exécution du 24 mai prochain à l'Auditorium de Winnipeg.

Ici et là

Au cours d'une partie de balle-au-camp qui eut lieu le dimanche 21 avril, un accident assez grave survenu à M. Léon Précourt le conduisit à l'hôpital de St-Boniface où il subit une opération d'urgence. Il nous fait plaisir de pouvoir annoncer à son équipe et à ses amis que M. Précourt est revenu à sa demeure ces jours derniers; nous lui souhaitons une prompte et heureuse convalescence.

Au cours de la semaine, M. et Mme Alcide Beaudoin, de Winnipeg, M. Bernard Fouillard, Denis Fouillard, Thomas Selby, Mlle Marie Simard, Mlle Marie Fouillard, de St-Lazare, furent de passage au presbytère.

Les soldats Joachim et Jules Allard, fils de M. C.-Alex. Allard, récemment arrivés d'outre-mer, sont en vacances dans leur famille. Leur frère, Léopold, de la marine, a été licencié.

Baptêmes

21 avril—Charles-Denis-Joseph, né le 10 avril, fils de Laurent Allard et de Laurette Bernardin. Parrain et marraine, M. Charles-Alex Allard et Mlle Thérèse Allard.

23 avril—Marie-Jacqueline, née le 4 avril, fille d'Eustache Lussier et de Clémentine White. Parrain et marraine, M. et Mme J.-B. Winsell.

23 avril—Marie-Hélène-Joyce, fille d'Alexandre Vivier et de Délia Paul, née le 19 avril. Parrain et marraine, M. Daniel Laroque et Mlle Hélène Todd.

5 mai—Orval-Homer-Joseph, né le 27 avril, fils de Léopold Régnier et de Cécile Aquin. Parrain et marraine, M. Roméo Aquin et Mme Annette Aquin.

Mère catholique



Mme Joy Seth Hurd, de Lakewood, Ohio, qui a été choisie comme "la mère catholique de 1946" aux Etats-Unis. Elle est mère de 15 enfants dont 5 étaient dans les forces armées.

Un officier de l'UNRRA veut protester

TRIESTE — Un officier administratif de l'UNNRA a dit qu'il a donné sa démission pour protester contre ce qu'il a qualifié de mauvaise distribution par les Yougoslaves des marchandises de l'UNNRA.

Il a eu de fréquents rapports à l'effet que les marchandises envoyées en Yougoslavie ont retraversé la ligne Morgan pour être distribuées aux éléments qui appuient le régime Tito. L'officier américain qui a demandé qu'on ne publie pas son nom immédiatement, est inspecteur du comité de rétablissement.

Un haut-commissaire canadien est décédé à Dublin

DUBLIN — La mort vient de mettre fin à la carrière diplomatique du haut-commissaire canadien à Dublin, M. Merchant Mahoney, 59 ans, décédé après une longue maladie. Il occupait ce poste depuis l'automne dernier.

M. Mahoney avait rempli diverses charges diplomatiques à Washington depuis 1916. Depuis son arrivée en Irlande, il fut constamment sous les soins des médecins.

Cours de grain fourni par

James Richardson & Sons Ltd.

1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg Téléphone 93 452

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

AVOINE

Le lundi 29 avril—C.W. No 2 51½, C.W. No 3 51½, Fourrage No 1 51½, Fourrage No 2 51½, Fourrage No 3 51½, Sur voie net 51½.

Le mardi 30 avril—C.W. No 2 51½, C.W. No 3 51½, Fourrage No 1 51½, Fourrage No 2 51½, Fourrage No 3 51½, Sur voie net 51½.

Le mercredi 1er mai—C.W. No 2 51½, C.W. No 3 51½, Fourrage No 1 51½, Fourrage No 2 51½, Fourrage No 3 51½, Sur voie net 51½.

Le jeudi 2 mai — C.W. No 2 51½, C.W. No 3 51½, Fourrage No 1 51½, Fourrage No 2 51½, Fourrage No 3 51½, Sur voie net 51½.

Le vendredi 3 mai—C.W. No 2 51½, C.W. No 3 51½, Fourrage No 1 51½, Fourrage No 2 51½, Fourrage No 3 51½, Sur voie net 51½.

Le samedi 4 mai—C.W. No 2 51½, C.W. No 3 51½, Fourrage No 1 51½, Fourrage No 2 51½, Fourrage No 3 51½, Sur voie net 51½.

ORGE

Le lundi 29 avril—C.W. No 2 6 rangs 64¾, C.W. No 3 6 rangs 64¾, Fourrage No 1 64¾, Fourrage No 2 64¾, Fourrage No 3 64¾, Sur voie net 64¾.

Le mardi 30 avril—C.W. No 2 6 rangs 64¾, C.W. No 3 6 rangs 64¾, Fourrage No 1 64¾, Fourrage No 2 64¾, Fourrage No 3 64¾, Sur voie net 64¾.

Le mercredi 1er mai—C.W. No 2 6 rangs 64¾, C.W. No 3 6 rangs 64¾, Fourrage No 1 64¾, Fourrage No 2 64¾, Fourrage No 3 64¾, Sur voie net 64¾.

Le jeudi 2 mai—C.W. No 2 6 rangs 64¾, C.W. No 3 6 rangs 64¾, Fourrage No 1 64¾, Fourrage No 2 64¾, Fourrage No 3 64¾, Sur voie net 64¾.

Le vendredi 3 mai—C.W. No 2 6 rangs 64¾, C.W. No 3 6 rangs 64¾, Fourrage No 1 64¾, Fourrage No 2 64¾, Fourrage No 3 64¾, Sur voie net 64¾.

Le samedi 4 mai—C.W. No 2 6 rangs 64¾, C.W. No 3 6 rangs 64¾, Fourrage No 1 64¾, Fourrage No 2 64¾, Fourrage No 3 64¾, Sur voie net 64¾.

SEIGLE

Le lundi 29 avril—C.W. No 2 276, C.W. No 3 270, C.W. 2 rej. 243, C.W. No 4 258, Ergot 218½, Sur voie net 273.

Le mardi 30 avril—C.W. No 2 281, C.W. No 3 275, C.W. 2 rej. 248, C.W. No 4 263, Ergot 221, Sur voie net 278.

Le mercredi 1er mai—C.W. No 2 286 C.W. No 3 280, C.W. 2 rej. 253, C.W. No 4 268, Ergot 225⅜, Sur voie net 283.

Le jeudi 2 mai—C.W. No 2 286, C.W. No 3 280, C.W. 2 rej. 253, C.W. No 4 268, Ergot 230⅜, Sur voie net 283.

Le vendredi 3 mai—C.W. No 2 291, C.W. No 3 285, C.W. 2 rej. 258, C.W. No 4 273, Ergot 235, Sur voie net 288.

Le samedi 4 mai—C.W. No 2 296, C.W. No 3 290, C.W. 2 rej. 263 C.W. No 4 278, Ergot 238¾, Sur voie net 293.

OPTIONS — WINNIPEG

AVOINE

Le lundi 29 avril — Mai 51½, Juil. 51½, Oct. 51½.

Le mardi 30 avril — Mai 51½, Juil. 51½, Oct. 51½.

Le mercredi 1er mai—Mai 51½, Juil. 51½, Oct. 51½.

Le jeudi 2 mai — Mai 51½, Juil. 51½, Oct. 51½.

Le vendredi 3 mai—Mai 5 ½, Juil. 51½, Oct. 51½.

Le samedi 4 mai — Mai 51½, Juil. 51½, Oct. 51½.

ORGE

Le lundi 29 avril — Mai 64¾, Juil. 64¾, Oct. 64¾.

Le mardi 30 avril — Mai 64¾, Juil. 64¾, Oct. 64¾.

Le mercredi 1er mai—Mai 64¾, Juil. 64¾, Oct. 64¾.

Le jeudi 2 mai — Mai 64¾, Juil. 64¾, Oct. 64¾.

Le vendredi 3 mai—Mai 64¾, Juil. 64¾, Oct. 64¾.

Le samedi 4 mai — Mai 64¾, Juil. 64¾, Oct. 64¾.

SEIGLE

Le lundi 29 avril — Mai 273, Juil. 248½ Oct. 195½, Déc. 187¼.

Le mardi 30 avril—Mai 278, Juil. 251, Oct. 197¾, Déc. 188½.

Le mercredi 1er mai—Mai 283, Juil. 255⅜, Oct. 201⅛a¼, Déc. 192⅞c193.

Le jeudi 2 mai—Mai 283, Juil. 260⅜, Oct. 206⅛, Déc. 197⅞.

Le vendredi 3 mai—Mai 288, Juil. 265, Oct. 211½, Déc. 202⅞.

Le samedi 4 mai—Mai 293, Juil. 268¾, Oct. 216⅛, Déc. 207⅞.

Bons

(The Investment Dealers' Association of Canada)

Canada:		
1er Empt de guerre, 3¼ p.c.	105.10	105.85
2e Empt de guerre, 3 p.c.	103.50	104.25
1er Empt de la Victoire, 3 p.c.	105.25	106.
2e Empt de la Victoire, 3 p.c.	105.625	106.375
3e Empt de la Victoire, 3 p.c.	105.75	106.50
4e Empt de la Victoire, 3 p.c.	104.625	105.375
5e Empt de la Victoire, 3 p.c.	104.375	105.125
6e Empt de la Victoire, 3 p.c.	104.275	105.125
7e Empt de la Victoire, 3 p.c.	104.375	105.125
8e Empt de la Victoire, 3 p.c.	104.25	105.
9e Empt de la Victoire, 3 p.c.	104.25	105.

Province du Manitoba

6 p.c., le 1er avril 1947 (C)	102.50	104.50
4 p.c., le 2 janv. 1950 (C)	103.00	105.00
5 p.c., le 15 juin 1954 (C) (NY)	126.50	128.00
5½ p.c., le 1er oct. 1956 (C)	120.50	122.50
4½ p.c., le 15 déc. 1956 (C)	127.00	129.00

LES MARCHES

7 mai

Bouvillons, jusqu'à 1050 liv.	
De choix	$12.25—$12.50
Bons	11.25— 12.00
Moyens	10.00— 11.00
Ordinaires	9.00— 9.50
Bouvillons, au-dessus de 1050 liv.	
De choix	$12.50—$12.75
Bons	11.50— 12.25
Moyens	10.00— 11.00
Ordinaires	9.00— 9.50
Génisses	
De choix	$11.00—$11.75
Bonnes	9.75— 10.75
Moyennes	8.50— 9.50
Ordinaires	7.50— 8.00
Veaux engraissés	
De choix	$12.25—$12.50
Bons	11.00— 12.00
Moyens	10.50— 10.75
Vaches	
Bonnes	$ 9.00—$10.00
Moyennes	7.50— 8.75
Taureaux	
Bons	$ 9.50—$10.50
Ordinaires	7.50— 9.00
Bouvillons de boucherie	
Bons	$ 9.75—$11.00
Moyens	9.00— 9.50
Ordinaires	7.50— 8.50
Génisses de boucherie	
Bonnes	$ 8.50—$ 9.00
Ordinaires	7.00— 8.00
Vaches de boucherie	
Bonnes	$ 6.50—$ 7.50
Ordinaires	5.50— 6.00
Veaux de boucherie	
Bons et de choix	$13.00—$14.50
Ordinaires et moyens	7.50— 12.50
Agneaux	
Bons	$13.00—$13.00
Ordinaires	6.00— 10.00
Moutons	
Bons pesants	$ 5.00—$ 6.00
Ordinaires	2.00— 3.00

BUENOS-AIRES — On prédisait la nationalisation des entreprises américaines et britanniques en Argentine. Les Anglais et les Américains ont placé près de deux milliards de dollars dans ces entreprises.

Fêtons glorieusement le 30ème anniversaire de l'Association d'Education.

Le 24 mai, à l'Auditorium de Winnipeg

Festival de la Bonne Chanson

BILLETS EN VENTE au Secrétariat de l'Association d'Education: 25 sous

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Lac Pelletier

Nous sommes heureux de voir revenir parmi nous M. le curé Poulin qui a passé cinq semaines à l'hôpital de Gravelbourg.

M. et Mme Léon Laverdière sont revenus de Kleecoat, C.B., après avoir passé l'hiver.

M. Adrien Pellerin est revenu de Régina après avoir été licencié de l'armée.

M. Michel St-Jacques est venu à Pâques rendre visite à ses parents.

Mlle Blanche Monette est allée rendre visite à sa soeur, Mme Dumesnile, à MacLennon, Alta.

M. Roger St-Denis, de Navau, Ont., tient à remercier sincèrement tous ceux qui ont contribué si généreusement à la collecte faite par M. Joseph Monette, à l'occasion de l'accident de M. St-Denis en janvier dernier.

Gravelbourg

Le major Gérald Dupuis, directeur des ventes des Laboratoires Nadeau, et M. Blanchfield, représentant pour l'ouest de la même firme, étaient de passage ici les 4 et 5 mai. Ils ont continué jusqu'à la côte.

Mlle Lucile Nugent, de Montréal, est venue ici assister aux funérailles de son père, M. L. Nugent.

De passage à Gravelbourg: Mmes Beaudoin et Trudeau, de Ponteix, Mme Fournier, de Ferland.

La Société des Femmes Canadiennes-françaises aura sa réunion mensuelle le samedi 11 mai, à la salle municipale, à 2 h. 30 p.m.

Mariage
Peltier-Bérard

Le mardi 23 avril, M. le Curé bénissait le mariage de M. Léo Peltier, de Gravelbourg, avec Mlle Evelyne Bérard, de Swift Current. M. L. Peltier servait de témoin à son fils, et M. Bérard à sa fille. Mlle Léone Peltier, soeur du marié, était fille d'honneur, et M. Albert Bibeau était garçon d'honneur. La mariée revêtait une longue robe de sheer blanc avec voile pleine longueur, et portait un bouquet de roses "American Beauty". La fille d'honneur était revêtue d'une longue robe de sheer rose, avec voile court, et portait un bouquet d'iris bleus. A la suite de la cérémonie, les nombreux invités se rendirent chez M. et Mme L. Peltier, où le déjeuner fut servi.

M. et Mme Peltier demeureront à Régina.

M. L. Nugent est mort subitement d'une syncope de coeur, le samedi 27 avril. M. Nugent demeurait au nord de Gravelbourg depuis 1908. Il était maire de la municipalité rurale de Gravelbourg depuis une dizaine d'années, et avait récemment été élu pour représenter Gravelbourg sur la commission des grandes unités scolaires.

La somme de $5,000 sera dépensée pour améliorations au théâtre Légion. Les travaux ont commencé la semaine dernière.

Le vendredi 3 mai, une soixantaine d'amis se réunissaient pour fêter M. et Mme M. Denis, qui doivent partir prochainement pour demeurer à Montréal. M. le maire A. Forcier fit la présentation de cadeaux au couple, au nom de tous les amis présents.

Mme J. Joanis, de Sedley, était en visite chez Mme A. Bourgeois.

M. L. Soucy, de Saskatoon, est en visite chez son père, le docteur Soucy.

Dollard

En visite chez M. et Mme C. Vandaels, Mlle Bergman, de Régina.

Mlles Noëlla et Jeannette Poulin sont en visite chez leurs parents.

M. Paul-Henri Poisson et sa soeur, Bertha, de Moose-Jaw, sont venus voir leur mère, Mme W. Poisson.

Delmas

Décès

Le vendredi 26 avril est décédé l'un de nos citoyens les plus estimés, en la personne de M. Ernest Blouin, âgé de 62 ans et 28 jours. Gravement malade depuis de longs mois déjà, il s'éteignit doucement, entouré du prêtre et de sa famille.

Paroissien modèle et catholique exemplaire, il fut marguillier pendant de nombreuses années et s'intéressait surtout à toutes les oeuvres paroissiales et canadiennes-françaises. Il laisse pour chacun, l'exemple d'une vie remplie de bonté, de justice et de charité.

M. Ernest Blouin est né le 29 mars 1884, à Paquetteville, Compton, P.Q. Le 29 août 1904, il épousait Mlle Alice Lafosse, à Coaticook, Stanstead, P.Q. Ils vinrent s'établir définitivement à Delmas, en 1927.

Père d'une famille de dix-sept enfants, il laisse dans le deuil, outre son épouse, douze enfants vivants, dont 5 filles et 7 garçons: Ernest, Raymond, André, Robert, Edouard, Louis et Albert, de Delmas, et Germaine (Mme Emile Schiller) de Delmas, Lucienne (Mme R. James) de Victoria, C.B., Marie-Rose (Mme Germain Audet) de Delmas, Annette (Mme Emile Michaud) de Delmas, et Marguerite, à la maison. Lui survivent aussi quatre frères, Alexis, de Delmas, Amédée, de Montréal, Georges et Henri, de Meadow-Lake; une soeur, Médérise, de Rochester, N.-H., et dix-sept petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu le 29 avril. La nombreuse assistance témoignait de l'estime que tous avaient pour le défunt.

Le service fut chanté par le R. P. G. Michaud, O.M.I., curé de la paroisse, assisté des RR. PP. L. Anguin et Dennomé, comme diacre et sous-diacre.

La messe fut très bien rendue par la chorale et le cantique à l'Offertoire, "Beau ciel, éternelle patrie" fut chanté par M. Germain Audet.

Les porteurs étaient six garçons du défunt.

L'inhumation se fit dans notre cimetière paroissial.

Remerciements

Mme Blouin et ses enfants remercient tous ceux et celles qui, à cette occasion, leur ont témoigné de quelque manière, leur bienveillante sympathie.

Saint-Hubert

Baptême

Roderic-Paul, né le 22 avril, baptisé le 1er mai, premier enfant de M. et Mme Léon Beaujot et de Dorothée Mullie. Parrain; M. Paul Mullie, grand-père; marraine, Mme Fél. Beaujot, grand-mère de l'enfant.

Naissance

Un garçon est né à M. Georges Brulé et Antoinette Paquin. C'est le huitième enfant de la jeune famille.

M. Gustave Praud est allé à Winnipeg, pour un voyage d'affaires, dans l'intérêt de son installation d'électricité.

Le dimanche 21 avril, notre première soirée: Concert-Cinéma-Parlant, a été un véritable succès. Le programme de chant et musique, organisé par la famille Léon Jordens, a fort avantageusement rempli les vides entre les différents films qui se sont succédés. Notre prochaine soirée, nous l'espérons, remportera un succès au moins égal.

Décès

C'est avec peine que nous avons appris le décès, à Régina, de M. Jack J. Hawkins, l'un des pionniers de la paroisse de St-Hubert.

Né à Ayton, Ont., le 6 novembre 1879, fils de William Hawkins et de Maggy Malloy, il était venu à St-Hubert, dès l'âge de 20 ans, en 1899, avec ses parents. En 1909, il épousa Anny Healy, alors de Wolseley. A la mort de son père, en 1925, il devint propriétaire de la ferme de ce dernier, qu'il cultiva désormais avec la sienne. En 1945 sentant ses forces le trahir, et sa santé décliner, il vendit sa ferme et alla demeurer à Régina. C'est là qu'il vient de mourir, après une longue et pénible maladie.

Il a donc été, durant 46 ans, paroissien de St-Hubert, et toujours un excellent paroissien. De tempérament doux et pacifique, il ne laisse que des amis. A Mme Hawkins, nous offrons nos plus sincères condoléances, avec l'assurance que les paroissiens de St-Hubert garderont de son mari, et d'elle-même le plus fidèle et le meilleur souvenir. Nous avons déjà prié, à l'église, pour le repos de l'âme du défunt, et nous continuerons de le faire.

Saint-Brieux

Baptêmes

Jean-Helen Rhéaume, Paul-Emile-Bernard Aubin et Albert-Antoine-Lucien Blandin.

Mariages

Le 23 avril en l'église de St-Brieux avait lieu le mariage de M. Pierre Thébaud avec Mlle Paulette-Marie Caillon.

Le 1er mai le R.P. Dussault bénissait également le mariage de M. Armand-Roger Rallon avec Mlle Florence-Annie Nie.

St-Isidore de Bellevue

Séance

Le dimanche 28 avril nous avions le plaisir d'assister à une comédie à la salle paroissiale. Voici les noms des acteurs: MM. Jacques, Jean Adalbert, Ovide Gaudet, Armand, Paul, Ovila, Hubert Gareau. Mlles Edna, Juliette Gareau, Lydia, Roseline et Armelle Gaudet.

Ont passé le jour de Pâques dans la paroisse: les élèves du couvent de Duck Lake, Mlles Denise et Madeleine Ethier, institutrices à Albertville, M. Hermas Théoret, de Ste-Rose du Lac, Man.

M. Rosario Gareau est allé visiter sa fille et son gendre, M. et Mme Léon Lavigne, à Delholm.

Baptêmes

Anne-Marie-Agnès Pelletier, enfant d'Ernest Pelletier et de Jeanne Guigon. Parrain et marraine, M. et Mme Abel Langlois.

Anne-Marie-Cécile, enfant de Lionel Gaudet et d'Yvonne Gaudet. Parrain et marraine, M. et Mme André Gaudet.

Joseph-Guy-René, enfant de Jacques Gaudet et d'Elodie Gaudet. Parrain et marraine, M. et Mme André Gaudet.

Marie-Annette-Ghislaine, enfant de Florent Grevier et d'Evangéline Gaudet. Parrain et marraine, M. et Mme Hervé Grevier.

Joseph-Roger-Guy, enfant de Emile Topping et de Louisa Chamberland. Parrain, Edgar Topping, marraine, Mlle Suzanne Gaudet.

Abel-Adélard-Joseph, enfant d'Abel Langlois et d'Agnès Guigon. Parrain et marraine, M. et Mme Adélard Langlois.

Marie-Sylvette-Angéline, enfant d'Edmond Gareau et d'Alexandrine Jobin. Parrain, Réal Gareau, marraine, Mlle Odile Gareau.

L'A.C.F.C.

L'examen de français

Le vingt-deuxième examen de français de l'A.C.FC. aura lieu cette année le samedi 8 juin.

Pour les élèves des grades 4 à 8, il n'y aura qu'un seule séance, de 9 heures à midi. Pour les élèves des grades supérieurs, 9 à 12, il y en aura deux: la première de 9 heures à midi; la seconde, d'une heure et demie à quatre heures et demie.

Diverses communications relatives à l'examen de français ont été adressées au Personnel Enseignant il y a quelques jours. Les instituteurs et institutrices qui ne les auraient pas reçues feraient bien de nous en aviser.

Notre examen annuel est le thermomètre qui nous permet de juger de la température de notre enseignement du français. Il joue donc un rôle de premier plan dans l'organisation de notre vie nationale. C'est pourquoi nous prions tous ceux qui ont coutume de nous aider: parents, instituteurs, commissaires, comités paroissiaux, surveillants, etc., de nous prêter leur concours habituel. Il faut que l'examen de juin soit sérieux, qu'il se tienne d'après les règlements établis. Il faut surtout que tous nos enfants y participent. A ce sujet nous demandons l'active coopération des parents pour voir à ce que sous aucun prétexte les enfants ne se dispensent de venir à l'école le samedi 8 juin prochain pour y écrire l'examen.

L'examen a lieu un samedi. C'est afin d'avoir ses coudées franches que l'A.C.F.C. a choisi ce jour-là. Et, depuis l'origine des examens en 1925, elle n'a jamais cru devoir le changer. Il y a toutefois le revers de la médaille: l'examen a lieu un jour de congé, et l'on ne doit pas être surpris si les préférences de certains élèves vont au jeu plutôt qu'à l'examen. Qui leur jetterait la pierre? Mais, si légitimes que soient les préférences des écoliers, il ne peut être question d'y acquiescer le jour de l'examen de français. Non, ce jour-là, aucun travail, aucun voyage, aucune excursion ou visite ne doit avoir le pas sur l'examen. Nous demandons aux parents d'y voir. Plus que les autres, du reste, ils y ont intérêt. L'examen ne leur permettra-t-il pas de porter un jugement sur le travail de l'année de leurs enfants?

Aux Comités paroissiaux

Les C. P. jouent un rôle essentiel dans l'organisation locale des examens. C'est pourquoi nous demandons à ceux qui ne nous ont pas encore fourni les noms des membres de leur bureau, de nous donner ces informations au plus tôt. A qui nous adresserons-nous si nous ne savons pas qui sont les nouveaux secrétaires des C. P.?

A nos amis

L'approche de l'examen annuel est aussi le temps où nous faisons un appel généreux en faveur de l'oeuvre de l'enseignement du français en Saskatchewan.

L'Association, en effet, avec ses très modestes revenus ordinaires, ne peut faire face aux dépenses considérables occasionnées par l'examen annuel et tout ce qu'il comporte, avant comme après l'examen.

Grâce à la générosité de nos amis et bienfaiteurs cependant, les examens annuels de français—de l'avis de tous l'initiative la plus féconde de l'A.C.F.C. depuis sa fondation—ont pu avoir lieu sans interruption depuis 1925.

Nous avons confiance que l'année 1946 ne sera pas différente des autres à ce point de vue, et que nombreux seront ceux qui tiendront à nous adresser leur obole. Déjà d'ailleurs un certain nombre de nos amis se sont acquittés de ce devoir de patriotisme.

Prière d'adresser les dons au Secrétariat de l'A.C.F.C., Vonda, Sask.

Val Marie

Il y eut une magnifique partie de cartes au profit de l'église le dimanche soir 28 avril sous la direction de Mlles Rosa Perreault, Marie et Jeanne Denniel, Madeleine Dumonceau, Alice Heisler, Lise Lacoursière, Alida Ruest, Marie-Paule Toupin et Hélène Clément.

Le premier prix des dames fut gagné par Mlle Juliette Dudrayne et le second prix par Mme Eugène Ronceray.

Le premier prix des messieurs par Berry Corbett et le second prix par M. l'abbé Adrien Chabot.

Figuraient au programme de musique et de chant, Mlles Alida Ruest, Cécile Lemire, Aurore Laprise et Laurette Couture et MM. J.-B. Couture, Philias Clément, Paul Brodeur et Olivier Couture.

Un magnifique goûter fut servi après le programme de musique. Les recettes furent de $68.00.

M. Adonias Morin et son fils, le docteur Léonard Morin, de Gravelbourg, étaient en visite chez leur fille, Mme J.-B. Couture, la semaine dernière.

Mme Bernadette Lacroix, de La Passe, Ont., est en visite chez ses parents, M. et Mme Antoine Dunand, pour quelques semaines, accompagné de son jeune fils, Michel.

M. et Mme Pierre Cornet étaient en visite à Gravelbourg le dimanche 28 avril.

Mme Jules Denis, de Shaunavon, est en visite chez ses parents, M. et Mme Louis de Montigny.

M. et Mme Ludger Couture ainsi que M. et Mme Charles Boisvert, également Olivier et Laurette Couture de Ferland étaient en visite chez J.-B. Couture, le dimanche 28 avril.

M. le Curé Adrien Chabot, de Masefield, était en visite au presbytère, le vendredi 26 avril.

M. et Mme J. Goulet, de Dollard, étaient en visite chez des amis de Val Marie, la semaine dernière.

Mlle Rosa Brisson, de Winnipeg, est en visite chez ses parents, M. et Mme Paul Brisson.

M. Jean Cornet est allé en voyage d'affaires à Swift Current.

Nous sommes heureux de saluer dans la paroisse la famille J. Coupé, de Frenchville. M. Coupé est employé par M. Jean Cornet.

Mme Adélard Massicotte, de Gouverneur, est en visite chez son fils, Réal Massicotte.

Mme V. C. Chaney, de Détroit, Michigan, rend visite à sa soeur, Mme Paul Brisson.

Albert Bourlon, fils de M. et Mme René Bourlon, soldat outre-mer est revenu chez lui la semaine dernière.

Mercredi dernier, le 1er mai, M. le Curé unissait dans les liens du mariage Mlle Cécile Brisson, fille de M. et Mme Paul Brisson et Edwin Slack, fils de M. et Mme C. Slack, de Moose Jaw.

Les témoins furent MM. Paul Brisson et C. Slack. Mlle Germaine Brisson était fille d'honneur et Bob Slack, garçon d'honneur. Le souper fut servi à l'hôtel Toupin. M. le Curé et quelques autres offrirent leurs meilleurs souhaits aux nouveaux mariés.

Vonda

Décès

Le vendredi 26 avril est décédé M. Godfroy Le Page chez son fils, Albert. Il fut inhumé le lundi suivant. Les porteurs furent ses fils: Delphis, Albert, Philippe, Yvon, Emile et son beau-frère, M. Edouard Lefrançois, de St-Louis.

M. Le Page fut précédé dans la tombe par son épouse, qui mourut en 1927. Il laisse dans le deuil douze enfants, soit neuf garçons et trois filles: Delphis, de Vonda; Mme Ephrem Phaneuf, (Yvonne) de Winnipeg; Albert, de Vonda; Emile, de Winnipeg; Edouard, de Vonda; Philippe, de St-Hippolyte, Sask.; Hormidas et Aimé, de St-Catharines, Ont.; Yvon et Joseph, de St-Denis; Mme Léopold LeClaire, (Jeannette) de Vonda; Mme P. Delorme, (Bernadette) de St-Adolphe, Man.

Naissance

M. et Mme Albert Hamoline (née Gladys Peters) ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils, baptisé sous les noms de Paul-Albert. Parrain et marraine, M. et Mme Jos. Hamoline, grands-parents de l'enfant.

Va-et-vient

M. et Mme Eddy Nobert sont revenus à Vonda après avoir passé l'hiver chez leur fille, Mme Perreault, à Albertville.

Revenus chez eux pour leurs vacances de Pâques, Mlles Claire Sirois et Joyce Dionne, du couvent ainsi que MM. Lou Goddard et Hervé Willet, du collège.

Egalement revenue chez elle pour Pâques, Mlle Léona Kurtenbach.

M. et Mme Perreault, d'Albertville, étaient de passage à Vonda, pour Pâques.

Ici et là

M. Paul-Emile Sirois est revenu de l'hôpital la semaine dernière.

A l'hôpital, M. Ronald Loiselle.

On annonce les fiançailles de M. Wilfrid Le Page avec Mlle Germaine Baril, de Prud'homme.

Meyronne

Mariage
Saint-Cyr-Donauer

Le 23 avril eut lieu le mariage de M. Robert St-Cyr avec Mlle Annie Donauer. MM. Lucien St-Cyr et John Donauer, pères des mariés, leur servaient de témoins. En l'absence de M. le Curé, M. l'abbé Brouillard, curé de Ferland, bénit le mariage. Pendant la messe, M. et Mme Philippe Bouffard chantèrent des cantiques appropriés.

M. Michael Donauer et Mlle Jeanne St-Cyr, frère et soeur des mariés, étaient garçon et fille d'honneur.

Un grand nombre de parents et d'amis assistaient à la cérémonie, après laquelle eut lieu un grand banquet chez les parents du marié à l'hôtel de Meyronne. Une soirée dansante réunissait les invités à la salle municipale. L'heureux couple résidera à Meyronne.

Va-et-vient

M. le curé A. Moquin se rendit à Prince-Albert à l'occasion d'une convention des délégués de la R.O.F.

Mme M. McIntyre (Denise Frerotte) et ses deux fils ont passé deux semaines chez MM. Paul Frérotte et Félix Courrier. Ils sont en route pour Fort Erie, Ont., où M. McIntyre a trouvé un emploi.

MM. Emile Mailhot et Guy Girardin étaient en voyage d'affaires à Régina, la semaine dernière.

Nous sommes heureux de saluer le retour du soldat Philippe Arsenault démobilisé depuis quelques jours.

Willow-Bunch

Baptême

Baptisé le 5 mai, Joseph-Larry-Wayne, fils de Médéric Gaudry et de Burness Crawford. Parrain et marraine, M. Louis McGilles et Mlle Noëlla Balaux.

Vues animées

Le dimanche 12 mai il y aura une séance de vues animées offerte par le Comité paroissial de l'A.C.F.C. Films intéressants, instructifs et récréatifs. Ne manquez pas de les voir!

Va-et-vient

Mlle Lorraine Latour est arrivée de Régina.

M. A. Dubord est allé à Régina pour quelques jours.

MM. Bernard Bourgeois et M. Hamel, de Gravelbourg, étaient parmi nous le dimanche 5 mai.

Cinéma

"Hollywood Canteen", II (pour adultes).

Coderre

Va-et-vient

M. le curé Vachon a fait un voyage d'affaires à Régina au cours de la semaine.

M. Louis Gaucher étudiant à l'université de Saskatoon, prend une courte vacance chez ses parents avant de retourner travailler dans cette même ville jusqu'à l'ouverture des classes à l'automne.

M. et Mme John Milton sont revenus enchantés de leur voyage à Vancouver.

M. E.-B. Coderre est de retour d'un voyage d'affaires à Régina.

Ponteix

Décès du Dr Onil Lupien

La disparition du docteur Onil Lupien a causé beaucoup de sympathie de la part de toute la région de Ponteix. Ce cher disparu s'était attiré par sa grande charité et sa conduite de parfait gentilhomme un grand nombre d'amis. Il était connu dans tout le sud de la province, alors qu'il exerçait sa profession depuis Shaunavon jusqu'à Assiniboia. Il arriva en 1911 de l'Université de Québec et pratiqua jusqu'à ces derniers temps. Les funérailles eurent lieu dans l'église Notre Dame de Ponteix au milieu d'une nombreuse assistance. Les Chevaliers du Conseil de Ponteix et des environs accompagnaient le corps. Le service fut chanté par M. le curé L. Lussier. Servaient comme diacre et sous-diacre, MM. les curés de Cadillac et de Val Marie.

Le défunt laisse dans le deuil, son épouse, Irène Lacoursière, deux fils, Marcel et Paul; deux filles, Suzanne, professeur de piano à Winnipeg, et Hélène, sténographe à St-Boniface, Man.

Les porteurs ont été les médecins suivants: L. Beaudoing, de Ponteix, A. Soucy, de Gravelbourg, Louis-Emile Belcourt, de Laflèche, Roger Belcourt, de Kincaid, L.-J. Porter, de Cadillac.

A Mme Lupien et à ses enfants, nous offrons nos sincères sympathies.

Décès
Mme Louise Cavallerie

Nous avons aussi à déplorer la perte d'une autre ancienne de Ponteix, dans la personne de Mme Louise Cavallerie. Les funérailles furent chantées par M. le Curé de Ponteix, et un grand nombre de personnes y assistaient.

Cette défunte laisse dans le deuil une fille (Yvonne), Mme Jean Gagné. Mme Cavallerie était une des premières venues de France.

Les porteurs étaient MM. E. Matte, P.-L. Dubourt, F. Morin, Ph. Brière, A. Luron, B. Gorella, M. Kerviche.

De retour à Ponteix

M. Philogène Lavasseur revenu de Vancouver pour demeurer parmi nous; Mlle Odette Morin revenue chez les parents de chez sa soeur, Suzanne, Mme J. Tourassé, de Los Angeles; Mlle Marie Stringer, de St-Boniface, qui nous revient aussi pour de bon; Mme A. Dionne, de Californie, en promenade chez sa soeur, Mme Horace Désautels; aussi en promenade chez Mme Horace Désautels, M. et Mme J. Landry; MM. Sylva et Antoine Therrien tous deux revenus dans notre localité; MM. Camille et Roland Dumont et Lionel Therrien aussi parmi nous après un séjour dans l'Est et à Chicago. On remarque aussi avec plaisir Mlle Agnès Desmarais, garde-malade de Seattle, visitant sa cousine, Mlle Marguerite Dubourt, récemment revenue d'Angleterre.

Mlle Marie-Rose Landry est partie dernièrement pour une promenade à Victoria.

Mlle Irène Côté, employée sténographe à l'hôpital des Soeurs Grises de Régina a fait une courte visite ici.

Quelques demoiselles de Régina, employées au Parlement de Régina ont visité leurs parents à Pâques; Mlles Irène Forget, Thérèse Privé, Yvette Thibault.

De St-Victor quelques employés aux bureaux d'assurance sont aussi venues à Ponteix dernièrement, dont Mlles Thérèse et Georgette Loiselle.

M. Aimé Jodoin, après avoir passé quelques mois en visite chez ses parents est retourné à son travail à Merriton, Ont.

Cutknife

M. Eugène Foisy est de retour de la province de Québec. Il est revenu en auto. Un de ses cousins, M. Gabriel Masse, de L'Assomption, P.Q., est venu avec lui pour passer l'été par ici.

En passant au Manitoba M. Foisy emmena aussi sa soeur, Mlle Anita, qui a passé l'hiver à la maison Notre-Dame de St-Boniface, et son frère, M. Charles Edouard, qui était à St-Claude.

M. Armand Dupuis est retourné à l'hôpital Deer Lodge de Winnipeg, après avoir passé un mois chez lui.

Sont venus passer les vacances de Pâques dans leur famille: Mlle Mary Bertrand, du couvent de North Battleford, et Mlle Thérèse Dupuis, du couvent de Battleford.

Etait aussi en congé chez elle Mlle Faith McKeown, qui travaille à North Battleford.

Naissance

M. et Mme Emerson Thompson sont les heureux parents d'un fils né le 31 mars.

Montmartre

Le 24 avril, dans l'église paroissiale, Mgr J.-A. Thériault, P.D., unissait dans les liens du mariage M. A. Ecarnot, fils de Mme C. Ecarnot, et de feu C. Ecarnot, avec Mme veuve Marguerite Ferraton. M. Arthur Coolican était le témoin du marié, et M. E. Tricoteux celui de la mariée, sa soeur.

Après un voyage, les époux résideront à Montmartre.

De passage

M. J. Ayotte, actuellement à l'Université de Saskatoon, dans sa famille.

Montmartre manufacture des blocs de ciment pour construction, sur une grande échelle. MM. Lucien Goulet et Edmond Perras ont chacun les machines voulues pour livrer ces produits en grandes quantités, et les clients ne manquent pas, vu la rareté du bois de construction.

PRESIDENT DE L'OFFICE NATIONAL DU FILM

OTTAWA — M. Charles-G. Cowan, d'Ottawa, a été réélu président de l'Office national du Film à un diner des directeurs faisant suite à une asemblée de la société. M. Victor Doré, de Québec, et le Dr Fletcher Peacock, de Fredericton, ont été élus premier et second vice-présidents respectivement.

Coldwell condamne l'attitude Drew-Duplessis

TORONTO — Afin d'assurer des "conclusions positives" à la conférence fédérale-provinciale, le gouvernement du Dominion devrait conclure des accords sur la base des présentes négociations, avec sept des neuf provinces représentées à Ottawa, a déclaré M. J. Coldwell au cours d'une réunion qui avait lieu au Massey Hall de Toronto.

Le chef du C.C.F. a dit qu'il voit dans le refus des premiers ministres Drew et Duplessis d'accepter les propositions fédérales "un exemple courant de la désunité nationale et de la petitesse de sectes". Ces deux premiers ministres, a-t-il dit, ont insisté pour garder les droits d'Ontario et de Québec en tant que grandes provinces industrielles "aux dépens des autres provinces du Canada". Il a ajouté qu'il espère que ces provinces changeront d'attitude.

Amicale des Anciens du Collège de Gravelbourg

Gravelbourg, Sask., le 20 avril, 1946.

Chers Anciens,

Nul doute que bon nombre des Anciens qui ont vu naître l'AMICALE à l'occasion du Jubilé d'argent de notre Alma Mater et d'autres qui en ont entendu parler croient peut-être que le poulet est mort dans l'oeuf. Mais, non!! Si les activités de l'AMICALE ont été plutôt modestes depuis ses débuts, elle a continué cependant à vivre et est loin de penser à mourir. Depuis sa fondation, il a été difficile de tenir un contact étroit avec tous les Anciens. La guerre ayant dispersé les membres aux quatre coins du globe, il était à peu près impossible de les atteindre. Encore moins pouvions-nous penser à une assemblée générale. Actuellement, les difficultés sont peut-être les mêmes. Nos soldats sont loin d'être stabilisés. Cependant nous tâcherons de prendre contact avec le plus de membres possible, afin de conserver cet esprit d'union qui doit animer tous les Anciens de notre Alma Mater.

En novembre dernier, l'Exécutif de l'AMICALE se réunissait au Collège. Etaient présents tous les membres, sauf M. Raoul Béchard, trop éloigné de Gravelbourg pour prendre part aux assises. Plusieurs questions furent discutées dont voici les plus importantes que nous vous communiquons.

Devise

Pour compléter nos constitutions, l'Exécutif a décidé de donner à notre organisation une devise qui résume la pensée de l'AMICALE: **"Amicitia fidelis, protectio fortis."** — L'amitié fidèle est une protection forte. Que cette devise soit pour tous les membres un idéal à réaliser. Nourrissons entre nous tous une amitié fidèle, sincère, qui sera pour chacun une protection mutuelle. Elle nous stimulera à nous entr'aider les uns les autres dans nos relations sociales et professionnelles. Elle sera également le trait d'union qui unira tous les membres à l'Alma Mater, cette institution bénie de qui nous avons reçu l'instruction et l'éducation qui permettent à chacun de se frayer un chemin honorable dans la vie.

Modifications

Outre cette devise dotée à notre AMICALE, l'Exécutif a jugé bon de faire quelques changements à nos constitutions élaborées avec hâte lors de la fondation. A l'article 38, vous ajouterez ceci: "Le Président convoque les assemblées de l'Exécutif et le Secrétaire envoie les invitations aux membres." De plus, pour ne pas mettre les Anciens à la gêne, il a été décidé de rayer les articles 15 et 16.

(Soit dit en pasant: ceux qui n'ont pas encore une copie des constitutions, ou qui l'auraient écartée, n'ont qu'à s'adresser au secrétaire de l'AMICALE.)

Vice-président honoraire

En considération du vif intérêt que l'honorable juge Thomas Gallant de Gravelbourg a toujours manifesté au Collège Mathieu, l'Exécutif est heureux de vous annoncer que celui-ci a été nommé Vice-Président honoraire de notre AMICALE. Outre cet intérêt qu'il porte au Collège, Monsieur le Juge sera pour notre AMICALE un conseiller des plus avisés dans les questions judiciaires ou sociales qui pourront intéresser notre organisation.

Membres fondateurs

Nous sommes également heureux de vous annoncer que l'AMICALE compte déjà deux membres fondateurs: M. l'abbé Napoléon Deslandes, premier recteur du Collège, et M. Jérôme de Lajord. Nos profonds remerciements et chaleureuses félicitations à ces deux membres insignes et souhaitons que la bonne fortune permettent à nombre des Anciens de s'approprier le même titre.

Assemblée plénière annuelle

Afin d'entretenir le feu sacré chez tous les membres et de permettre à ceux-ci de prendre un contact plus étroit entre eux, l'AMICALE a eu soin d'insérer dans ses constitutions l'article suivant: "Les membres de l'AMICALE se réuniront régulièrement chaque année à la date fixée par l'Exécutif."

Jusqu'ici, il n'y a eu rien de très précis au sujet de cette assemblée plénière. Tout d'abord, il s'agissait de choisir une date qui convienne à la plus grande majorité des membres, et en même temps qui permette aux élèves du Collège de prendre part à ces fêtes intimes.

L'Exécutif, après maintes informations auprès des membres, a conclu que le moment le plus favorable pour cette réunion serait au commencement de juin à l'occasion de la distribution des prix au Collège. Les fermiers ont alors terminé les semences, les professionnels peuvent se payer quelques jours de congé, les autres peuvent organiser leur programme pour passer une couple de jours à Gravelbourg. D'autant plus que c'est à l'occasion de la sortie des élèves, (et nombre de parents déjà quelques-uns des Anciens comptent parmi ceux-ci) profiteront de cette aubaine pour venir chercher leurs enfants.

La réunion aura donc lieu cette année **le 2 juin.** Voici le programme général élaboré pour ces deux jours.

Dimanche, le 2 juin

12 h.: Banquet servi dans la salle du Collège à tous les Anciens. Programme approprié pendant le repas: discours, musique, etc. **Tous les membres qui prévoient être présents à ce banquet,** qu'ils reçoivent ou non cettre lettre circulaire, (car il nous est impossible de connaitre l'adresse précise de tous les Anciens), **sont priés d'avertir le secrétaire** avant le 26 mai, soit par lettre, soit en renvoyant la carte "ad hoc" ci-incluse. Nous prions tous ceux qui recevront cette circulaire de bien vouloir en communiquer le contenu aux Anciens qu'ils connaissent et qui ne recevront pas cette lettre parce que nous n'avons pas pu prendre contact avec eux faute d'adresse, et leur transmettre, au nom de l'AMICALE, l'invitation générale à cette réunion.

3 h.: Assemblée générale des membres au Collège selon l'article 43 de nos constitutions. L'Exécutif profitera de cette réunion pour recueillir la cotisation des membres. Nous vous exhortons fortement de choisir cette occasion pour payer votre cotisation ($2.00 par année).

8 h.: Distribution des prix aux élèves. Tous sont invités à venir encourager nos benjamins. Plus que ceci, les autorités du Collège expriment le vif désir de voir nombre d'Anciens offrir des prix aux élèves. Ce serait une belle initiative à développer chez les Anciens. L'AMICALE elle-même a décidé d'offrir chaque année un prix spécial à cette occasion pour manifester tout l'intérêt qu'elle prend aux succès des benjamins.

Par conséquent, tous ceux qui désirent compter parmi les généreux donateurs sont priés de faire parvenir ces prix, soit en argent, soit en médailles, livres ou autres articles au R.P. Recteur du Collège le plus tôt possible, du moins avant le 10 mai.

Lundi, le 3 juin

10 h.: Messe solennelle à la cathédrale pour tous les Anciens élèves et professeurs défunts, selon l'article 61 des constitutions. Les Anciens se feront un devoir d'assister à cette cérémonie religieuse pour offrir leurs prières pour le repos de l'âme de ceux qui ont été autrefois leurs compagnons de collège. Plus tard, lorsque notre tour viendra, nous serons heureux de recevoir le même témoignage d'amitié et de pieux souvenir.

Ainsi se terminera cette assemblée solennelle de l'AMICALE des Anciens. Sous l'égide de notre sainte patronne, Notre-Dame des Blés, chacun retournera chez lui plus courageux et plus enthousiaste pour remplir noblement le rôle qu'il a à jouer dans la société, confiant que partout où se trouve un Ancien du Collège, une amitié fidèle et une protection forte lui sont assurées. **"Amicitia fidelis, protectio fortis."**

L'EXECUTIF.

La conférence fédérale-provinciale se termine par un échec...

(Suite de la première page)

vincial du Bloc populaire, de M. René Chaloult et de M. le Dr Philippe Hamel. M. Duplessis a déclaré à la foule qui l'acclamait que les propositions fédérales étaient inacceptables et que c'était la Confédération elle-même qu'il s'agissait de défendre. Le premier ministre de l'Ontario M. George Drew, a déclaré de son côté à Saint-Thomas qu'un gouvernement provincial qui aurait accepté les propositions fédérales aurait cessé d'être un gouvernement. Il n'est pas impossible que MM. Duplessis et Drew engagent la lutte à fond contre le gouvernement King à la suite de l'échec de la conférence.

Nouvelle politique financière

Le gouvernement fédéral doit à la suite de cet échec procéder à un nouvel examen de toute sa politique financière et de toute sa politique sociale. Est-ce qu'il décidera de reviser ses propositions afin de les rendre plus acceptables aux provinces ou s'il adoptera une politique indépendante sans tenir compte des provinces? C'est la grave décision qu'il aura à prendre au cours des prochains mois. Pour le moment, M. Ilsley doit préparer son budget en tenant compte de la situation créée par l'échec de la conférence. Ce sera vraisemblablement un budget d'expectative, un budget d'attente. Les représentants du gouvernement fédéral ont proclamé à plusieurs reprises qu'ils ne pourraient réduire les impôts si les provinces rejettaient leurs propositions. Il reste à voir si M. Ilsley décidera maintenant de courir le risque de mécontenter la population qui réclame à grands cris un allégement de ses charges fiscales en tentant d'en faire retomber la responsabilité sur les provinces.

La grande partie entre centralisateurs et autonomistes n'est sûrement pas terminée.

Bill de citoyenneté

La Chambre des Communes a passé la semaine à étudier le bill de citoyenneté du secrétaire d'Etat, M. Paul Martin. Elle a pratiquement terminé l'adoption en comité général des nombreuses clauses du bill. Ce débat a valu une victoire aux impérialistes contre les autonomistes. M. Martin a réussi à triompher de l'opposition tenace des conservateurs, mais il lui a fallu pour cela émasculer son projet de loi qui n'est plus guère, de son propre aveu, qu'une codification des lois existantes.

Insistance des conservateurs

Le débat portait surtout sur la clause 10 qui obligeait les immigrants britanniques à se plier aux mêmes formalités que les autres pour obtenir leur certificat de citoyenneté canadienne. Les conservateurs insistaient pour obtenir que le sujet britannique fût admis comme citoyen canadien après un an seulement de résidence au lieu de cinq ans comme dans le cas des autres immigrants. M. Martin eût beau représenter que son projet n'enlevait aux sujets britanniques aucun des privilèges dont ils jouissent présentement—c'est-à-dire le droit de voter, le droit d'obtenir un emploi dans le fonctionnarisme et le droit de toucher la pension de vieillesse au bout d'un an—les conservateurs continuaient la bataille.

Privilèges aux britanniques

M. Martin prit l'engagement que le gouvernement ne modifierait pas la loi fédérale des élections de façon à la restreindre aux citoyens. Cela n'eut pas encore l'heure de les satisfaire. Le secrétaire d'Etat en vint alors à un compromis qui était presque une capitulation: les immigrants britanniques n'obtiendront leur certificat de citoyenneté qu'au bout de cinq ans, mais il leur suffira de remplir une formule et de l'adresser au secrétaire d'Etat au lieu de se présenter devant un tribunal de naturalisation comme les autres immigrants. Les conservateurs continuèrent la lutte pour faire modifier la clause 10 de façon à reconnaitre la citoyenneté canadienne aux sujets britanniques au bout d'un an, mais leur opposition se radoucit et M. Martin réussit à faire adopter son article 10 ainsi remanié.

Les conservateurs avaient évidemment trouvé des alliés pour défendre les droits des sujets britanniques au sein même du parti libéral puisque M. Martin a dû modifier son projet de loi. Le ministre de l'agriculture, M. J.-G. Gardiner, a d'ailleurs déclaré que le sujet britannique devient en principe citoyen canadien du moment même qu'il met le pied sur le sol canadien et que le Canada n'est en somme qu'une province de l'Empire. Les députés libéraux de langue française qui se promettaient une belle bataille contre les conservateurs sur cet article 10 ont dû déchanter et ils étaient visiblement déçus.

Amendement de M. Stewart

Ils avaient perdu beaucoup de leur combativité lorsqu'est venue la clause 26 qui déclare que "le citoyen canadien est un sujet britannique". Ils étaient bien résolus à faire modifier cette clause dans le sens autonomiste en lui faisant dire que "le citoyen canadien est un sujet de Sa Majesté le roi du Canada". La plupart d'entre eux étaient déjà partis pour la fin de semaine lorsque la clause a été débattue vendredi après-midi. C'est un député de la C.C.F., M. Alistair Stewart de Winnipeg-nord, qui a présenté l'amendement en ce sens. Le parti C.C.F. était cependant divisé sur la question: M. MacInnis a pris à partie de son collègue M. Stewart et le chef du groupe, M. Coldwell, qui s'était déjà prononcé pour l'amendement, n'a pas osé s'engager à fond.

Trois libéraux de langue française

Trois députés libéraux de langue française ont vainement tenté de faire modifier l'article en appuyant l'amendement de M. Stewart. Ce furent MM. Roch Pinard, de Chambly-Rouville, Gleason Belzile, de Rimouski, et Benoit Michaud, de Restigouche-Madawaska, qui ont tous trois prononcé de bons discours. Ils ont eu beaucoup de mérite à se prononcer devant une Chambre qui leur était nettement hostile du côté libéral comme du côté conservateur. C'était une lutte sans espoir où ils ne reçurent aucun appui de leurs collègues libéraux déjà partis ou hésitants devant les pressions des ministres.

Contenu impérialiste

Le bill de la citoyenneté dont les candidats libéraux s'étaient fait une arme dans la province de Québec à la dernière élection ne sera sûrement pas accueilli avec enthousiasme par la population de langue française de la façon dont il est maintenant rédigé. C'est une autre de ces mesures qui porte une étiquette autonomiste mais dont le contenu est nettement impérialiste.

Impérialisme économique

Depuis le début de la semaine, la Chambre a repris l'étude du bill 28, celui du prêt à l'Angleterre. Il semble bien que cette mesure dont on ne saurait exagérer l'importance puisqu'elle doit orienter toute notre politique économique d'après-guerre et nous engager résolument dans la voie de l'impérialisme économique, passera sans aucune difficulté. Jusqu'ici, c'est M. Jean-François Pouliot qui a combattu presque seul la mesure en comité général en posant au ministre des finances, M. Ilsley, d'innombrables questions embarrassantes. M. Wilfrid Lacroix, député de Québec-Montmorency, lui a prêté main-forte par moments.

L'opposition au prêt à l'Angleterre se réduit à une poignée de députés de langue française. Il n'y a qu'un seul député de langue anglaise, M. H.-R. Thatcher, un C.C.F., qui représente Moose-Jaw, qui ait indiqué son intention de voter contre le bill. Il n'est d'ailleurs pas sûr que l'on prenne le vote sur le prêt à l'Angleterre qui aura été sûrement approuvé d'ici la fin de la semaine, peut-être même d'ici quelques heures.

Etienne PARENT.

Le souper en Bolivie



Un missionnaire de la société Maryknoll, le R. P. Joseph Hahn, cause avec des indigènes de Bolivie en attendant l'heure du souper.

Communiqué du Comité de la Survivance française

Le bureau du Comité de la Survivance Française a tenu deux longues séances dernièrement à l'Université Laval, sous la présidence de monsieur le Docteur Roméo Blanchet, professeur à la faculté de Médecine de l'Université Laval. A l'issue de la réunion, celui-ci a quitté Québec pour Ottawa en compagnie de M. Ernest-C. Desormeaux, président de l'Association canadienne française d'Education de l'Ontario. M. le Docteur Blanchet représentera l'Université Laval et le Comité de la Survivance Française au Congrès de l'Association d'Education de l'Ontario. Au banquet de clôture du Congrès, il rendra hommage à l'un des plus illustres présidents de cette Association, feu le sénateur Philippe Landry, à l'occasion du centenaire de sa naissance.

Les directeurs ont agréé la nomination de deux nouveaux membres au Comité de la Survivance Française: le T.R.P. Jean-Marie Laframboise, O.M.I., recteur de l'Université d'Ottawa, et M. Maurice Lebel, secrétaire de la faculté des Lettres à l'Université Laval. Le président du Comité a souligné les mérites de ces deux éducateurs distingués.

Le secrétaire du Comité de la Survivance a souligné la fondation d'une Association des Professionnels acadiens. Cette Association vise à étendre et compléter le travail commencé à Québec même par l'Association des Etudiants Acadiens. Le bureau a exprimé le souhait que le nouvel organisme groupe bientôt dans ses cadres, tous les professionnels acadiens des Maritimes et du Québec.

Il a été résolu que le Comité de la Survivance Française participerait à deux événements d'importance majeure dans la vie franco-américaine: le congrès de leurs deux grandes sociétés mutuelles d'assurance-vie: l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique et l'Association Canado-Américaine. Le Congrès de l'Union aura lieu à Worcester, du 11 au 15 mai. Les délégués du Comité à ce Congrès seront MM. Adrien Pouliot et Henri Boisvert, ainsi que l'abbé Paul-Emile Gosselin.

L'Association Canado-Américaine célébrera en octobre le jubilé d'or de sa fondation. D'imposantes fêtes auront lieu à cette occasion à Manchester, où se trouve le siège social de la Société. En réponse à une invitation de l'Association Canado-Américaine, le Comité de la Survivance a décidé de tenir sa session annuelle à Manchester, de façon à ce que les membres du Comité puissent participer à cette célébration et prendre contact avec l'élite franco-américaine.

Sur une proposition de MM. Adolphe Robert, Eugène Jalbert et l'abbé Adrien Verrette, le Comité de la Survivance Française a décidé de tenir à Manchester même, au lendemain des fêtes du cinquantenaire, un congrès d'études. Le bureau a consacré une séance à l'organisation de ce congrès. Il sera bientôt en mesure d'en faire connaître le thème, les sujets qui y seront étudiés et les noms des rapporteurs.

Outre les membres déjà nommés, les directeurs présents à la réunion étaient: l'honorable Cyrille-F. Delâge, M. le Chanoine Maurice Laliberté, de Québec; le R.F. Antoine Bernard, C.S.V., de Montréal; M. Ernest Desormeaux, d'Ottawa; M. Adolphe Robert, de Manchester et M. l'abbé Adrien Verrette, du Nouveau-Hampshire.

Paul-E. GOSSELIN, prêtre, secrétaire général.

La France rejette le projet de la Constitution

(Suite de la première page)

est un échec sérieux pour les communistes; même Paris et sa banlieue rouge ont donné une petite majorité contre le projet. Si la majorité de "non" n'est pas très considérable à première vue, il faut pour en juger tenir compte du fait que les partisans du projet avaient de leur côté plusieurs facteurs importants. D'abord l'état d'indécision et d'incertitude qui accompagne cette réforme constitutionnelle nuit grandement à la restauration du pays dans tous les domaines. Les énergies et les préoccupations qu'il faut bien donner à un travail qui aura de telles répercussions, sont autant d'enlevé à des problèmes plus urgents. C'est une des tares du gaullisme que d'avoir plongé la France dans des crises comme celles de la purge contre Vichy et de la réforme constitutionnelle, au moment où le pays aurait dû pouvoir consacrer tous ses efforts à réparer ses blessures de la guerre.

Influences

Les Français ont hâte d'avoir franchi cette étape difficile et déprimante. Tous ceux qui n'avaient pas d'opinion bien claire sur les exigences du parlementarisme étaient fort tentés d'accepter le projet pour que la situation politique soit un peu stabilisée, que les élections du 2 juin donnent au pays un gouvernement qui ne soit pas provisoire, que plébiscite et élections ne soient pas à recommencer au début de 1947. Les intérêts électoraux jouaient dans le même sens; pour les candidats qui ont de bonnes chances d'être élus le 2 juin, d'une façon ou d'une autre, être élus pour cinq ans ou pour sept mois n'est pas du tout la même chose; recommencer une campagne trois ans de suite représente des déboursés et maints autres inconvénients; la tentation devait être forte, même pour des candidats qui n'approuvaient pas le projet, de se borner à des protestations de principe en laissant la lassitude générale pencher vers la ligne de moindre résistance. Les chefs du M.R.P. craignaient beaucoup l'influence de telles circonstances sur le plébiscite.

Triomphe de la droite

Aussi les adversaires du projet triomphent. Dans "L'Aube", M. Maurice Schumann, président du M.R.P., écrit que le résultat dépasse ses espérances les plus optimistes. "Le Figaro" dit que le pays a condamné le projet imposé par le parti communiste. "Le Combat" et "L'Aurore" expriment l'espoir que les chefs socialistes vont maintenant se dissocier de l'entreprise communiste. Enfin, "L'Humanité", l'organe communiste, dit que ce verdict négatif aurait pu être évité si les socialistes avaient accepté l'offre des communistes pour l'unité d'action au plébiscite.

L'enjeu des élections françaises

Un autre aspect, qui ne manque pas d'importance, c'est que le vote a été considérable; 20,116,822 électeurs ont voté sur un total de 25,063,490 électeurs inscrits (471,-700 bulletins ont été déclarés nuls); plus de 80% des électeurs ont donc voté, ce qui est un excellent indice pour les élections du 2 juin. En France, — comme en Grèce et en Italie, — les communistes se sont opposés au vote obligatoire que le M.R.P. voulait inscrire dans la nouvelle constitution. Cela se comprend car les communistes ne représentent en France qu'une majorité assez faible; dans la mesure où les Français voteront, l'influence communiste aura donc chance de décroître.

Les élections du 2 juin

Il reste quatre semaines de campagne avant les élections du 2 juin et l'on peut prévoir un réalignement des partis à la lumière du plébiscite. Le M.R.P., qui a gagné au plébiscite, pourra-t-il profiter de ce succès ou paiera-t-il pour ses compromis dans le gouvernement de coalition? Le nouveau Parti Républicain de la Liberté recueillera-t-il la forte part des votes qui étaient allés au M.R.P.? A la suite du succès des travaillistes anglais, des observateurs ont pensé qu'il fallait miser en France sur le parti socialiste comme celui qui avait le plus de chance de barrer la route aux communistes; le vote est une défaite surtout pour les communistes mais il atteint aussi les socialistes; si maintenant le parti socialiste veut se dissocier des communistes, réussira-t-il à conserver son aile gauche? Le vote laisse encore de redoutables points d'interrogation mais c'est sûrement un pas dans la bonne voie.

Répercussions en France

Il ne faut pas oublier que cela n'intéresse pas que la France. Des pays comme la Belgique, la Hollande, le Luxembourg, qui se remettent beaucoup plus rapidement que la France des suites de la guerre craignent que tous leurs efforts ne soient réduits à néant si la France continue de subir une forte influence communiste. L'issue de cette lutte peut avoir d'autres répercussions encore, en Italie, en Espagne, en Allemagne. En dernière analyse, cette bataille électorale si complexe est une épreuve de force pour le contrôle d'une grande puissance, entre d'une part les communistes et leurs sympathisants, et de l'autre les tenants de la civilisation occidentale; elle n'apparait peut-être pas ainsi en France, mais c'est la conclusion qu'en dégageront les autres peuples, pour peu que le résultat soit décisif.

Le communisme dissous au Brésil

RIO-DE-JANIERO — Le gouvernement brésilien serait à la veille de dissoudre le parti communiste. Depuis quelques semaines, les chefs communistes s'attaquent vigoureusement au président Frico-Gaspar Dutra.

Le Québec constitue une solution au problème national

(Suite de la première page)

s'intéresse aux affaires canadiennes avant les affaires impériales.

De là M. Héon conclut qu'aussi longtemps que le parti progressiste-conservateur sera "le château fort de l'impérialisme, de la centralisation et de la haine contre les Français," il lui sera impossible d'avoir l'appui du Québec.

M. Héon rappelle la popularité du parti conservateur aux premières années de la confédération, puis passe en revue les causes du déclin: recrutement militaire par des "clergymen" protestants ne parlant pas français en 1914; la conscription de 1917, les bagarres de Québec et le refus de Borden de respecter les promesses faites à S. Exc. Mgr Bruchési de ne pas appliquer la conscription.

Canadiens français loyaux et dévoués au Canada

Les élections de 1921, 1925 et 1926 ont été des échecs pour le parti conservateur qui a réussi cependant à reprendre le pouvoir en 1930 en répandant le mot d'ordre: "Le Canada d'abord."

M. Héon a dit que dans ses voyages au Canada et aux Etats-Unis il s'est rendu compte qu'aucune province n'est aussi calomniée que la province de Québec. Des politiciens sans scrupules, dit-il, se plaisent à présenter notre province comme une région arriérée, menée par des prêtres, isolationnistes, une sorte de réserve indienne.

Le député d'Argenteuil réfute ces calomnies en soutenant que Québec est une province riche et saine, dont les traditions peuvent augmenter la solidité de l'édifice national.

M. Héon souligne que le groupe canadien-français est le plus homogène et le plus uni au Canada car il n'est pas divisé par des divergences de langue ou de religion.

Ils comparaîtront aux assises du printemps

OTTAWA — Des 14 personnes accusées d'avoir fait partie d'un vaste réseau d'espionnage au profit de la Russie, neuf comparaîtront aux Assises du printemps de la Cour suprême de l'Ontario. Cependant, ces personnes peuvent encore choisir un autre mode de jugement.

Deux autres accusées, Mme Emma Woikin et Mlle Kathleen Willsher ont été condamnées à deux ans et demi et à trois ans d'emprisonnement respectivement. Un troisième accusé, le Dr David Shugar a été libéré faute de preuve suffisante. Deux autres accusés ont manifesté le désir de subir un jugement rapide devant un juge seul, mais on n'a pas encore rendu de décision dans leur cas. L'on croit que plusieurs autres demanderont un jugement semblable.

La Couronne construira sa preuve sur le dossier de quelque 4,000 pages de la Commission royale qui a entendu à huis clos les témoignages de tous les accusés. Les observateurs ont laissé entendre que la Cour suprême pourrait bien recevoir d'autres témoignages sensationnels. Igor Gouzenko témoignera probablement.

La Fête des Mères

C'est au deuxième dimanche de mai que la "Fête des Mères" est officiellement fixée. Elle est surtout admise par décision des coeurs reconnaissants, ce qui est une garantie absolue de durée et de ferveur.

La fête de la reconnaissance et de l'amour maternel est en train de devenir une des plus belles traditions françaises. Nous ne demandons pas son origine; peu nous importe de savoir où elle fut célébrée pour la première fois. Il est plus intéressant de constater comment nous célébrons cette fête d'amour filial.

★

Fêtes des Mères! Qui n'y souscrirait? Quel vieillard ne se retourne, attendri, au souvenir de cet amour qui guida ses premiers pas, anima ses balbutiements? Quel est le petit enfant qui, en posant son regard sur celle qui pour lui, est la vie ou qui, remettant en sa main sa menotte toute confiante, quel est le petit enfant que cette fête n'enchanterait?

Combien de coeurs endurcis, orgueilleusement raidis, combien de sceptiques, de violents, de désabusés, d'ulcérés, combien de méchants, peut-être, ont gardé ce coin de ciel bleu, amour et respect de la Mère, dans le chaos ténébreux des nuages que leur vie amoncelle? Combien, qui ne l'ont pas connue et qui en ont la nostalgie comme d'une contrée que, quelque jour, ils auraient visitée en rêve et qui serait leur vraie patrie?

Fête des Mères! Quels mots seraient plus susceptibles de réaccorder les coeurs et de fomenter l'union?

Depuis les tristes années de la guerre, il est tant de Mères sans enfants, sans douceurs, sans tendresses, leur solitude est si douloureuse, qu'il est de notre devoir de leur rendre un peu du bonheur qu'elles ont perdu.

Comment convient-il de fêter ce jour de la Mère? Le but de cette fête n'est pas d'éblouir, mais de permettre à tous les coeurs de battre à l'unisson, de provoquer un rapprochement de toutes les Mères. La plus heureuse est celle qui se sent la plus aimée. Ce jour-là chacun pense à sa Mère. L'un se souvient de la Mère disparue, dont la bénédiction invisible plane toujours sur la tête de son enfant; l'autre pense à la Mère éloignée et sent sa prière l'effleurer; un autre vit pour la Mère présente, dont le fidèle regard, même affaibli par l'âge, veille sur lui. Nous portons des fleurs sur la tombe de la Mère disparue, nous adressons à la Mère éloignée ou présente mille témoignages de notre amour. Ce jour-là chacun de nous aura à coeur d'entourer sa propre Mère d'un amour renouvelé, par lettres, petits cadeaux, manifestations affectueuses. Ingénions-nous à leur faire oublier quelques heures les fatigues, les veilles, les soucis, pour les laisser toutes entières aux nobles compensations d'une maternité vénérée.

N'est-il pas juste que tous nous pensions un jour au bonheur de celles qui, chaque jour, s'oublient pour notre bonheur?

Camille SCHNEIDER.



Psychologie du bonheur et de la joie

La psychologie distingue mal le bonheur de la joie. D'après elle, la joie serait quelque chose de plus léger, de plus ailé, de plus vif que le bonheur. Elle ne discerne aucune différence de nature entre les deux.

L'âme humaine obéit à deux tendances contraires qu'indiquent les mots spirituel et charnel. L'esprit de joie et l'esprit de bonheur s'opposent de la même façon, exprimant respectivement l'une des deux tendances de la nature humaine.

Dans l'ordre purement humain, la joie se dit d'un sentiment altruiste; on est plutôt joyeux qu'heureux du bonheur des autres, mais on est heureux de son propre bonheur.

La joie est une paix. Elle délivre de la nécessité de toute démarche. Il ne s'agit plus de passer d'un état à un autre comme pour les autres sentiments, le bonheur en particulier, où l'on désire passer de l'état aléatoire à l'état assuré.

La joie est humble et ne fait pas comparer son état à celui des autres. Au contraire, le bonheur excite l'envie, son esprit est un esprit de lutte et d'arrivisme. On y aspire par la passion tandis qu'on atteint la joie par la sagesse, l'amour et la religion. On aspire au bonheur et on arrive à la joie. La joie est étrangère aux passions.

On reconnait la joie à son visage d'éternité. Celle d'aujourd'hui est la même que celle d'hier. Il n'en va pas ainsi du bonheur. L'esprit de joie tend à un état où l'âme cesse d'être l'objet de sollicitations.

La joie est détachée. Elle pardonne volontiers et considère les choses comme parfaites. Elle est émue par la perfection essentielle de l'univers, corrige le jugement passionné et ressuscite le sens absolu. Elle essaye de comprendre: le bonheur s'y refuse obstinément.

Par défaut de l'un de ses objets, le bonheur peut n'être pas complet, ce qui fait souffrir comme s'il n'existait pas. La joie peut varier en intensité mais dès qu'elle existe, elle est totale.

Clément SAINT-GERMAIN.

Une maman médite . . .

Ainsi, je songeais ce soir, en regardant mes enfants, or, depuis longtemps, je ne m'étais recueillie ainsi, pour éprouver cette profondeur de sentiment maternel, de cette élévation dans l'amour, et comme un long et droit vol d'oiseau montaient au ciel ma reconnaissance et ma prière.

Merci, mon Dieu, de m'avoir fait connaitre ce chaud rayon de joie dans mon coeur, de posséder ce trésor immense "mes enfants."

Dans votre grande bonté, vous me les avez confiés, oeuvre de ma chair, dans laquelle un souffle de votre puissance y déposa une âme immortelle!

Vous avez la plus large part, ô mon Dieu! Qu'ils soient bons et grands.... qu'ils respectent votre loi... qu'ils gardent notre foi ... notre espérance.

Que le chemin de leur vie contourne les ravins sans y tomber.

Et, je songeais, ce soir ... depuis longtemps je ne m'étais recueillie ainsi.

Et je songeais à toutes les Mamans heureuses.

Les mamans dont les enfants sont joie et consolation.... mais les autres ...

Celles pour qui les grands ne sont qu'angoisses.

Les Mamans pauvres qui n'ont jamais de douceurs à mettre dans les petites mains chéries. Et celles qui n'ont jamais connu la joie de tenir dans leurs bras un tout petit enfant.

Les Mamans tristes, aux mains diaphanes, celles que la maladie retient sur une chaise longue, ou dans un lit d'hôpital.

Les Mamans disparues, victimes de magnanimité, holocauste maternel, offrant leur vie, afin que vive un vagissant petit être, énigme vivante de l'amour humain!

Les Mamans douloureuses, dont on a sacrifié les fils à la guerre, pauvres mamans en deuil!

Et les petites Mamans amoureuses, qui bercent leurs bambins en rêvant et en regardant le portrait de l'Absent!

Les Mamans fatiguées, sur le visage desquelles les épreuves et l'inquiétude ont creusé des rides profondes.

Et les vieilles Mamans, nos aïeules, aux cheveux blancs, cheveux doux et soyeux, au sourire plein d'indulgence, aux yeux qui savent encore deviner....

Dis-moi tout, la vie n'a plus de secret pour moi, car, j'ai vu lever des soleils radieux! J'ai vu mourir des jours brisant des espoirs les plus nobles.

J'ai vu! J'ai souffert.... J'ai vaincu....

Mamans canadiennes, Mamans françaises, Mamans de tous les pays, de toutes les nations, Mamans en larmes chassées de leur foyer dévasté, à qui on a volé les petits peut-être!

A toutes les Mamans, bonne fête!

Marguerite SOUCY-LORANGER.

Pour Vous, Mesdames

"The Bells Of St. Mary's"

Tous ceux qui ont eu l'avantage d'admirer et d'apprécier le film de Léo McCarey, constateront avec plaisir que pour faire de belles et grandes choses, la joie et la gaieté sont encore les meilleurs facteurs de réussite. "The Bells of St. Mary's," contrairement à ce qu'on avait pu imaginer, est un film très gai. La présence de Bing Crosby et d'Ingrid Bergman contribuent grandement au succès de l'oeuvre par leur jeu intelligent, leurs réparties spirituelles, leur souci du détail, leur dignité et leur sincérité d'interprétation.

Le film a pour cadre une école paroissiale, une église. Ingrid Bergman, en soeur Benedict, est la directrice de l'école de la paroisse dont Bing Crosby, en Father O'Malley, est le curé. La vieille école est menacée de condamnation à cause de son danger pour le feu, mais Soeur Benedict et ses compagnes prient jour et nuit pour que M. Bogardus, riche et avare financier, accomplisse l'impossible et cède à la paroisse son édifice en construction afin d'y installer l'école. Et le miracle s'accomplit, mais non sans incidents.

Father O'Malley, épris d'action catholique, a des méthodes d'éducation qui sont pour le moins originales. Il oublie à dessein le formalisme et les vieilles méthodes pour ne s'occuper en définitive que du bien des enfants. Il faut le voir régler une bataille de gamins, se rendre chez une protégée et l'aider à faire son devoir; il faut l'entendre chanter Venite Adoremus et O Sanctissima. Il est partout à la fois et accomplit les plus beaux gestes, toujours avec le sourire. Il forme dans la joie et par l'exemple.

Soeur Benedict est splendide. Elle est un modèle de patience, de dévouement et de justice. Il faut la voir, elle, donner des leçons de boxe à un jeune gamin, s'élancer avec un bâton de baseball, accompagner et diriger le choeur des religieuses, se résigner et obéir à sa supérieure qui l'arrache à son oeuvre, s'empourprer de joie lorsque le curé lui annonce qu'elle est tuberculeuse. Elle combine la beauté, le sens de l'humour et une sainte dignité.

Une des meilleures scènes du film est sans contredit le jeu scènique de la Nativité de Jésus interprété par des enfants de 5 ou six ans. Les dialogues et les scènes ont été imaginées par les enfants eux-mêmes et le directeur Léo McCarey a déclaré que ce fut la partie du film la plus difficile à tourner. Elle en vaut réellement la peine.

"The Bells of St. Mary's" est un film formateur. Nos méthodes d'éducation s'apparentent peu à celles de Father O'Malley qui semble être un admirateur de Dom Bosco; ses méthodes sont basées sur la confiance, l'encouragement et le don de soi-même. Il réussit admirablement bien par la douceur et la compréhension là où d'autres failliraient par la sévérité. Tous les éducateurs, parents ou maitres, auraient avantage à voir ce film, ne serait-ce que pour les encourager à continuer leur oeuvre.

Albert COLANGELO.

La Mode Pratique



2640
SIZES 12-46

NOTA—Ces patrons nous viennent de Toronto, et malheureusement, ils ne sont pas imprimés en français.

Toute demande doit être adressée au Département de la Mode, LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, Winnipeg, accompagnée de 20 sous en monnaie pour le patron. Ne demander que les mesures spécifiées et mentionner celle désirée.

(Découpez ce coupon)

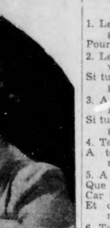
La Liberté et le Patriote,
Département des Patrons,
619, avenue McDermot,
Winnipeg, Man.

Ci-inclus .... sous. Veuillez m'envoyer le patron Style No. ....

Grandeur ....

NOM ....

ADRESSE ....



MA MÈRE

Un enfant à son frère

Qui soutenait ma tête et retenait ma vie
Quand mon berceau brûlait de mes fièvres d'enfant?
Qui promettait le monde à ma rêveuse envie?
C'est ma mère! . . . Une mère à toute heure est suivie
D'un ange à la main pleine, au rire triomphant!

Qui, lorsque l'insomnie ouvrait mes yeux dans l'ombre,
Me faisait les tableaux plus doux que le sommeil?
C'est ma mère! . . . Une mère a des secrets sans nombre
Pour délecter notre âme à l'heure du réveil!

Quand elle eut délié ma langue à la prière,
Qui battait la mesure à mes douces chansons?
Sur mon livre muet, qui versa la lumière?
C'est ma mère! . . . Une mère ouvre notre paupière;
Au feu de ses regards, moi j'ai lu mes leçons.

Quand elle vieillira — Dieu! n'est-ce pas un rêve!
On me dit qu'elle aura bientot des cheveux blancs;
Qu'elle s'inclinera comme un jour qui s'achève,
Cette mère! . . . A son coeur nous prenons tant de sève. —
Dis, que ce sera triste à voir ses pas tremblants!

Si tu veux, nous irons où l'on trouve les roses,
Pour lier une fleur à chacun de ses jours,
Nous irons dans un bois sombre et loin si tu l'oses,
Et nous la retiendrons par tant de belles choses,
Qu'à force d'être heureuse, elle vivra toujours.

Mme DESBORDES-VALMORE.

Allons à Marie, Reine de Mai

"Une nation fidèle à Marie ne saurait périr" (Mgr Langevin, O.M.I.)

Ces belles paroles de ce grand évêque patriote devraient porter tous les Canadiens-français de notre pays à augmenter en leurs coeurs la dévotion envers la Vierge-Marie pendant ce mois de mai, qui lui est particulièrement consacré.

La nature s'est parée de verdure et de fleurs, l'air s'est embaumé du parfum des prairies, les oiseaux ont repris leurs cantiques joyeux.

Salut, beau mois! Viens consoler la terre
Viens l'embaumer du doux parfum des fleurs,
Viens, chaque jour, redire à notre mère,
L'amour ardent qu'elle inspire à nos coeurs.

Mai . . . c'est le mois des fleurs, des consolations, des bénédictions, des joies et des espérances.

Mai . . . est un beau mois non seulement par les charmes et l'éclat de la nature, mais il est encore plus beau pour les souvenirs si purs et si riches évoqués par la sainte créature à laquelle il est consacré.

Le mois de mai et le mois de Marie sont pour les chrétiens des expressions synonymes. Mai et Marie . . .quelle douceur, quel charme, quelle harmonie, quelle attraction dans ces deux mots.

Parmi toutes les prières il y en a une principalement que nous devons offrir à Marie pendant ce mois; c'est le chapelet. Le chapelet! voilà la prière que Marie aime le mieux. Le chapelet n'est pas seulement une simple prière, c'est un "trésor de prières," la prière du chapelet est de toutes les prières, la plus pratique, la plus salutaire, la plus efficace. "Le chapelet, écrit G. Goyau, qui paraît verbal est la plus spirituelle de toutes les prières; cette prière qui paraît esclave, est la plus émouvante de toutes; cette prière qui paraît rudimentaire, est la plus contemplative de toutes . . ."

Oui, allons à la reine de mai . . . car elle est notre espérance.

L'espérance! . . . Quand fut-elle plus nécessaire à nos coeurs!

Lambert CLOSSE.

Recettes

POUR REUSSIR UN BLANC-MANGER

Vous désirez certainement améliorer la cuisson de vos "custards"? Nous vous suggérons ici une manière de procéder quasi-infaillible.

Recette-type

- 4 oeufs, medium
- ⅓ de tasse de sucre
- ½ c. à thé de sel
- ½ c. à thé de vanille
- 2½ tasses de lait ou 1¼ de lait évaporé avec 1¼ tasse d'eau
- Muscade au goût.

Battez légèrement les oeufs avec une fourchette. Ajoutez le lait froid: agitez jusqu'à ce que le mélange soit parfait.

Versez dans 6 petits plats à custard individuels; répandez la muscade sur le mélange, si vous le désirez, et placez dans une lèche-frite d'environ 2 pouces ou 2½ pouces de profondeur. Versez de l'eau bouillante dans la lèche-frite autour des coupes, jusqu'à la hauteur de la custard.

Faites cuire à four modéré (350oF.) pendant 40 à 50 minutes, ou jusqu'à ce qu'un couteau d'argent, plongé au centre du blanc-manger, ressorte net. Retirez de l'eau, faites refroidir et servez dans des coupes. Peut se servir avec une sauce.

• • •

Pour un blanc-manger au caramel

Préparez la recette de base, puis mettez une cuillérée à thé de sirop de caramel au fond des coupes dans lesquelles vous déposerez le blanc-manger avant de le faire cuire. Après la cuisson, faire refroidir complètement et servir sur une assiette.

Pour faire le sirop au caramel

Faire fondre ½ tasse de sucre dans une casserole épaisse, sur un feu doux, en brassant constamment, jusqu'à ce qu'il devienne brun clair. Enlevez de sur le feu; puis, ajoutez graduellement tout en brassant, ⅓ de tasse d'eau chaude. Remettez sur le feu et faites bouillir lentement en brassant pour obtenir un sirop uni.

Les quinze commandements du mariage

1. Le matin tes cheveux tu peigneras
Pour être plus proprement.
2. Les mains bien propres tu laveras
Si tu veux préparer un repas appétissant.
3. A ton mari tu serviras le meilleur plat
Si tu veux qu'il ait la force de gagner tes aliments.
4. Tes repas tu prépareras
A temps toujours continuellement.
5. A ton mari tu ne te plaindras
Que si tu souffres gravement,
Car il s'endurcira
Et cela t'ennuiera continuellement.
6. Ton mari se découragera
S'il te voit partir trop souvent.
7. Les promenades inutiles tu éviteras
Pour pouvoir te reposer plus souvent.
9. Tes parents tu ne visiteras
Que lorsque ta maison sera propre naturellement.
10. Maman tu le deviendras
Si le bon Dieu le veut sûrement.
11. Du fond du coeur tu prieras
Pour avoir de bons enfants.
12. A ta famille tu plairas
Si tes enfants sont propres, certainement.
13. Ta maison tu garniras avec fleurs et bouquets
Si tu veux garder le coeur de ton mari indéfiniment.
14. Ta chambre tu aéreras
Pour respirer l'air pur aisément.
15. Ton bonheur, tu l'obtiendras
Si tu suis ces commandements.

FERMIERE.

Gagnantes au Concours "Singing Stars of Tomorrow"







Mlle Simone Flibotte (photo du haut) et **Mlle Marie-José Forgues** sont les deux Canadiennes françaises qui ont gagné les bourses décernées aux trois meilleures concurrentes de "Singing Stars of Tomorrow".

Mlle Flibotte, de Montréal, qui s'est classée première, a reçu une bourse de $1,000. A Mlle Audrey Farnell, de Amherst, N.-E., qui arriva deuxième fut décernée la bourse de $500, et Mlle Marie-José Forgues, de Montréal, fut l'heureuse gagnante de la bourse de $250.

Mlle Flibotte est âgée de 23 ans, et Mlle Forgues a 22 ans.

Un beau teint

"La fleur d'un teint frais est une sorte de conscience de santé se réflétant sur le visage: avoir bonne mine, c'est se bien porter."

Le teint est assurément l'élément le plus fragile de la beauté faciale, c'est pourquoi il faut lui consacrer une attention toute particulière. Une vie sobre et régulière, un intestin libre, l'exercice modéré, des heures normales de sommeil, autant de facteurs indispensables pour la beauté du teint.

Les rides (on l'a de tout temps remarqué) viennent de bonne heure aux personnes nerveuses et dont la vie est sans cesse mouvementée; aux individus qui vivent par la pensée; aux visages toujours absorbés dans la réflexion, les inquiétudes, la tristesse. Par la porte du chagrin, dit le poète, se glissent les rides. Il est donc indiscutable que la vigueur physique, l'habitude de penser — le plus possible — à des choses agréables et surtout l'absence des sentiments de haine ou d'envie prolongent sensiblement la jeunesse. Voilà un beau sujet de méditation pour toutes les femmes: l'Art de rester jeune par le sourire, la gaieté, la tolérance et la bonté!

—Dis donc, Marie-Anne, j'ai grosse nouvelle à t'apprende: Jack m'a donné son coeur à garder.

—Aies-en bien soin, ma chère, parce que pas plus tard que la semaine dernière il me disait que je venais de le briser.

Votre mère et les saisons de la vie

Aimez-la, votre vieille mère. Autrefois jeune fille, ses cheveux étaient blonds; ils brillaient au soleil comme de l'or. Ses yeux étaient bleus, immenses et changeants comme la mer. Ses mains douces et veloutées comme une caresse. Son visage lumineux et serein comme un ciel d'aurore. Ses dents étaient deux rangées de perles et ses lèvres semblaient des roses [illegible] cueillir.

Un je[illegible] vint tout à coup sur [illegible]e. Il ne la connaissait [illegible]nt. Il ne l'avait jamais remarquée.

Les longues promenades à deux sous le ciel en fête comme leurs coeurs. Les arbres qui se penchaient pour mieux saisir leurs secrets. Les oiseaux qui s'arrêtaient pour écouter les mots qui font trembler. C'était l'amour . . .

Une fée en robe bleue s'avance comme un songe. C'est elle votre mère. Un voile flotte sur son visage. Un long voile blanc, comme un peu d'azur. De l'or partout, le soleil sème ses rayons.

L'église l'attend, la marche nuptiale commence. Un jeune homme s'approche à ses côtés, c'est lui votre père. Le "oui" qui fait battre deux coeurs, l'anneau qui lie jusqu'à la mort, puis l'inoubliable lune de miel sous un ciel de gala, votre mère a déjà passé par là. C'était la vie, alors, à son printemps, le plus bel âge de la vie.

Maintenant, elle habite une humble maison que l'amour transforme en un château dont elle est la reine, et les têtes blondes et brunes qui se penchent sur son épaule lui font une couronne, et chaque enfant est un diadème. C'est l'été de la vie.

Mais les enfants grandissent, et comme un livre qui commence pour eux, leur vie n'est ouverte qu'aux premières pages, tandis que leur mère est déjà rendue au chapitre du milieu.

Les petits et les gros chagrins, l'avenir qu'il faut assurer, les inquiétudes, les longues veilles au chevet des enfants malades, le grand disparu dans la famille, les années qui passent impitoyablement; tout cela, comme des nuages qui se rassemblent, jette un léger brouillard sur la clarté du tableau vivant de votre mère autrefois jeune fille.

Un regard furtif sur le miroir. Des cheveux blancs, déjà, comme des fils d'argent, se sont mêlés à ses cheveux, autrefois de fils d'or. L'or lui-même de ses cheveux s'est terni, presque effacé. Quelques dents comme un collier, auquel il manque des perles, font une trouée dans les gencives. Leur nacre a jauni. Ses lèvres se sont fanées. L'usure du temps s'est imprimée sur son visage. Seuls, ses yeux n'ont pas changé. Ils brillent comme deux opales, dans l'écrin de ses paupières rougies par les veilles et la fatigue. Ses mains, autrefois si douces, sont sillonnées de grosses veines. Leur peau est rugueuse et presque transparente. "Mon Dieu!" s'écria-t-elle, devant la triste réalité vivante, que lui jette le miroir, "comme j'ai vieilli." C'est déjà l'automne de la vie.

Quelques années plus tard, une femme s'avance en tremblant. Son dos un peu voûté se penche



vers la terre où elle disparaitra bientôt. Son visage semble grugé tant il est labouré par les rides qui s'y incrustent plus que jamais. C'est la rouille du temps sur la chair. Comme un ciel trop bleu, que le crépuscule noie de son ombre, ses yeux ont perdu leur clarté. Ils jettent un faible éclat, comme un jour qui achève. L'hiver de la vie a passé semant sa neige sur les cheveux autrefois blonds.

C'est encore et toujours votre mère. Le temps qui a tout changé n'a pu rien sur son coeur. Son amour est resté le même et brûle comme une flamme qui éclaire son vieux visage.

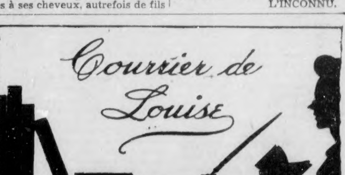
"Oh l'amour d'une mère, amour que nul n'oublie"

"Table toujours servie au paternel foyer"

"Chacun en a sa part, et tous l'ont tout entier" (Victor Hugo).

Aimez-la bien votre vieille mère; elle a passé par toutes les saisons de la vie.

L'INCONNU.



Q.—Etant un lecteur assidu de votre journal, je vous serais bien obligé si vous vouliez me donner quelques explications. Je désire faire un testament et je ne sais comment m'y prendre. Est-ce qu'un testament est valable s'il est rédigé sans témoin? LECTEUR ASSIDU.

R.—Si le testament est entièrement écrit, daté et signé de la main du testateur il ne requiert pas de témoins et est tout à fait valable. Nous publierons prochainement un article sur ce sujet important dans "La Liberté et le Patriote." Il sera rédigé par un avocat.

•

Q.—Réponse à UN POSTILLON A PIED. — Loin d'être obligé, il n'en a pas même le droit. Le sac est fermé à clé et ne doit pas être ouvert en route.

•

Q.—Pourriez-vous m'indiquer un moyen pour ôter de la chaux qui a été appliquée il y a un an. Est-ce que vous croyez que cela sera possible. MERCI MILLE FOIS.

R.—Je le regrette, mais je ne connais aucun moyen.

•

Q.—J'ai considéré comme carrière celle de diététicienne dans un hôpital, si possible. J'aimerais savoir quel degré d'instruction on requiert pour prendre ce cours. Où pourrais-je le suivre? Quelle en est la durée? La carrière de diététicienne est-elle profitable? YEUX BRUNS.

R.—Pour prendre ce cours, il vous faudra passer quatre ans dans une Université, où vous suivrez un cours d'Economie Domestique (Home Economics) afin d'obtenir votre baccalauréat ès sciences. Ensuite vous devrez faire un stage d'un an dans un hôpital affilié à l'Université. Ici, à Winnipeg, il n'y a que l'hôpital Général qui possède cette qualification.

La carrière de diététicienne est très avantageuse. Je vous encourage fortement à l'embrasser, surtout vu que nos petites Canadiennes y figurent en si petit nombre.

Q.—Où pourrions-nous nous procurer l'adresse de la compagnie qui fabrique le matériel pyraline pour guimpes de religieuses. On dit qu'il existe une de ces compagnies aux Etats-Unis. UNE LECTRICE.

R.—Comme le renseignement que j'ai obtenu à ce sujet pourra être utile à plusieurs Communautés religieuses, j'ai cru bon de le faire paraître dans le Courrier.

Au Canada, il y a deux compagnies qui en vendent habituellement. Voici leurs adresses: Comptoir St-Joseph, rue St-Denis, Montréal, P.Q., et Canada Veiling Company, Toronto, Ont. (a/s de M. O'Brien).

Je ne connais aucune adresse aux Etats-Unis.

•

Q.—Ma mère est morte il y a deux ans et demi sans recouvrir l'usage de la parole avant de mourir. Deux ans avant sa mort elle avait fait deux couvre-pieds genre courtepointes, etc. UNE QUI VEUT SAVOIR.

R.—Il n'y a aucune règle spéciale concernant la distribution des différents objets ayant appartenu à une personne défunte, lorsque cette dernière n'a pas spécifié à qui elle veut qu'ils appartiennent. Le mieux est de vous entendre à l'amiable. Il n'est nullement nécessaire que ce soient les ainées qui en héritent. Ils devraient être donnés à ceux ou celles qui en ont le plus besoin.

•

Q.—Je suis en deuil de mon père depuis neuf mois. Jusqu'à présent, j'ai porté le deuil, tel que requis. Cependant, l'été dernier je m'étais acheté un costume de teinte foncée, et comme je ne puis faire la dépense de m'en acheter un autre cette année, croyez-vous que je puisse le porter? J'AIMERAIS SAVOIR.

R.—Vous pouvez certainement porter ce costume, sans aucune crainte de l'opinion des gens.

LOUISE





A ma mère

Maman! foyer de vie au merveilleux pouvoir,
Astre d'un dévouement que l'amour seul inonde,
Merveille de bontés où la foi surabonde,
Ah! que Dieu, cher trésor, te garde à notre espoir,
N'es-tu pas pour nos coeurs un ange du devoir?

* * *

Mère! nom plein de ciel, doux comme une caresse,
Exprimé par mon coeur d'enfant épris de toi,
Reste, o nom de paix, de force et de tendresse,
En mes jours, un symbole où puiser grâce et foi.

Fr. REMI, E.C.

CASSE-TÊTE

L'emblème et le symbole expriment une idée au moyen de la peinture. On représente un mot par un signe qui en est l'image fidèle. Ex: La feuille d'érable est l'emblème de la province de Québec. Le lys est le symbole de la pureté.

Indiquez quel symbole se rapporte aux mots suivants:

Mélancolie, méchanceté, égoïsme, souvenir, amitié fidèle, mort, douleur, arts, constance dans le souvenir, modestie, beauté, paix, victoire.

1. Le laurier est le symbole de la ……………
2. La rose est le symbole de la ……………
3. La violette est le symbole de la ……………
4. Le cyprès est le symbole de la ……………
5. Le lierre est le symbole de l' ……………
6. L'olivier est le symbole de la ……………
7. L'acanthe est le symbole des ……………
8. L'aloès est le symbole de l' ……………
9. Le myosotis est le symbole du ……………
10. La ronce est le symbole de la ……………
11. Le saule pleureur est le symbole de la ……………
12. Le narcisse est le symbole de l' ……………

Solutions: 1. victoire; 2. beauté; 3. modestie; 4. mort; 5. amitié fidèle; 6. paix; 7. arts; 8. amertume; 9. souvenir; 10. méchanceté; 11. mélancolie; 12. égoïsme.

L'hymne aux Mères

LE 12 MAI, au Canada, on chantera
un poème de bonté, d'amour d'héroïsme,
un poème qui nous fait tous vibrer,
grands et petits, jeunes et vieux,
un poème dont chacun est l'auteur
parce que la Muse le dédiera à chaque maman.

Le bambin qui trotte à peine,
le bébé encore au berceau,
le petit bout d'homme qui entreprend le métier d'étudiant,
chantent l'amour, celui que leur témoigne leur maman.
Au matin de la fête des Mères et tout le long du jour,
ils balbutient, bégaient, et répètent:
"Bonne fête, maman"
le minois rieur, confiant, heureux.
Et fiers d'une chaude caresse reçue en retour, ils retournent à leurs jeux.
leur bonheur, leur joie, leur "quête" d'amour:



les premières strophes du poème qui chante aujourd'hui les mamans.
L'hymne se continue. . .
Des voix d'adolescents se mêlent au concert;
elles chantent
celle qui pardonne,
celle qui tant de fois donne la chance de se reprendre,
celle qui est tout indulgence.
Puis, leur chant se perd dans leurs rêves.

A quatorze ans, à quinze ans, ce qu'on bâtit de châteaux. . .
C'est l'âge où l'on se sent un coeur vaste comme le monde,
un coeur qui voudrait pouvoir tout aimer;
mais c'est l'âge aussi
où l'on se découvre atome devant l'univers,
où l'on se sent petit,
si petit qu'il nous semble que personne ne peut penser à nous.
L'âge où la mélancolie s'empare de nous,
où le moindre malaise que l'on frôle nous désillusionne,
l'âge malheureux,
si on n'avait une maman
qui devine et pressent les réactions qui nous bouleversent.

Et doucement, les voix adolescentes retraitent;
elle ont chanté la Fée réelle qui les cache aux mauvais lutins:
leurs strophes ont ajouté un riche accord
à la symphonie qui monte. . .
et continue. . .
Car maintenant
le choeur des grands et des petits, des jeunes et des vieux,
chante avec force l'héroïsme des mamans.
Héroïne la maman qui, sans se lasser
sourit, distribue la joie au milieu des besognes les plus dures
Héroïne celle qui très tard auprès de la lampe
coud encore les vêtements de ses marmots.
Héroïne,
la vieille maman aux cheveux blancs
qui s'inquiète, tremble, se sacrifie encore.
Ses enfants,
son seul bonheur à elle,
au moment où elle pourrait en jouir,
se taillent leur vie loin d'elle
et elle acquiesce.

Fernand MARTIN.

Comment fêter sa maman

Dans quelques jours ce sera la fête des mamans. Toute la famille prépare des surprises; Etienne et Claude apprennent à l'école de jolies poésies qu'ils réciteront à leur mère; ils ont fait chacun une page d'écriture très difficile, avec des majuscules; Claude a même été obligé de recommencer deux fois la sienne parce que son maître ne voulait pas qu'il y ait une seule ligne "griffonnée", surtout puisqu'il s'agissait d'une page à offrir aux parents.

Mais Odette, la petite Odette, qui n'allait pas encore en classe et qui ne savait pas grand'chose, que pourrait-elle offrir à sa maman? Cela, c'était le secret de papa et de grand-mère. Ses frères avaient essayé de le lui faire dire, mais Odette se sauvait toujours sans leur répondre.

Le jour arriva enfin; les enfants avaient tous de jolis bouquets fait avec des fleurs bien fraîches que grand'mère avait rapportées le matin même, du marché; Papa aussi avait acheté une belle gerbe d'oeillets.

Quand maman eut admiré les fleurs, quand les deux garçons eurent reçu beaucoup de compliments, quand maman eut été embrassée plus de cent fois, ce fut le tour d'Odette; papa avait voulu que sa surprise arrivât la dernière parce qu'elle était la plus belle. Il ouvrit donc tout grand un livre de contes et le plaça devant la petite fille. Celle-ci, un peu émue, commença d'une voix claire: "Il y avait une fois dans une grande prairie un petit berger . . . ." Maman devina tout de suite le secret d'Odette, les mamans savent si bien deviner! Mais elle fit semblant de ne pas savoir et dit: "Tu as donc appris le livre de contes par coeur?" Alors grand'mère embrassa la petite fille; "Non, dit-elle à maman, mais Odette a voulu te faire une jolie surprise et je lui donne tous les jours, depuis trois mois, une leçon de lecture que son papa, le soir, lui fait répéter."

"Maman, demanda Odette, es-tu contente? quand tu auras les yeux fatigués d'avoir reprisé nos chaussettes, je te ferai la lecture." Maman était si émue qu'elle pouvait à peine parler.

Voilà comment, quand on est petit, on peut par son travail, son application, sa persévérance, causer à ses parents un plaisir qu'aucun cadeau ne pourrait égaler.

Quel est le petit garçon qui ne peut apprendre à l'école un joli morceau de poésie ou écrire un devoir soigné? Quelle petite fille ne peut faire avec adresse un de ces travaux qu'on enseigne en classe et l'offrir à sa mère avec ses souhaits de bonne fête?

Pourquoi les mamans préfèrent-elles ces cadeaux-là à tous ceux qu'on peut acheter avec de l'argent? Parce que ses enfants, en pensant ainsi à elle à l'avance y ont mis un peu de leur coeur.

M. Marc GUERNET.

La Nouvelle Guerre Mondiale

L'Assaut allemand

(De 1940 à 1942)

"Ces images existent en vues de projection pour écoles, chez Mazo, 33 Boulevard St-Martin, Paris".



VII. — L'ENTREVUE DE MONTOIRE

La France souffre cruellement de la situation tragique et humiliée où l'armistice l'a placée. Croyant obtenir un certain relâchement du joug qui pèse sur le pays, et dans l'espoir chimérique d'obtenir la libération des prisonniers qui sont au nombre de deux millions, le Maréchal PETAIN se laisse aller à rencontrer le Chancelier HITLER et à subir sa poignée de mains. Munich se renouvelle, mais plus grave. Comme à Munich, des accords sont pris dont il semble que doive résulter une amélioration des rapports germano-français . . . Mais les mois d'automne et d'hiver qui vont suivre seront chargés d'une suite d'événements dont on ne pénètrera le secret que plus tard. L'opinion publique, elle, paraît abasourdie, et comme assommée par le cours de si étranges événements.



VIII. — LES INTERNEMENTS POLITIQUES

Cependant que le Maréchal PETAIN fait arrêter, en prévention de poursuites judiciaires, DALADIER, Léon BLUM, REYNAUD, GUY la CHAMBRE et MANDEL considérés comme responsables de la guerre, et le Général GAMELIN comme responsable du désastre militaire, des difficultés surgissent entre le Maréchal et LAVAL . . . Peu après, l'étrange cérémonie du retour des Cendres de l'Aiglon à Paris, à laquelle PETAIN a refusé d'assister, un conflit s'élève entre le Chef de l'Etat Français et son premier Ministre, qui se voit disgracié, arrêté, puis relâché sur l'intervention Allemande mais remplacé par l'Amiral DARLAN. En zone occupée, les autorités nazies commencent d'infliger aux Juifs, aux Communistes et aux Syndicalistes les infernales mesures de répression et de confiscations qui, en Allemagne, ont amené leur totale élimination.



IX. — LA VIE SOUS LE REGIME DE L'ARMISTICE

Le Président LAVAL ne tarde pas à reprendre sa place. Un système de vie précaire s'organise sous l'oeil de l'armée occupante qui s'est installée partout pour tout contrôler, coffres-forts compris, et qui submerge la capitale de ses civils, hommes et femmes, appelés d'Allemagne. La population française, et parisienne en particulier, se montre digne, courageuse et stoïque. Le pays se met courageusement au travail pour relever les ruines accumulées par la guerre et réparer les désastres de cet exode qui a lancé sur les routes tant de millions d'hommes, de femmes et d'enfants. De misères semblables, la France au cours de son histoire n'en a pas connu depuis la conquête de César et les grandes invasions des cinq et sixième siècles. De défaite comparable, d'occupation si prolongée, si rigoureuse, pas depuis la terrible guerre de Cent Ans; de divergences d'opinion, pas depuis la querelle fratricide des Bourguignons et des Armagnacs, et les guerres de Religion.

Boîte aux Questions

Q.—Le signe sensible du sacrement de mariage est le "oui" prononcé par les deux époux au pied de l'autel en présence d'un prêtre et d'au moins deux témoins, et l'anneau passé au doigt de l'épouse est le signe de l'union entre ces deux personnes, n'est-ce pas? Sinon, qu'est-ce donc?

R.—Comme le sacrement de mariage est un contrat entre baptisés élevé par le Christ à la dignité de sacrement, ses éléments (c'est-à-dire la matière et la forme) sont ceux du contrat. La matière alors du mariage consiste dans la translation mutuelle des droits conjugaux, et la forme, dans l'acception réciproque de ces droits. Un vrai contrat ne se conçoit pas sans un réel consentement. Ce consentement matrimonial qui consiste dans l'acte de volonté par lequel les époux se donnent et acceptent mutuellement les droits conjugaux, doit être manifesté extérieurement et ordinairement il se formule en langue vulgaire. Sitôt le second consentement échangé et exprimé par le "oui", les deux parties sont sacramentellement mariées. Mais l'anneau est le symbole de l'union conjugale: ainsi l'imposition de l'anneau ne constitue pas le consentement, elle n'en est que la signification conventionnelle.

■

Q.—Peut-on signer le contrat de mariage avant la cérémonie religieuse comme cela se fait dans certaines paroisses? Dans ce cas, comment les témoins pourraient-ils affirmer sous serment qu'ils ont entendu le consentement exprimé, alors que de fait ils ne l'ont pas entendu?

R.—Ordinairement l'acte de ce contrat est redigé et tout au moins signé une fois que le mariage a été célébré. Même dans le cas où l'acte du contrat de mariage a été signé à la sacristie ou au presbytère avant la cérémonie du mariage, il n'y a pas de mariage du seul fait de la signature du contrat. Les témoins ne peuvent pas témoigner même sous serment que le consentement a été donné puisqu'il n'existe pas, les futurs époux ne l'ayant pas encore émis.

■

Q.—Par le contrat signé au presbytère avant la cérémonie, les futurs époux sont-ils considérés comme mariés aux yeux de Dieu? aux yeux de l'état? Une des personnes peut-elle revenir sur son idée en allant du presbytère à l'église?

R.—Non, ni aux yeux de Dieu, ni aux yeux de l'état. Conséquemment, l'un et l'autre des futurs époux sont encore tout à fait libres de revenir sur leur idée en allant du presbytère à l'église, quoiqu'en puisse dire ou faire l'autre partie.

N.B. à celui qui a signé "Un ami de la vérité": J'ai dû abréger et modifier considérablement vos questions; j'espère cependant que les réponses données vous seront satisfaisantes.

■

Q.—Quelle est l'origine des Quatre-temps?

R. — L'origine en est incertaine. On admet généralement qu'ils furent institués pour supplanter les coutumes païennes en vigueur à Rome au cinquième siècle. A l'époque des semences et de la moisson, les Romains accomplissaient certains rites religieux pour implorer le secours des dieux sur les moissons, les vendages et les semences. L'Eglise christianisa cette coutume et consacra ces temps à la prière et à la reconnaissance. Le pape Léon le Grand est le premier à les mentionner; il affirme qu'ils sont d'origine apostolique sans donner de preuve. Depuis son époque, on fait en ces jours les ordinations cléricales.

●

Q.—Quelle est la signification du cierge pascal?

R.—Le cierge pascal figure Jésus ressuscité. C'était pendant la nuit qui précédait Pâques que les catéchumènes étaient baptisés. Le long cortège des néophytes se rendait ensuite du baptistère à la basilique du Latran à Rome, conduit par la lueur du cierge pascal allumé avec le feu nouveau, "Lumen Christi" la lumière du Christ. Durant toute notre vie de baptisés, le Christ en qui nous croyons, le Christ que nous suivons, nous illumine. Il nous éclaire par sa doctrine. Aussi le cierge pascal est placé près de l'endroit où le diacre chante l'évangile. Au jour de l'Ascension, après l'évangile qui nous dit comment Jésus fut élevé dans les cieux et disparut aux yeux de ses Apôtres, l'Eglise éteint ce cierge dont la flamme figurait sa présence parmi nous.

Contre les excès

Les "trop" du chansonnier français Panard, fort goûtés jadis, ne sont plus guère connus. Ils valent d'être répétés.

Trop de repos nous engourdit.
Trop de fracas nous étourdit.
Trop de froideur est indolence.
Trop d'activité turbulence.
Trop d'amour trouble la raison.
Trop de remède vaut poison.
Trop de finesse est artifice.
Trop de rigueur est dureté.
Trop d'économie avarice.
Trop d'audace témérité.
Trop d'honneur est un esclavage.
Trop de bien devient un fardeau.
Trop de plaisir mène au tombeau.
Trop d'esprit nous porte dommage.
Trop de confiance nous perd.
Trop de franchise nous dessert.
Trop de bonté devient faiblesse.
Trop de fierté devient hauteur.
Trop de complaisance bassesse.
Trop de politesse fadeur.

Joyeuse Fête

Le 10 mai

Rita Gauthier, St-Malo.
Florence Desorcy, Lorette.
Lucille Poirier, Laflèche, Sask.

11 mai

Jeannine Laurencelle, La Broquerie.
Roland Pelletier, La Broquerie.
Eva Jeanson, Lorette.
Roger Sanche, Ste-Anne.
Gabrielle Gérardy, St-Labre.
Lucienne Lafrance, Notre-Dame de Lourdes.

12 mai

Aurore Berthelette, Aubigny.
Gilbert Neault, Ste-Rose.
Raymond Bérard, Notre-Dame de Lourdes.
Rita Dandenault, St-Pierre.
Josaphat Moquin, St-Joseph.
Isabelle Bosc, Notre-Dame de Lourdes.
Ronald Holmes, Woodridge.
Shinobu Miyai, Letellier.
Marie-Adèle Philippot, St-Claude.

13 mai

Alice Mousseau, St-François-Xavier.
Lucille Richard, St-François-Xavier.
Jules Lafond, La Salle.
Jules Gérardy, St-Labre.
Georgette Laberge, St-Victor, Sask.

14 mai

Joséphine Dornez, Ste-Geneviève.
Donald Kemball, St-Georges.
Henri Dubois, St-Malo.
Guy Hébert, St-Malo.
Jeannine Labossière, St-Léon.
Dolorès Phaneuf, Laflèche, Sask.
Gérard Doucette, Léoville, Sask.

15 mai

Kenneth Aubin, Laflèche, Sask.
Hortense Breland, Léoville, Sask.

16 mai

Mie-Ange Vuignier, Rathwell.
Rose-Marie Champagne, Thibaultville.
Edmond Maranda, Mariapolis.
Paul Maguet, Kergwenan.
Juanita Castillo, Letellier.
Fernand Hupé, Woodridge.

LES AMAZONES

Les Anciens nommaient amazones, des femmes spécialisées dans l'art de la guerre et qui habitaient jadis le Cappadoce. Elles auraient, à en croire certains historiens, étendu leurs conquêtes jusqu'en Asie Mineure. Quoi qu'il en soit, nous possédons fort peu de détails sur ces soldats d'un genre particulier, ils relèvent surtout de la mythologie grecque, c'est-à-dire de la fable, de la fiction. En deux mots, ce sont des "histoires" jolies sans doute, mais qu'il ne faut pas prendre au pied de la lettre.

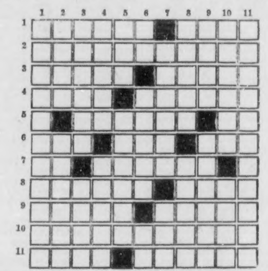
Les seules amazones "véritables" sur lesquelles nous possédons des renseignements exacts, sont celles du Dahomey. Elles ont disparu avec la conquête de ce pays par nos soldats: elles méritent surtout un souvenir.

Leur bravoure était légendaire. Si elles ne constituaient pas toute l'armée du roi du Dahomey, du moins en formaient-elles l'élite. Elles donnaient à tous l'exemple d'une rare intrépidité.

"Nous sommes des hommes, disaient-elles, et non des femmes". Et rien, en effet, ni de leurs moeurs ni de leur apparence, ne rappelait la femme; leur allure était vraiment masculine.

Les Dahoméens, hommes et femmes, sont intelligents, éveillés, prompts à s'assimiler ce qu'ils voient, très capables de s'adapter au progrès. Après quelques rencontres cruellement meurtrières au cours desquelles les amazones essuyèrent le feu de nos armes modernes à tir rapide, elles comprirent l'inutilité de leurs arcs et de leurs lances et réclamèrent à grands cris des fusils. Des Allemands leur vendirent des carabines à répétiton et leur servirent d'instructeurs. En quelques mois ces guerrières, qui ne connaissaient pas la peur, manoeuvrèrent comme les meilleures troupes européennes.

Nos Mots Croisés



HORIZONTALEMENT

1—Chapeau très souple — Qui a tel âge.
2—Action d'amadouer.
3—Ambassadeur du souverain pontife — D'une couleur particulière faite de jaune et bleu mélangé.
4—Ancien nom de l'Irlande — Petite caisse emboîtée dans une armoire.
5—Roi des Molosses mort en 312 avant J.-C. — Préposition: dans.
6—Courant de mer très violent — Mesure agraire — Fort, vigoureux.
7—1ère conj. — Accabler de dettes.
8—Venir au monde — Couvert de poils.
9—Qui est de feu — Faciles.
10—Entourasse d'un cercle.
11—Roues de poulies — Faciles.

VERTICALEMENT

1—Valet qui panse les chevaux.
2—Qui a une saveur rude et désagréable — Ancien nom de l'araignée.
3—Vous souteniez et avanciez sur l'eau — Qui se rapporte aux Incas.
4—Ville de Turquie (Cilicie)—Enlevées.
5—Parole vide de sens — Se dresser sur les pieds de derrière, en parlant des chevaux.
6—Article contracté (à le) — Fatiguée et amaigrie — Symbole du calcium.
7—Creuser intérieurement — Gendre de Mahomet.
8—Qui a une saveur rude et désagréable — Observas secrètement.
9—Margrave allemand de la Marche orientale (vers 900-965) — Tenu droit.
10—Complet — Fait tort.
11—Qui éternuent souvent.

Solution du problème précédent

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Q	U	A	T	R	E	■	C	A	P	S
U	N	C	I	A	L	■	A	B	A	T
A	I	R	S	■	I	O	D	U	R	E
I	R	I	S	E	E	S	■	S	O	R
■	■	M	A	S	S	E	P	A	I	N
A	M	O	N	T	■	R	A	S	S	E
G	A	N	T	E	R	A	I	S	■	■
I	L	I	■	R	A	S	S	I	S	E
L	I	E	U	E	S	■	S	O	I	R
E	C	U	S	■	E	V	E	N	T	E
S	E	X	E	■	R	U	S	S	E	S

L'esprit de Sainte-Beuve

Au siècle dernier, les hommes de lettres étaient beaucoup plus fougueux qu'aujourd'hui. Pour un article qui ne leur plaisait pas, ils n'hésitaient pas à se battre en duel. Duels peu sérieux, au demeurant. Les critiques, même ceux qui prenaient sérieusement la mouche, ne tenaient nullement à se faire de mal et la lutte se terminait, le plus souvent, adversaires réconciliés, devant un bon repas.

Sainte-Beuve, l'illustre auteur des Lundis, aimait assez peu ce genre d'exploit. Mais sa plume était dure et il lui fallait parfois aller sur le terrain.

Pour une critique jugée déplaisante, un auteur lui envoie ses témoins. Pas de conciliation possible: le duel est décidé. Ce jour-là, il faisait un temps exécrable. Les antagonistes étaient à peine arrivés sur le champ du combat, que la pluie se mit à tomber. Alors, on vit Sainte-Beuve prendre tranquillement son parapluie et l'ouvrir.

— Mais, font les témoins stupéfaits, vous n'allez pas combattre ainsi?

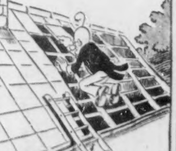
— Ah! pardon, réplique Sainte-Beuve: c'est déjà bien assez de risquer ma vie. Je ne tiens pas, en outre, à attraper un rhume de cerveau!...

Après un tel début, le duel se termina sans effusion de sang.

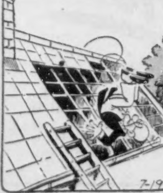
MARISE DUCLAU et sa famille — Enfin éveillée ! — Par McEvoy et Striebel

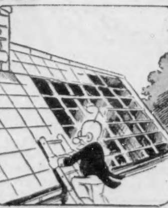
Chéri! Quelle heure est-il ?
Une heure, chérie.
Oh, ce que j'ai faim ! Qu'y a-t-il pour le déjeuner ?
Toutes sortes de choses dans le réfrigérateur, chérie — faites comme chez vous !
Mais, chéri ! Je ne suis même pas capable de faire bouillir de l'eau!

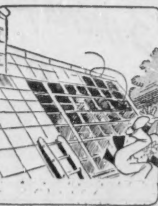
Le professeur NIMBUS — Reproduit avec l'autorisation du Séquestre, Ottawa



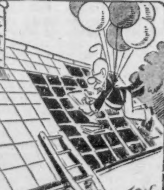














COLLEGE DE ST-BONIFACE

Le Coin du Collège

Directeur: Télesphore Robert
Rédacteurs: Jean Lagassé, Félix Gourbil, Gilles Lane

XIXe ANNEE — 1945-46 — NUMERO 28

CHRONIQUE
Du 24 avril au 1er mai

En récréation

Depuis le retour de Pâques les jeux ont repris avec le beau temps. Vraiment, même le Conseil le plus exigeant ne pourrait demander une température plus belle, un printemps plus favorable aux extérieurs. Quelquefois, le matin, M. le Vent du Nord essaie de nous donner le frisson, mais le soleil radieux et puissant du midi a vite fait de le décourager. D'ailleurs, à la balle-au-mur, à la balle-au-camp et surtout à la crosse, on se réchauffe vite, trop vite même.

Ligues: Les ligues de balle molle et de crosse fonctionnent depuis longtemps. Celles de balle dure viennent de s'organiser. Les cédules avancent, à raison de six joutes chaque congé, trois à la crosse, trois à la balle.

Visiteurs: Jeudi, notre finissant Shumski, toujours grand organisateur, nous envoie de Selkirk une équipe de ballon-au-panier, de gros et grands gaillards de dixième et onzième année. Les nôtres avaient pratiqué, étaient bien préparés. Par malheur, comme il leur manquait plus de six pouces pour être à la hauteur de la situation, ils furent écrasés par un pointage de 44 à 10. Mais attendez, M. Walter, nous grandirons.

Dimanche après-midi, première joute de balle molle de la saison contre l'extérieur. L'extérieur, c'était l'équipe de Bibeau Frères (comprenant Maurice et son frère, évidemment). Nos "Grands" actuels l'emportèrent, cette fois, par 10 à 9.

Tennis: Le terrain commence à avoir l'air de quelque chose, à donner de l'espoir. Un camion y transporta plusieurs verges de terre glaise. Les Elémentaires et même les Syntaxistes, tout comme des bébés dans le sable, s'amusèrent à faire des pipes de glaise . . . On passa le rouleau. De temps à autre on voit de grosses machines à l'oeuvre, le terrassier (appelé autrefois bulldozer), le pulvériseur et la herse. Le conseil des jeux peut se féliciter de son comité des travaux. Et les Collégiens peuvent se réjouir d'un tennis en perspective, tout en bénissant les Chevaliers de Colomb.

Droit d'ainesse: Depuis le départ des Universitaires nous respirons plus à l'aise. Soixante-dix de moins! On dit que les Versificateurs—même Maurice Miron—portent le front haut. N'exagérons rien. A l'occasion, ils daignent témoigner aux Elémentaires une certaine condescendance. Que voulez-vous! "On est les aînés, ou on ne l'est pas."

Roger SMITH,
secrétaire de la Récréation.

Ailleurs

Nos vives sympathies à Lucien Dufresne, de Syntaxe, qui vient de perdre son père.

Le R.P. Caron est allé monter "l'Ame huronne" au collège de Sudbury. Ce sera un succès sans doute, d'autant plus sûrement que . . . le personnel de ce collège compte plusieurs anciens professeurs de St-Boniface, voire des manitobains de souche. Nous souhaitons un triomphe au R.P. Caron. Ce sera un peu le nôtre aussi. Car, si le R.P. Caron nous a formés à l'art, nous avons, nous, sinon formé, du moins exercé fréquemment le R.P. Caron. Il nous doit bien le perfectionnement des deux qualités maîtresses du directeur de théâtre et de chant qui sont, comme on le sait (ou comme on ne le sait pas), le courage et la patience.

A Louis St-Pierre, au sortir de son opération, une heureuse convalescence dans l'enchantement de St-Georges!

Gérald Lavergne a dû accompagner à l'hôpital son . . . genou malade. Nous souhaitons à notre président des jeux un prompt retour à la santé et au Collège.

Gilles LANE,
Versification.

En marge des "Femmes savantes", Armande ou Henriette?

La fille ou la femme aujourd'hui est difficile à apprécier. Elle s'est modernisée, pour employer un mot qui peut signifier beaucoup et peu. Elle a changé d'aspect. Elle a subi le flot des influences. Elle a été entraînée par l'ampleur du modernisme. Fille ou femme du monde, femme politique, fille d'usine ou fille de camp, femme militaire ou femme qui élève des chiens.

La jeune fille ou la femme idéale, celle de mon idéal, je la distinguerai un jour dans le flot humain. Je la distinguerai, car elle se distinguera. Je l'aimerai, car elle sera différente. L'irrégularité d'un paysage! Elle ne ressemblera pas aux autres. Elle n'aura pas subi l'influence néfaste. Elle ne se laissera pas vivre, elle vivra. Elle ne subira pas les impulsions, elle les créera.

Je ne la veux pas coquette. Jolie? peut-être. On en rencontre parfois dont les lignes sont un peu discordantes; mais l'air qu'elles savent se donner les rend toujours agréables.

Elle sera toute simple, comme Henriette, mais avec une personnalité forte, un air rêveur—je le souffre; une nuance dans le sourire, un regard impulsif, intense, parfois inquisiteur. Je veux surtout une femme d'idée, une femme à mille idées, un peu comme Armande. Une femme qui critique doucement, conseille sagement, seconde toujours, jamais ne tyrannise. Une femme à mille idées, c'est-à-dire non pas une femme savante, mais une femme intelligente, celle qui a "des clartés de tout."

Je déteste l'érudite qui au lieu de caresses vous donne des vers à remâcher. J'ai horreur des femmes à métier. Ces mains sont faites pour caresser les petits fronts candides, non pour manier des machines ou de durs instruments. L'homme peut agir quasi brutalement et être encore humain; non la femme.

La femme est faite pour les petits berceaux à remplir, pour le souper à préparer, pour attendre le soir le mari qui tarde à revenir. Elle doit comprendre ces retards, le restaurant du coin, le garage chez Jos; l'homme a ses petits penchants. A son tour lui, il s'éternisera au coin d'une rue, devant un magasin à rayons. L'oiseau de la compréhension mutuelle viendra se percher sur son épaule, chantant son refrain éternel. Et lui se mettra à siffloter comme si rien n'était . . .

Henri-Armand GERMAIN.

La science chez la femme

Donnons d'abord au mot science une double signification: celle de culture générale avancée, celle de savoir-faire et de connaissances pratiques.

La culture générale avancée ne peut que faire d'une femme l'idéal de tout jeune diplômé de collège ou d'université. Il trouverait dans son foyer une compagne qu'il inviterait à prendre place auprès de lui pendant ses longues veillées et avec laquelle il causerait de tout et de rien . . .

Cette culture générale peut être celle d'une institutrice. Et ici je m'arrête un instant pour penser à ma mère, dont la vie me présente le plus bel idéal de la femme et de la maman.

Tout petit, elle savait m'entretenir de contes enfantins. Maintenant collégien, elle sait me demander: "Qu'est-ce qu'un conventum?" — "à quoi aboutit au juste la formation classique?" ou encore: "qu'est-ce que l'humanisme dont parle le Bonifacien?"

Heures exquises où je sens ce que Dieu a créé en me donnant une maman! et où elle jouit, tant de sa culture que de l'oeuvre qui lui fut confiée.

Cette culture générale peut être celle d'une madame Curie, d'une Mère d'Youville, qui furent des bienfaitrices de l'humanité dans le domaine de la science et dans celui du dévouement auprès des âmes.

Mais malheureusement elle peut être aussi celle qui transforme la femme en homme, qui la libère du foyer, de son mari, de son devoir envers ses enfants.

Et nous rencontrons la plaie du XXe siècle: les "intellectuelles." Elles ne sont ni plus ni moins que l'Armande de Molière revêtue des moeurs actuelles. Parcourant les rues, elles s'entretiennent avec leurs petits chiens. Plus loin elles s'arrêtent chez une connaissance pour discuter dans des propos exorbitants l'avenir d'un peuple et d'une civilisation, ne se souciant guère que cet avenir, c'est cette marmaille qui pousse et qu'elles n'ont pas eu le courage d'élever.

Faudrait-il revenir au régime de la colonisation de l'Amérique pour y puiser un mode de vie exemplaire chez la femme?

Nous rencontrerions dans cette histoire notre deuxième sens: savoir-faire et connaissances pratiques.

Nos aïeules se sont pliées aux circonstances, et qu'en est-il résulté? Une race fière, vivace, religieuse. Qualités que nous ont transmises des grand'mères ignorantes des lettres.

Une Marie-Anne Gaboury ne nous fait-elle point honneur? Certes. Mais une civilisation doit grandir ou elle risque de s'éteindre. Et au beau milieu de notre siècle, nous rencontrons encore de ces mères qui nous diront: "Ma fille n'a pas besoin d'instruction pour remplir son rôle à la maison."

Que dire? Elles ont raison et elles ont tort.

Je veux que la femme ait un plein développement de sa personnalité, mais "dans un juste milieu." Qu'elle sache traire les vaches, non! Qu'elle sache faire de la politique, de la réforme, non plus! Qu'elle soit, à mon humble avis, consciente du rôle que Dieu lui confia; qu'elle sache "comme va le pot" et "comme va l'esprit de ses enfants et de son mari."

Jean CLITANDRE.



Un avion de la "Western Air Lines", un DC-3, qui était à faire une envolée d'essai, s'est écrasé sur une maison récemment à Los Angeles, Californie. Les trois membres de l'équipage furent tués.

Lettre du cardinal Villeneuve sur son récent voyage à Rome

(Suite)

Dès l'annonce du nom de chacun des nouveaux cardinaux élus par le Pape, des délégations formées chacune d'un Maître de cérémonies pontificales accompagnés de quelques officiers se rendent aux Collèges et Instituts assignés comme demeures juridiques pour la circonstance aux prélats concernés, afin de leur remettre selon le cérémonial reçu le Décret apostolique de la Chancellerie et le biglietto de la Secrétairerie d'Etat qui leur communique formellement l'annonce de leur promotion. Ce qui devrait donner lieu à autant de cérémonies locales, suivies le même jour et le jour suivant des visites de félicitations, dites **di calore,** que feront aux titulaires tous les Cardinaux présents à Rome, les princes et ambassadeurs, les dignitaires ecclésiastiques et laïcs et autres grands personnages.

Proclamation des archevêques et évêques

Nous revenons au Consistoire. Le Saint-Père agrée alors l'option de quelques cardinaux à des titres supérieurs, d'après le droit cardinalice; puis, selon l'usage ancien se fait la préconisation ou la proclamation de tous les Archevêques et Evêques qui ont été promus à quelque Eglise depuis le dernier Consistoire. En l'occurrence, aucun consistoire, n'ayant eu lieu depuis 1938, la liste en est fort considérable, soit plus de six cents noms. Mentionnons parmi les premiers, Son Excellence Monseigneur Georges Courchesne, jusqu'ici Notre très estimé suffragant, qui vient d'être élevé à la dignité d'Archevêque par la création d'une troisième province ecclésiastique dans la province civile de Québec. Parmi tant d'autres, Nous remarquons aussi le nom de Notre très dévoué Auxiliaire, Son Excellence Monseigneur Georges-Léon Pelletier.

Causes de canonisation

Le vote des Cardinaux est ensuite requis par un **placet** ou **non placet** pour les causes de canonisation de quatre Bienheureux, dont deux jésuites, le martyr Pierre de Brito, et le missionnaire et confesseur Bernardin Realino, et deux fondatrices d'Ordres, la Bienheureuse Bichier des Ages des religieuses de Saint-André, et la bienheureuse Cabrini des missionnaires du Sacré-Coeur. L'Eminentissime Cardinal Salotti, Préfet de la S. C. des Rites, avait d'abord adressé au Saint-Père à cet effet la postulation traditionnelle, après la lecture d'un abrégé de la vie de ces quatre serviteurs de Dieu.

Demande du pallium

Enfin, les Archevêques récemment promus, par eux-mêmes ou par leurs procureurs, viennent postuler leur pallium, à genoux devant le Sant-Père, et par la voix de quelques avocats consistoriaux, Monseigneur Edgar Larochelle, Supérieur Général de la Société des Missions Etrangères de Pont-Viau, qui Nous accompagne à Rome, le fait au nom de Nosseigneurs Norbert Robichaud et Georges Courchesne.

Imposition de la barrette

Deux jours plus tard, le 20 février, le Pape imposait la barrette rouge aux nouveaux Cardinaux, au cours d'une solennité publique, en présence des invités d'honneur de chacun des titulaires, selon un cérémonial des plus dignes et des plus symboliques du même coup. A cette occasion, le Saint-Père répondant à l'adresse présentée au nom de tous par le doyen, Son Eminence le Cardinal Agagianian, traitera de l'universalité de l'Eglise en opposition à l'impérialisme totalitaire dans lequel sont tombés tant de peuples et qui rend si ardue la mission de l'Eglise. Il exaltera la puissance du Saint Sacrifice de la Messe pour le bien de l'humanité. Et, à la fin, d'une voix pleine d'émotion et de chaleur, Sa Sainteté exhortera avec ardeur à l'amour de la Sainte Eglise.

Le consistoire public

L'événement capital des récentes fêtes cardinalices, ce devait être, comme on le sait, le Consistoire **public,** qui se tient cette fois à la basilique Saint-Pierre, dans la nef centrale aménagée pour la circonstance, le jeudi 21 février, dans l'avant-midi, et au cours duquel le Souverain Pontife doit imposer le chapeau rouge.

La basilique aurait retrouvé pour l'occasion quelques-unes de ses splendeurs. Le cortège pontifical réapparaitrait dans sa marche majestueuse et brillante. Les trompettes d'argent s'y feraient entendre. L'éclatante musique romaine jetterait ses riches accords aux voûtes de l'immense basilique. **Tu es Petrus. Haec dies quam fecit Dominus.** Porté sur la **sedia,** revêtu de la chape rouge et couronné d'une mitre d'or, Pie XII paraîtrait soudain, au milieu des acclamations sacrées, la figure empreinte de pâleur et comme d'une sainte nostalgie jetant un oeil tendre et ému sur les foules à son passage, bénissant d'un geste large et comme agrandi à la mesure de sa vision universelle et de sa pensée de Vicaire de Jésus-Christ.

Le Pape gravit religieusement les degrés de son trône. Pendant que les vingt-neuf anciens cardinaux enveloppés de leur cape sont montés à leurs stalles, leur cérémoniaire personnel assis à leurs pieds, une foule considérable s'était réunie, comprenant outre des représentants des familles royales, du Corps diplomatique, des Ordres pontificaux, du Patriciat et de la noblesse romaine, des milliers de prêtres, religieux et religieuses de tout costume et de toute couleur. Un respectueux murmure anime l'assemblée, entre les Vive le Pape, **viva il Papa,** qui ponctuaient depuis le début l'avance triomphale du Pape-Roi.

Hommage des cardinaux

La cérémonie débuta par l'hommage rituel au Souverain Pontife de tous les cardinaux présents, alors que chacun d'eux, la traîne déployée, avance individuellement au milieu de l'enceinte, puis progressivement fait ses trois révérences, et enfin gravit lentement les marches du trône pontifical singulièrement élevé, afin de baiser la main du Pape et en recevoir la bénédiction, avec souvent quelques affectueuses paroles personnelles.

Des avocats consistoriaux sont ensuite appelés tour à tour, conduits par le Secrétaire de la S. C. des Rites, qui lisent successivement la supplique **instanter, instantius, instantissime** de la canonisation des Bienheureux présentés au Consistoire secret.

Nouveaux cardinaux

Entre-temps les cardinaux diacres et d'autres anciens quittent le Consistoire pour aller à la rencontre des nouveaux à la chapelle du Saint-Sacrement où ils ont prêté le serment entre les mains du vénérable doyen du Sacré Collège, l'Eminentissime Cardinal Granito Pignatelli di Belmonte, auguste vieillard de quatre-vingt-quinze ans, et de l'Eminentissime Cardinal Tereschini, nouveau Camerlingue du Sacré Collège. Entre leurs parrains, les élus de la promotion procèdent deux à deux en cortège imposant et franchissent l'enceinte du Consistoire, provoquant à mesure un pieux émoi et une vive curiosité.

Magnifique défilé

Le cardinal oriental attire d'abord tous les regards par le voile rouge qui lui couvre la tête et qui se prolonge en une cape de même couleur, adaptation spéciale, semble-t-il, de la cape cardinalice aux usages du rite melchite. C'est ensuite un majestueux vieillard l'Archevêque de St-Louis, l'Eminentissime Cardinal Glennon, dont la haute stature et la dignité dominent en quelque sorte le cortège. Puis ce sont les deux nonces italiens appelés à la pourpre, et dont la distinction saisit les regards. On signale au passage le Cardinal Sapieha, de noble extraction, autrefois appelé par Pie X à la cour pontificale, puis consacré par le même Auguste Pontife, et devenu depuis, l'intrépide Archevêque de Cracovie; le Cardinal McGuigan, dont la piété et le sourire charment les coeurs; le Cardinal Gilroy, qui après le siège de Gallipoli, lors de la première Grande Guerre abandonnait une carrière pleine de promesses pour prendre les livrées du Seigneur; le Cardinal von Preysing, dans sa jeunesse secrétaire à Rome à l'ambassade bavaroise auprès du Quirinal mais que Rome et la vue du Pape Pie X attirèrent au sacerdoce, et qui devint peu après intimement lié au nonce Pacelli, aujourd'hui Sa Sainteté Pie XII; et puis des cardinaux qui représentent les divers pays, dont les nationaux applaudissent successivement le passage; les Américains ne sont pas les moins démonstratifs quand ils aperçoivent les leurs au cortège cardinalice, en particulier l'alerte Cardinal Spellman; le Cardinal Griffin, le plus jeune de la promotion, rayonne de simplicité et de joie; celui de Hongrie, que les Russes ont retardé aux frontières; les Cardinaux allemands, en particulier ce bon géant qu'apparait être le Cardinal Von Galen, qui, tel un Saint Léon le Grand, jetait naguère le trouble chez les nazis venus lui dicter leurs volontés, en se présentant à eux, revêtus de ses atours pontificaux, mitre en tête et crosse en main, et les faisant céder devant sa calme majesté. Enfin, le Cardinal chinois qui porte en lui une signification si pleine d'avenir pour les pays récemment évangélisés.

Imposition du chapeau rouge

Pendant ce temps, Sa Sainteté a fait exprimer par Son Excellence Monseigneur Carinci sa joie de découvrir comme des astres nouveaux au ciel de l'Eglise en ces Bienheureux auxquels il souhaite accorder bientôt les honneurs de la canonisation. Et les nouveaux cardinaux s'approchent un à un, cape déployée, auprès du Saint Père qui leur impose individuellement le grand chapeau rouge, prononçant sur chacun la formule qu'on peut traduire à peu près en ces termes: "A la louange du Dieu tout-puissant, et pour l'ornement du Saint-Siège Apostolique, recevez le chapeau rouge insigne particulier de la diginité cardinalice, qui vous rappelle que, même jusqu'à l'effusion de votre sang, vous devrez vous montrer intrépide dans l'exaltation de la sainte Foi, pour la paix et le repos du peuple chrétien, et le rayonnement et la conservation de l'Eglise Romaine. Au nom du Père, etc." Les cardinaux reçoivent ensuite le baiser de paix de leurs collègues plus anciens.

Une fois cette cérémonie terminée, le Pape se retire triomphalement, porté sur la sedia, au milieu des acclamations enthousiastes à son passage, et donnant de part et d'autre ses émouvantes bénédictions. Le corps du Sacré Collège se rend alors processionnellement, au chant du Te Deum alterné par la schola et le peuple, à la chapelle de la Chaire de Saint-Pierre, et jusqu'à ce que le Cardinal doyen ait chanté l'oraison dite **super electos Cardinales, sur les cardinaux élus,** ceux-ci sont tous prosternés sur les dalles, la tête appuyée sur des coussins et enveloppés de leur cape rouge et de l'hermine. A leur lever, tous reçoivent une nouvelle accolade de leurs aînés. Puis, ils vont prier ensemble au tombeau du Prince des Apôtres.

(A suivre)

Ont assisté au congrès des Instituteurs de langue française

24 et 25 avril 1946

Ste-Anne des Chênes:
Sr H. Lussier •••
Sr A. Lussier •••
Thérèse Désautels ••
Thérèse Desrosiers ••
Sr Thérèse Legal •••
Sr Cécile Rioux •••
Sr Elisabeth de Moissac •••
Sr Louise Sabourin •••
Sr Annette Gauthier •••
Alfred Champagne •
Sr Lucie Beaudry •••
Sr Blanche Brisebois •••
Etienne Bohémier ••
Vitaline Gauthier •

Ste-Agathe:
Gilberte Bérard •••
Sr Marie Guillelmine •••
Sr Alfred Marie •••
Sr M. Ant. de la Providence •••
Sr M. Anne-Josèphe •••
Sr M. Agnès de Jésus •••
Sr M. Azilda •••

St-Boniface:
Sr Jean de Brébeuf •
Sr M. Ange Thérèse •••
Mme M. J. Bourrier •••
Sr M. Diomède •••
Mlle Marie Simon ••
Mlle Marie Toupin ••
Mlle Th. Blanc •
Sr M. Léon •••
Sr M. du St-Esprit ••
Pierre Chabalier ••
Sr M. Malvina du P.S. •••
Sr Henri de Jésus •••
Sr Luce-Marie •••
Sr M. Charles-Auguste •••
Sr M. Anne-Véronique •••
Sr M. Flora des Anges •••
Sr M. Anne-Thérèse •••
Fr. Wilfrid Moran •••
Sr M. Jean-Augustin •••
Sr Paul de Césarée •••
Sr Jean-de-la-Croix •••
Mlle Denise Rocan ••
Mlle Marie Masson ••
Sr E. de St-Joseph •••
Sr Gilles de St-Joseph •••
Sr Norbert de Marie •
Sr M. Gab. Archange •
Fr. U. Beaulieu ••
Fr. J. André •
Fr. R. Ouellette ••
Fr. P. Pratte ••
Fr. E. Meyer •
Fr. J.-W. Langlinais •
Fr. Alf.-J. Paul ••
Fr. Herbert Boreh •
Sr M.-H.-Louisa •••
Fr. Eug. Berger •
Sr M. Ch. René ••
Sr M. Joseph Arthur •••
Mlle Léonie Guyot •••
J.-C. Fournier •••
Sr M. Alph. de Liguori, m.o. •••
Sr M. Ste-Odile, m.o. •••
Sr M. Ste-Lucienne, m.o. •••
Sr M. St-Louis, m.o. •••
Sr M. St-Dominique, m.o. •••
Sr M. de la Providence, m.o. •••
Sr M. St-Denis, m.o. •••
Sr Irène Gagnon, s.g.M. ••
Sr M. St-Frédéric, m.o. ••
Sr M. Eug.-Avila ••
Sr Jean de Ste-Marie •
Sr Luc. d'Antioche •••
Sr Arthur-Marie •••
Sr Paul de l'Eucharistie ••
Sr M. du St-Esprit •
Sr M. Robertine •
Sr M. Bibiane •
Sr M. T.-Eléonore •
Sr Norbert de Marie ••
Mlle Mathilde Clément •
Sr M. F.-Thérèse, m.o. •
Sr M. Médiatrice, m.o. •
Mlle M.-Anna Lamarre •
Insp. C. Muller •

St-Pierre-Jolys:
Fr. L. Charlebois, C.S.V. ••
Agnès Dupuis •
Claire Dupuis •
Sr M. Joseph de Bethléem •••
Fr. Léopold Amesse, C.S.V. •••
Fr. Gratton, C.S.V. •••
Sr M. Agathe des Anges •••
Sr M. Lucia ••

Notre-Dame de Lourdes:
Elise Comte ••
Rita Fradin •
Marcelle Meyer •••
Sr M. Jos. le l'Eucharistie ••
Sr Bernadette de l'I.C. •••

St-Joseph:
Sr M. St-Fortunat •••
Sr M. Ste-Louise •••
Sr M. St-Adélard •

Elie:
Sr St-René •••
Sr M. St-Robert •••
Sr M. St-Camille •
Sr M. St-Eugène •

St-Norbert:
Irène Beaudoin •••
Sr M. Monchamp •••
Sr Rose-Anna Ritchot •••
Mme M.-E. Houde •••
Fleur-Ange Cormier •
Mme Ina Dufresne •••
Sr Cécile Tougas •••
Sr G. Bisson •••
Sr A. Dunlavey ••
Mme Y. Blain •

Otterburne:
Mme A. Boyer ••
Hélène Joyal •••
M.-Jeanne Prévost ••

Lorette:
Lucille Maurice ••
Léontine Désautels ••
Sr Th. de Marie •
Sr Jean du Rédempteur •
Sr T. du Rédempteur •
Sr Véronique de Jésus •••
Sr St-Elphège ••
Sr Th. de Marie ••
Mme Alxina Manaigre •

Letellier:
Sr M. Madeleine de la Croix •••
Sr M. St-Félicien •••
Sr M. Ste-Yvonne •••
Sr Marie-Lucie •
Sr M. St-André •••
Simone Barnabé •
Lorraine Breton •
Yvonne Désautels •
Sr M. St-Hubert ••

Fannystelle:
Irène Massicotte •
Sr M. St-René •••
Sr St-Marc •••
Sr M. du Cénacle •••
Sr M. Ste-Mathilde •••

St-Jean-Baptiste:
Jeanne Massicotte •
Sr Cléophas de l'E. •••
Sr M. E. des Anges •••
Sr Gertrude de Marie •••
Sr Alice Emma ••
Sr Fernand St-Joseph •••
Blandine Chaput ••
Sr Gertrude de Marie •
Sr Edmond Marie ••
Sr M. Alexandre ••

St-François-Xavier:
Louise Gauthier ••
Sr Jeanne Monchamp •••
Gervaise Catellier ••
Sr A. Normandeau •••
Sr May Guichon •••
Sr Neuman ••
Agnès Rousseau •

La Broquerie:
Solange Desrosiers •••
Sr E. D'Eschambault •••
Sr Lucie Boulet •••
Sr M. Richard •••
Sr Elodie Vachon •••
Rose-M. Lavoie •
Sr Neumann •
Narcisse Deslauriers •••
Olive Tétrault ••

St-Georges:
Odile St-Pierre •••

Woodridge:
Sr Hélène de Jésus •
Sr Camille de Lellis •••

Ile-de-Chênes:
Sr Ida de Jésus •••
Sr M. St-Alexis •••

St-Vital:
Sr M. Achille de Rome •••
Sr M. Gérard Majella •••
Sr St-Janvier •••
Sr Madeleine du B. P. ••

La Salle:
Hortense Jeanson •••
Sr M. St-Charles •

St-Claude:
Marie-Thérèse de Moissac •••
Ghislaine de Moissac •••
Mad. de Moissac •••
Sr M. Adélard •••
Sr Jeanne St-Vincent •••
Sr M. Alfred •••

St-Laurent:
Mme Gaudry •
Rose Colliou •••
Evlin Devlin •
Thérèse Tétrault •
Lucille Desrosiers •

Fisher Branch:
Mme Antoinette St-Onge ••

Dunrea:
Sr M. St-Augustin •••
Sr M. Ste-Lucille ••
Mme O. MacCosham •••

St-Lupicin:
Sr Marie Philomène ••

Norwood:
Sr M. du Précieux-Sang •••
Sr Thérèse de l'E.-J. •

St-Léon:
Sr M. du Sacré-Coeur •••

South Junction:
Sr St-Gilles •••

Somerset:
Estelle Boyer ••
Jeanne Boille •••

Thibaultville:
Sr St-Emile ••

Oak Point:
Jeanne Labous •••

St-Malo:
Sr Emma St-Gabriel •••
Sr Claire Bernadette •••
Sr Berthe St-Jean ••
Sr Marie Dorothée •
Thérèse Malo •
Rose de Lima Malo •
Marguerite Royal ••

St-Eustache:
Sr M. St-Barnabé •••
Sr M. Ste-Adelaïde •••
Alice Rousseau •
Alma Laurin •
Sr M. St-Marcel •

Ste-Geneviève:
Sr Aimée du Sacré-Coeur ••

Grande-Clarière:
Sr Marie-Anne-Joseph •••
Sr Marie-Gabriel •••
Sr M. Thérèse de l'Enf. Jésus •••

St-Adolphe:
France Blanc •
Sr Angèle St-Pierre ••
Sr St-François d'Assise •••
Sr Agnès Noélie •••
Sr Claire Lucille •••
Sr Claire St-Laurent ••

Aubigny:
Sr Jeanne d'Arc •••

Middlechurch
M. J. Perreault

Ste-Amélie:
Sr M. du Bon-Secours ••
Sr M. Jeanne Elisabeth •••

Winnipeg:
Sr M. Louise Gabrielle •
Sr M. Denis de Jésus •
Sr M. Dosithée •
Sr F. de Marie •
Sr Jeanne d'Orléans •
Sr Agnès de Marie •
Sr M. Jean de Rome •
Sr M. Rose Parmélia •
Sr M. Philippe André •
Sr Roger Joseph ••
Sr Elisabeth des Anges •

Collège St-Paul
Lucien Paquin •••

Marchand:
Rita O'Connor •

St-Charles:
Sr M. Ste-Véronique •
Sr M. St-Jean-Baptiste •
Sr M. St-Félix •
Sr Marie de la Croix ••
Sr M. St-Martial •
Sr M. Rose de Lima ••
Sr M. du Bon Conseil •
Sr M. St-Patrice •

Ste-Elisabeth:
Germaine Gauthier •

Transcona:
Sr M. Ste-Anne ••
Sr M. de Lourdes •

Haywood:
Sr Marie Lucie •••

Bruxelles:
Sr Aloysius •
Sr M. Stanislas •
Sr M. Victorine •
Sr M. de l'Incarnation •

Feuilleton de La Liberté et le Patriote

LA LIQUEUR DE L'ALCHIMISTE

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres.

par Lydia HERMON

NUMERO 15

— Veux-tu te taire! . . . répondit celle-ci de même. Il n'est pas si désagréable, ajouta-t-elle, en voyant que sa mère et leur cousin s'éloignaient le long d'une allée.

— Parle pour toi! . . . Il te traite comme une personne d'une autre essence et ma foi, te montre une déférence étonnante. Quant à moi, j'ai déjà subi de sa part, un certain nombre de coups de boutoir.

— Tu exagères!

— Vraiment, j'exagère? "Je me demande ce qu'on peut faire à Paris quand on ne fréquente pas les bibliothèques" . . . et "Ma pauvre Louise, vous avez toujours été la douceur même: votre fils vous ressemble tout à fait" . . . Et cet air surpris, quand j'ai parlé des nouvelles méthodes de fumure pour les avoines . . . "Vous avez donc étudié l'agriculture, jeune homme?" Evidemment, il me considère comme un bon à rien.

— Ce n'est pas un homme agréable, mon pauvre Pierre, c'est vrai . . . Il ne faut pas prendre garde à ses paroles qui sont peut-être moins désobligeantes dans son intention, qu'elles n'en ont l'air . . . Il ne te connait pas; nous irons lui montrer demain tes premiers gerbiers; il sera obligé de convenir que tu es un fermier émérite.

— Oh! je me moque de ses appréciations . . . Seulement, je n'aime pas à être asticoté.

— Il est fatigué de son voyage aujourd'hui; il sera de meilleure humeur demain.
Sainte-Agnès. Je vous laisserai à toutes deux le soin de l'amuser.

— Demain, je déjeunerai avec les fermiers à

— Et pour le soir, tu inviteras ton ami Terrenave. Ce sera une diversion. Je lui ai du reste promis de lui montrer des vieux parchemins que j'ai trouvés dans la maison. Il les examinera avec le cousin Gerfault.

— Tu as de vieux parchemins et tu ne les as pas encore sortis pour occuper ce vieil iroquois! Ah bien! A ta place, je lui aurais fourré le nez dedans à son arrivée et nous aurions eu la paix tout de suite.

— Du calme, Pierre; chaque chose en son temps. Sais-tu ce que tu devrais faire ce soir? Va jusqu'à Cervières et informe-toi du jour où l'abbé Espinasse doit arriver. S'il est ici pour dimanche, il me faudra réunir mes chanteuses et organiser une jolie messe pour qu'il ait une bonne opinion de sa nouvelle paroisse.

— Bonne idée, Sylvie! Voilà qui me donne l'occasion de m'éclipser. S'il est arrivé, je l'inviterai à diner pour demain.

— C'est cela . . .

Pierre s'enfuit. Déjà Raoul Gerfault revenait par une des allées du jardin,, donnant aimablement le bras à sa cousine. Dans le calme du soir, sa voix s'élevait un peu glapissante:

— . . . Oui, oui, ma chère Louise, c'est très joli. Un jardin bondé de fleurs, cela vous représente tout à fait . . . du gracieux, du fragile, plutôt que du solide et du pratique . . .

— Nous avons du pratique aussi, mon cher cousin, déclara Sylvie en s'avançant au devant des promeneurs. Préférez-vous vous promener dans le jardin potager, au milieu des choux et des potirons? Ils ont leur beauté . . .

— Grand merci, ma chère; j'ai l'habitude de prendre mon agrément partout où je vais. Je préfère l'odeur de vos oeillets et de vos pétunias.

— N'en dites donc pas de mal, mon cousin. La beauté est une des faces de la vie et elle n'est pas à négliger.

— Je n'en aurais garde. Vous savez que j'adore les belles reliures et les bibelots anciens.

— Quand la nuit sera tout à fait tombée, nous pourrons rentrer dans la bibliothèque et je vous montrerai quelques beaux cuirs, ornés de ferrures, qui recouvrent des Bibles et des vieux livres d'Heures, dont un de nos parents faisait collection.

— Vous les avez toujours? Je pensais que vous les aviez vendus!

— Pourquoi donc? demanda naïvement Mme de Barel, sans se douter que cette question allait amener une nouvelle inquisition.

— Mais, pour payer vos dettes, ma chère Louise. En général, on se débarrasse de ses bibelots inutiles avant de vendre ses terres . . .

— Nous ne sommes pas comme les autres, déclara Sylvie en riant . . . Ou, du moins, nous sommes comme vous. Nous n'adorons pas, mais nous aimons les belles reliures.

— Comme moi . . . comme moi, murmura Gerfault un peu désarçonné. Je préfère encore les bonnes rentes.

— Cela, c'est banal, mon cousin. Je ne reconnais pas là l'originalité du bon goût qui vous caractérise.

— Vous, ma petite cousine, déclara Raoul Gerfault, en se tournant vers Sylvie qui dans la nuit commençante, n'était plus qu'une ombre claire; vous cherchez à me faire marcher. Méfiez-vous, je suis un adversaire redoutable.

— Chacun le sait, mais je n'ai pas peur!

— Je ne l'ignore pas. Du reste, je ne suis pas fâché de causer avec quelqu'un qui ait bec et ongles. Mais, ce soir, je ne me sens pas en possession de tous mes moyens. Montrez-moi votre collection de livres.

Tous rentrèrent dans le salon et Sylvie, ouvrant les battants vitrés d'une bibliothèque, présenta à son cousin de merveilleuses reliures anciennes.

— Où a donc passé votre frère? demanda soudain l'original, s'arrêtant de caresser de la main les cuirs fauves.

— Je l'ai prié d'aller me faire une course au village.

— Il est bon à cela?

— Et à bien d'autres choses, mon cousin; il conduit la ferme à merveille.

— C'est à Paris qu'il a fait des études d'agriculture?

— Le droit qu'il a étudié ne lui sera pas inutile. Toutes les sciences se soutiennent mutuellement.

— Evidemment. C'est avec des articles du code qu'il sème son blé! Excellent engrais!

— Il en ajoute d'autres, dont la formule lui a été donnée par un de nos amis, M. Terrenave, Conservateur des Forêts. Vous le verrez ici, demain soir.

— Qu'est-ce que c'est encore que celui-là?

— Un jeune homme très bien, de notre voisinage.

— Un de vos admirateurs, je pense?

— Vous rêvez, mon cousin.

Sylvie, un peu vexée du tour que prenait la conversation, ne fut pas fâchée quand, quelques instants plus tard, son cousin demanda à regagner sa chambre.

Pierre reparut quand sa mère et sa soeur se trouvèrent seules dans le salon.

— J'ai attendu, dit-il, que le cher homme soit allé se coucher. J'étais sous les arbres, en face de la maison, en compagnie de Terrenave. Nous guettions la lumière dans sa chambre et nous l'avons vu passer, en ombre chinoise, sur son rideau, coiffé du casque à mèche qu'il doit enfiler pour la nuit. Maintenant, je suis tranquille; il ne redescendra pas!

— Tu es aussi enfant qu'un collégien! Et, quoi de nouveau au village?

— L'abbé Espinasse est arrivé depuis ce matin, avec sa mère et sa soeur, qui doivent vivre avec lui. C'est un prêtre tout jeune, à peu près de mon âge. Je lui ai fait votre invitation pour demain et il viendra. Pour ces dames, je ne savais pas ce qu'il fallait faire; je les ai invitées aussi . . .

— Tu as bien fait.

— Seulement elles ont refusé . . . Elles disent qu'elles ne sont pas installées.

— Cela ne m'étonne pas.

— Tu pourras quand même aller leur faire une visite, Sylvie; Ce sont des dames tout à fait bien. Mlle Blanche doit avoir à peu près ton âge. Elle doit être musicienne, il y a un piano dans leur salon.

— Voilà bien des renseignements. Je vois que tu n'as pas perdu ton temps, Pierre. Et maintenant, nous pouvons aller nous coucher aussi, je crois. La pauvre maman est toute lasse de sa journée. Demain, nous ferons visiter la ferme au cousin Gerfault.

Ce fut à Sylvie que dévolut, ce jour-là, le soin d'occuper le vieil original. Pierre, dès l'aube, avait gagné la ferme, préférant la société de Louiset et des autres paysans à celle du savant si peu aimable.

Quand, vers les dix heures, celui-ci parut, en compagnie de la jeune fille, dans le champ où le chaume tondu faisait comme un velours piquant, il aperçut Pierre qui, assis sur la javeleuse, conduisait ses chevaux sans avoir l'air de se douter de l'examen qu'on lui faisait subir.

— Un bel outil, dit l'amateur d'antiquité, en s'arrêtant à l'ombre d'un chêne. Mais je regrette les faucheurs que j'ai vus, dans mon enfance, abattre le blé d'un si noble geste.

— Je vous y prends, mon cousin, déclara Sylvie, à préférer le beau à l'utile! Je vois que vous avez aussi votre petit parterre de fleurs dans l'esprit.

— Je n'ai jamais prétendu ne pas être artiste, ma chère. Cela peut cohabiter avec l'esprit pratique.

— Je suis entièrement de votre avis. Ne suis-je pas un second exemple de ce cas dans la famille?

— Oh! en fait de toupet, vous êtes bien pourvue! et votre langue est affilée!

— N'en faut-il pas pour vous répondre?

Entre les deux promeneurs, la journée se passait ainsi en escarmouches. Raoul Gerfault ne put cependant s'empêcher d'admirer la bonne ordonnance de la ferme. Sylvie lui fit voir sa laiterie et lui promit, pour le jour même, du beurre et du fromage de sa façon.

— Etes-vous satisfait de votre promenade, Raoul? demanda Mme de Barel, quand les absents rentrèrent à midi.

— Je suis un peu rassuré sur les intérêts de mon argent, ma chère Louise. Votre fille a de la tête; nous devons tenir cela de quelqu'ancêtre commun.

Le soir, l'abbé Espinasse arriva en compagnie de Jean Terrenave.

C'était un jeune prêtre, petit et maigre, dont la figure osseuse s'éclairait de beaux yeux noirs. Il paraissait délicat et las, et les dames de Barel, en le voyant ne furent pas surprises qu'il ait été placé malgré sa jeunesse dans une si petite paroisse. Il avait évidemment besoin pendant quelque temps au moins, d'un demi-repos pour sauvegarder la santé qui lui serait si nécessaire au cours de sa carrière.

Il faisait le plus entier contraste avec Jean Terrenave, dont la haute stature et les mouvements harmonieux montraient le bel équilibre physique.

Raoul Gerfault avait étudié dès leur entrée la physionomie des hôtes de sa cousine. L'examen leur fut favorable sans doute, car il s'humanisa et dès le début du repas, commença une conversation des plus intéressantes sur les antiquités et les légendes du pays. L'abbé Espinasse se montra savant dans cette matière; Pierre de Barel et Jean Terrenave, tout en les écoutant surtout parler, montraient par leurs observations que le sujet ne leur était point étranger. Sylvie était heureuse de cette bonne entente de ses invités. Un peu lasse de la journée passée en compagnie de son cousin, elle se reposait dans un demi-silence des essors de répartie et de gaieté qu'elle avait dû prodiguer.

Elle put cependant s'informer auprès de l'abbé du jour et de l'heure convenables pour faire une visite au presbytère. Elle décida qu'elle s'y rendrait le surlendemain et ferait ainsi sans tarder la connaissance de Mme Espinasse et de Mlle Blanche.

Après le repas, Jean Terrenave réclama les parchemins dont l'examen lui avait été promis. La jeune fille, ayant quitté la pièce un instant, rapporta le gros volume qu'elle avait trouvé dans la cachette de l'oratoire et quelques-uns des papiers couverts de formules, qui s'y trouvaient joints.

Elle se garda de montrer à leurs hôtes le dernier écrit du Mage, ne voulant pas donner l'explication sur une histoire qu'elle préférait garder pour elle.

— Où avez-vous trouvé tout cela, ma petite cousine? demanda Raoul Garfault.

— Dans un placard secret dont j'ai fait la découverte il y a peu de temps, répondit la jeune fille.

— Vous me le montrerez, ma chère?

(A suivre)

Le maharajah de l'Indore aux Etats-Unis



Sir Yeshwant, maharajah de l'Indore, et son épouse, une américaine de naissance, sont arrivés récemment aux Etats-Unis. Le maharajah Yeshwant doit subir une opération grave dans un hôpital de Boston.

Les cours à domicile de l'U.C.C.

Vingtième Cours à domicile de l'U.C.C.

L'établissement des jeunes

Dix-huitième leçon

Les Caisses d'établissement

Par C.-E. COUTURE, surintendant du service français de la Colonisation aux chemins de fer nationaux

La famille agricole, pour jouer pleinement son rôle dans la société, doit voir à garder à la terre le plus grand nombre possible de ses fils. Pour en arriver là, elle doit, en plus de leur assurer une formation rurale solide qui sut les attacher à la terre, leur fournir les moyens pécuniaires de s'établir quand ils viennent en âge de fonder un foyer. Trop souvent parents et enfants négligent de prévoir l'agrandissement de la famille avec le résultat que les fils se désintéressent de la profession agricole et prennent, chacun son tour, le chemin de la ville ou du village. C'est ainsi surtout que se pratique l'exode rural des garçons, exode qui entraine l'abandon de la campagne par les filles. L'un des moyens de prévenir cet exode est de prévoir, de longue main, l'établissement des enfants avec l'aide des CAISSES D'ETABLISSEMENT.

Les Caisses d'établissement peuvent se constituer:

a) Par la contribution des parents.

b) Par la contribution des enfants.

A—PAR LA CONTRIBUTION DES PARENTS

Les parents, pouvu qu'ils sachent raisonnablement apprécier les services rendus par les enfants, le jeune homme ou la jeune fille, seront tenus, en plus de leur fournir les premières nécessités de la vie, de préparer de longue main leur avenir sur la terre ou ailleurs. L'enfant, le jeune homme ou la jeune fille, sont appelés, selon leurs dispositions et leurs forces, à contribuer au soutien de la famille. Ils ont en même temps droit à une compensation de leur travail. Cette compensation, ils ne peuvent pas normalement s'attendre à la recevoir sous forme de salaire.

Que l'aide des parents soit donnée aux enfants en nature ou en argent, peu importe. Ce qui compte en définitive, c'est de les aider à préparer leur avenir et, dans le cas qui nous occupe, de leur permettre de s'établir sur une terre le temps venu. La façon traditionnelle pour les parents d'aider à leurs fils à s'établir est de leur acheter une terre, de leur donner quelques animaux de ferme, de les aider par la suite et selon les circonstances dans l'accomplissement des travaux agricoles de sorte que, après un nombre d'années, les fils sont en mesure de se tirer d'affaire par eux-mêmes. Cette façon de procéder ne semble plus guère donner de résultats satisfaisants, surtout quand la famille est nombreuse. C'est pour cette raison que les parents doivent avoir recours, pour les aider dans l'établissement de leurs enfants, à des organismes économico-sociaux dont, en particulier, LES CAISSES D'ETABLISSEMENT.

1) Il existe d'abord la CAISSE-DOTATION qui peut être considérée, en l'occurrence, comme une Caisse d'établissement. Le père prendra une police dotation, de préférence sur sa propre vie, avec garantie de continuité en cas de mortalité. Il s'assurera, disons, pour un montant de $2,000. en faveur d'un enfant tout jeune en vue de permettre à ce dernier de s'établir soit quand il atteindra sa majorité, soit encore à un âge fixé d'avance, par exemple 25 ans. A chaque année, ou deux fois l'an, selon le cas, le père devra rencontrer le montant de la prime.

Il est préférable, avons-nous dit, que le père s'assure lui-même en faveur de son fils. La raison en est que si le père vient à décéder, la police pourra continuer de se porter par elle-même jusqu'au moment où le fils aura atteint l'âge où il était sensé toucher le montant de la dotation. Si l'assurance allait porter sur la vie de l'enfant et que le père vint à mourir, il sera rarement possible à la veuve de faire honneur à de telles obligations et, par conséquent, le but ne serait pas atteint.

Que penser de cette Caisse-Dotation? La Caisse-Dotation est certes susceptible de donner de bons résultats. Toutefois, s'il fallait que le père ait 4 ou 5 garçons à établir, ce n'est que dans des cas exceptionnels qu'il pourrait toucher assez d'argent comptant à même l'agriculture, pour rencontrer à tous les ans les montants des primes qui seraient naturellement très élevées.

2) Les parents d'une paroisse donnée ou même d'une région pourraient constituer une Caisse d'établissement au sein même de la CAISSE POPULAIRE ou encore, ils pourraient même se servir de la Caisse Populaire à cette fin. Quand les enfants atteindraient l'âge de s'établir, ils pourraient, en plus de l'aide reçue directement de leurs parents, en plus aussi des argents qu'ils auraient pu eux-mêmes économiser, contracter des emprunts de cette Caisse d'établissement. Il appartiendrait alors à un comité spécial de juger des aptitudes du jeune homme qui solliciterait un emprunt en vue de s'établir. Ce serait là non plus une entreprise individuelle mais une entreprise collective ou paroissiale. Il est d'ailleurs logique que les surplus des caisses populaires de nos paroisses rurales servent à l'agrandissement de la classe agricole par l'établissement des enfants.

3) Dans le but toujours de constituer une Caisse d'Etablissement, les parents pourraient à l'avenir utiliser avec avantage les ALLOCATIONS FAMILIALES qu'ils reçoivent aujourd'hui du gouvernement. Ces allocations ont précisément pour but de venir en aide aux parents dans l'accomplissement de leurs devoirs d'éduquer et d'établir leurs enfants. A la campagne, il est assez rare que les parents aient besoin de ces allocations pour fins d'instruction. C'est surtout quand vient le temps d'établir les enfants qu'ils se trouvent à court d'argent. Pour que ces argents servent réellement à l'établissement des fils, il faudrait que les parents s'entendent pour déposer ces argents au nom de chacun des enfants, dans la Caisse Populaire. Déjà, à ce que l'on nous rapporte, des parents ont adopté cette façon d'agir. C'est une pratique qu'il faudrait généraliser. Elle contribuerait dans une large mesure à régler le problème difficile de l'établissement des enfants.

Nous voulons voir dans cette méthode le plus efficace et le plus facile moyen de préparer l'établissement de la jeunesse rurale. Il est une condition, c'est que les parents aient le souci de mettre de côté tous ces argents au fur et à mesure qu'ils les reçoivent.

B—PAR LA CONTRIBUTION DES ENFANTS

Les enfant, comme membres de la cellule initiale de la société, la famille, ont le devoir de collaborer à leur propre établissement; ils ne doivent pas s'en remettre totalement à leurs parents, s'ils peuvent en agir autrement. Par les temps qui courent, alors que le travail abonde partout, il est possible pour un bon nombre de jeunes célibataires, entre les âges de 15 à 25 ans, qui peuvent gagner des salaires élevés, de préparer par eux-mêmes leur établissement éventuel. Ceux qui sont réellement sérieux, qui ont à coeur de se bâtir un avenir, qui veulent réellement s'aider, profiteront de toutes les occasions d'abord pour gagner des argents et ensuite pour faire des épargnes substantielles.

Il arrivera souvent que dans une grosse famille l'on puisse, pour plusieurs mois durant l'année, se passer des services de l'un des garçons et ainsi lui permettre d'aller gagner ailleurs des argents. Ces argents, pourvu qu'ils soient administrés sagement, mettront le jeune homme en état de se constituer un fonds d'épargnes. Dans d'autres cas, le jeune homme, dans le but toujours de s'amasser des argents pour s'établir, pourra prendre la route des chantiers. Un bon hiver en chantier aux salaires qui se paient actuellement, peut rapporter souvent un montant net de $500. Il suffira donc de deux ou trois années consécutives de travail hors du foyer pour permettre à un jeune homme sérieux d'épargner le montant requis pour s'établir sur la terre.

Malheureusement, cependant, le jeune homme laissé à lui-même n'aura que rarement la détermination de mettre de côté les capitaux dont il aura besoin pour se créer un avenir. Il lui faudra recourir à des organismes qui sauront l'astreindre à des pratiques régulières d'économie et d'épargne. Ces organismes, ce sont les CAISSES D'ETABLISSEMENT, caisses qui peuvent porter différents noms, selon les milieux où elles opèrent. Par exemple, on les appellera CAISSES-DOTATION quand il s'agit de jeunes filles; CAISSES-PREVOYANCE quand il s'agit de jeunes gens, ou CAISSES SCOLAIRES quand il s'agit d'enfants d'écoles. Ces Caisses prennent la forme de coopératives. Leur fonds social est formé des apports de chacun des membres.

1) Les Caisses d'Etablissement ont pour but de stimuler l'esprit de prévoyance par une juste conception de la pratique de l'épargne; de former un capital par l'accumulation continue de versements et d'assurer ainsi à chaque bénéficiaire la propriété d'une dotation qui lui sera remise en entier soit à l'époque de son mariage ou de son établissement, soit à son entrée dans la vie religieuse, soit à l'âge de 30 ans ou, dans d'autres circonstances, selon que le décidera le bureau de direction.

2) Les Caisses d'Etablissement pour enfants d'école, communément appelées Caisses-Scolaires, constituent "un petit réservoir où tous les élèves peuvent déposer toutes leurs économies." Elles visent surtout à développer la vertu de l'épargne, à enrayer les habitudes de gaspillage, à préparer dès leur bas âge des membres pour les caisses populaires en même temps qu'elles "permettent aux élèves d'exercer les uns sur les autres l'apostolat de l'exemple." Il ne faudrait pas s'attendre à ce que durant son stage scolaire l'élève puisse mettre de côté assez d'argent pour assurer son établissement. Tout de même, s'il contracte l'habitude de l'épargne sur les bancs de l'école, le jeune homme, du moment qu'il sera à même de gagner des argents, saura s'imposer une discipline, conserver la bonne habitude acquise de mettre de côté une part importante de ses revenus, si modestes qu'ils soient.

CONCLUSION

Ne réussiront à établir leurs enfants que les familles qui savent encore apprécier la valeur de la terre et qui sont disposées à accepter de bonne grâce les sacrifices qui normalement accompagnent l'établissement des fils. Ne s'attacheront réellement au sol que les fils de cultivateurs qui ont reçu à la maison une formation rurale, qui ont pu profiter de l'exemple constant de leurs parents, qui sont prêts à faire toute leur part pour s'implanter au sol. Que les gouvernements aient à jouer un rôle dans l'établissement des fils, tous doivent en convenir. Il n'en reste pas moins que la première obligation incombe à la famille envisagée individuellement et collectivement. Il est donc important pour les familles de cultivateurs de tirer tous les avantages possibles des Caisses d'Etablissement.

Questionnaire

1.—Que doit faire la famille pour jouer pleinement son rôle dans la société?

2.—Quel est l'un des moyens de prévenir l'exode rural?

3.—Que penser de la Caisse-Dotation?

4.—Quel est le but des allocations familiales?

5.—Dites, en quelques mots, le but des Caisses d'établissement pour jeunes garçons et filles?

La Ligue des Nations, le Pape et la paix internationale

(Suite)

Il n'est donc pas étonnant de voir que des hommes qui n'avaient pas notre foi et qui, pourtant, voyant l'oeuvre pacifique des successeurs de Pierre, ont dû, comme **Pitt, Voltaire, Leibnitz et le Vieux Guillaume et l'empereur de Russie**, déclarer que le Pape était le seul arbitre impartial et dénué de préoccupations égoïstes qui pouvait mieux que personne, mieux que n'importe quel autre pouvoir, travailler au maintien de la paix sur notre malheureux globe.

La puissance du Pape, il faut le dire et le dire toujours, n'est étrangère nulle part. Son caractère n'est pas national, mais extra national. Il ne détruit pas le nationalisme, mais l'assagit et le rend meilleur. La doctrine papale est internationale, c'est-à-dire catholique; la vérité, la justice et le droit, la charité ne sont l'apanage d'aucun peuple. Ils sont la propriété du genre humain.

Par son universalité le message papal peut unir les parties de l'univers, rapprocher les peuples les plus divers et faire fraterniser les membres de la famille humaine dispersés dans tout l'univers.

A la dernière heure j'apprends que des députés de Québec se proposent de demander au Parlement Fédéral de nommer un ambassadeur auprès du Saint-Siège. Voilà de la bonne politique nationale et internationale. Voilà une décision qui honore ces vrais défenseurs de Dieu et de la patrie. Il y aura des sectaires qui combattront cette mesure, il y aura des enfants de ténèbres pour traiter le Pape d'Antéchrist. Ceci ne doit pas surprendre personne. Il faut s'attendre à cela car le Christ a été un objet de contradiction; la démocratie de Jérusalem lui a même préféré Barrabas. Que ceci ne décourage pas les défenseurs de la civilisation. Le droit, la charité et la justice ne dépendent pas des hommes.

Aime Dieu et fais ton devoir

Quelqu'un objectera peut-être: "Que dire à ceux qui disent que le Pape est Italien et peut favoriser son peuple?"

La réponse, l'Osservatore Romano la fit aux Italiens dont certains, excités par l'orgueil national étaient allés trop loin, il y a plusieurs années: "Vous êtes Italiens, libre à vous de prier pour le succès de l'armée italienne. Moi, je suis le chef de l'Eglise universelle; je compte des amis dans le pays que l'Italie a attaqué; je compte des amis en Italie pareillement. Je vous défends de mêler encore mon nom à cette affaire."

Aujourd'hui, le Pape n'est plus esclave du gouvernement italien, qui l'avait spolié et qu'il avait excommunié. La question romaine a été réglée pour le plus grand bien de l'Eglise et du monde.

Le Pape confond toutes les nations dans un amour commun. Il n'a pas de divisions blindées et ne cherche aucun agrandissement de son territoire. Les puits de pétrole ne l'intéressent point. Le père de la grande famille humaine prie et travaille pour que ses enfants vivent en paix et se comportent en enfants de lumière. Il voudrait que tout le monde croit au Christ et à son Eglise, mais le Pape, tout comme son Divin Maitre, ne veut pas des esclaves dans son Eglise, il n'a pas de camps de concentration, de G.P.U. ou de Tchéka. La prière et la persuasion sont ses armes de guerre. Plaise à Dieu que tous les gouvernements de la terre l'imitent au lieu de le calomnier et de le persécuter.

C. M.

Petites Annonces

2 sous par mot, plus 25 sous supplémentaires pour affranchissement, si l'on se sert d'une Boîte.

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

ON DEMANDE — Dame responsable pour prendre soin d'un jeune bébé et s'occuper du ménage pendant prochain court séjour de la maman à l'hôpital. Bon salaire. S'adresser à **M. Louis Maurice, 37, avenue Hindley, St-Vital, Man.** 530-3P.

A LOUER — Appartement de 3 chambres semi meublées, salle de bain. Près de la Modern Dairies. S'adresser **à 206, rue Aubert, St-Boniface, Man.** 548-3C.

A VENDRE — Un disque "one way", flambant neuf, 9 pieds. Téléphoner à "Morris Central", **80 Ring 2, ou écrire à Boite 17, St-Jean-Baptiste, Man.**

ON DEMANDE — Jeune fille canadienne-française pour servir les tables au Café Waldorf, 344, rue Main. S'adresser au **Café même.**

ON DEMANDE — Fille ou femme pour travail de maison (part-time) pendant les mois de juin, juillet et août dans petite suite à St-Boniface. **Téléphoner à 201 779.** 534-3P.

A VENDRE — A Otterburne, Man., maison de 6 chambres, portique vitré, puits artésien à l'intérieur, poêle électrique-combinaison, sur lot 416 x 119 au centre du village, près de l'église, école et gare de chemin de fer; garage 18 x 20 sur solage. A 30 milles de Winnipeg sur grand chemin. S'adresser à **Boite 34, Norwood, Man.**

A VENDRE — Un tracteur Hart-Parr, 18-36, réalésé (rebored) l'année dernière; peut tirer charrue et semoir à pression; aussi pièces de rechange en grand nombre. Prix, $300.00. S'adresser à **M. A. Provencher, Ardath, Sask.**

A VENDRE — Terre de 10 acres; bonne maison; poulailler avec plancher en ciment, 16 x 60; garage; lac artificiel; remise à grain; remise pour copeaux; un acre pour jardinage; bois de chêne sur la terre; bien clôturée; bon chemin de terre; à ¾ mille du grand chemin; possession immédiate; lot 93. S'adresser à **M. Albert-Joseph Roy, St-Norbert, Man.**

Paraissez plus jeune! Redonnez à vos cheveux grisonnants leur teinte naturelle avec du "Angelique Grey Hair Restorer". $1. dans toutes les pharmacies. (6)

LES COMPRIMES SLENDOR sont effectifs. Approvisionnement de 2 semaines, $1; 12 semaines, $5. Dans toutes les pharmacies. (3)

POUR ACHAT ET VENTE de propriétés de ville, campagne, fermes ou commerces s'adresser à **C. Buffet, 302 édifice McIntyre. Téléphones 97-123 ou 204-567**

ONGUENT **"Golden Permanent Youth"**. Pour rides, comédons, gorge enflammée, pustules, yeux pochés, tous signes de vieillesse. Résultats immédiats et merveilleux. Faites que votre peau soit unie et ferme, ayant l'éclat et la fraicheur de la jeunesse. **$2.00 le pot, 3 pour $5.00.** Pustules? Furoncles? Comédons? Avez-vous honte de votre visage malpropre? Voici un moyen pour y remédier. Employez la "Pimple Paste" pour usage externe et les "Pimple Tablets" pour usage interne. Pour avoir une peau propre et unie. Purifie le sang. Traitement combiné, $2.00. Toute commande expédiée franco. **GOLDEN DRUGS, St-Mary's et Hargrave. nipeg.**

Si vous avez les cheveux gris, rendez-les de teinte naturelle avec du "Never Grey". Ce n'est pas une teinture, mais un tonique merveilleux. **Ecrivez pour obtenir un dépliant gratuit. A.-J. Bruyère, Boite 329, Transcona, Man.** T.F

PHOTOS PRISES — à domicile, dans des collèges ou institutions. Photos de bébés, groupes ou mariages. Photographe-artiste, A. Greenstone. S'adresser à **Modern Photo Co., 1132, rue Main, Winnipeg, Man. Téléphone 53 028.** 307-TF

SI VOUS SOUFFREZ D'ARTHRITE OU DE RHUMATISME, et si vous ne pouvez obtenir de soulagement, écrivez-moi. **A.-J. Bruyère, Boite 329, Transcona, Man.** T.F

Au Sacré-Coeur

Partie de cartes

Prix de cinq mains: M. J. Pilloud, Mmes Gooding, McMillan et O. Roy.
Prix de pool: Mme O. Roy.
Prix d'entrée: M. Stenger.

Chorale de la paroisse de St-Charles

Dimanche dernier les membres de la chorale de la paroisse de St-Charles, Man., nous rendirent visite au Sacré-Coeur. Ils chantèrent à la grand'messe de 11 h. la messe de Battmann en fa, à quatre voix. Les solistes furent: Mlle Hélène Joyal, MM. James Molloy, Adrien LaFlèche et Noël LaFlèche. Le choeur était sous la direction du R.P. H. Loran, O.M.I., curé; Mlle Odile LaFlèche touchait l'orgue.

Le R.P. Curé leur souhaita au prône la plus cordiale bienvenue et les félicita de leur chant rendu avec art et grande piété, et les remercia de leur aimable visite.

Nous nous félicitons d'avoir reçu cette belle visite et la paroisse du Sacré-Coeur est heureuse de féliciter nos amis de St-Charles qui réalisèrent un si beau succès et rehaussèrent ainsi la belle cérémonie de dimanche dernier.

Enfants de Marie

A l'occasion de la solennité de l'Annonciation de la Sainte Vierge, les enfants de Marie ont renouvelé leur acte de consécration à leur patronne, dans une touchante cérémonie, dimanche soir. Elles firent l'entrée solennelle, bannière en tête, en chantant un cantique. Une instruction appropriée a été prononcée par le R.P. R. Carrière, O.M.I., chapelain, après la récitation du chapelet. Elles renouvelèrent ensuite devant l'autel de la Sainte Vierge, leur consécration à Marie. La cérémonie se termina par la bénédiction du très Saint Sacrement, présidée par le R.P. Chapelain. Des chants spéciaux avaient été préparés par un groupe d'Enfants de Marie, sous la direction de la Révérende Soeur Supérieure.

Ecole du Sacré-Coeur

Notre école paroissiale a été représentée au Parlement "Junior" qui tint ses assises vendredi dernier, au collège St-Paul, par Mlle Simonne Minvielle et M. Arthur Vandel.

Nous félicitons nos deux jeunes d'avoir été choisis pour une tâche si délicate, et d'avoir si bien rempli leur rôle.

Fédération des femmes canadiennes-françaises

L'assemblée mesuelle de la Fédération fut tenue le mercredi 1er mai au soir dans la salle du Waldorf, rue Main. Précédant l'assemblée deux films furent présentés aux membres, l'un, sur l'éducation, traitait d'un sujet tout à fait à la page de nos jours tandis que le second nous mettait sous les yeux des scènes vraiment artistiques.

Le samedi 4 mai, la Fédération prenait part au Thé des Aveugles tenu au 6ème étage du magasin Eaton.

Versaient le thé: Mmes Etsell, DeGagné, Rhéaume et Cossette. Percevaient les offrandes: Mmes Cossette, Bélair et Denning. Ce thé fut très bien réussi; la table réservée aux dames catholiques faisait très honorablement sa part.

Voici les résultats des compositions françaises pour les quatre derniers mois. **Institut Collégial St-Joseph**, St-Boniface: janvier, Mlle Charlotte Bourbonnière; février, Mlle Mona Paquin; mars, Mlle Simone Taburet; avril, Mlle Yvette Bernier. **Institut Provencher**; janvier, Marcien Ferland; février, Roland Vermette; mars, Lucien Mousseau; avril, Louis Baudru.

Nos félicitations aux gagnants du prix mensuel de la Fédération.

Maria COSSETTE.

Société des Canadiennes françaises

La Société des Canadiennes françaises du Manitoba a repris ses activités interrompues durant la guerre. Le vendredi 3 mai eut lieu l'assemblée générale à laquelle les anciens membres furent convoqués. Mme Ernest Lévêque présida l'assemblée et remercia les membres présents de leur bon vouloir à se remettre au travail, et elle leur souhaita la bienvenue.

Mme Herbert Cottingham, directrice du comité de nomination, nommée à une assemblée précédente, aidée de Mmes Louis La Rivière et Henri Lacerte, fut invitée à donner le rapport, qui a été accepté à l'unanimité.

Le nouveau Conseil de l'exécutif pour l'année 1946 se compose comme suit: Présidente, Mme Ernest Lévêque; 1ère vice-présidente, Mme L.-P. Roy; 2ème vice-présidente, Mme W.-M. Hamilton; 3ème vice-présidente, Mme Ernest Gagnon; secrétaire, Mme A.-J.-H. Dubuc; trésorière, Mme Louis LaRivière; conseillères, Mmes Henry Bédard, J.-C. Davis, J.-B.-T. Hébert et A.-E. Love.

Le rapport des comités permanents et des sous-comités sera donné la semaine prochaine.

La Secrétaire.

Décès

M. Olivier Laberge

M. Olivier Laberge, de 636 rue Young, est décédé le lundi 6 mai, à l'Hospice Taché de St-Boniface, à l'âge de 80 ans.

Né à Pembroke, Ont., M. Laberge résidait à Winnipeg depuis 1914. Pendant 25 ans, c'est-à-dire jusqu'à sa retraite en 1934, M. Laberge était employé au C.N.R.

Lui survivent, trois filles, Mme F. Dalman, Mlles Olive et May, de Winnipeg; trois fils, J.-C., d'Edmonton, A.-V., de Chicago et Alex., de Winnipeg.

Les funérailles eurent lieu en l'église du Sacré-Coeur, le mercredi 8 mai, à 9 heures.

Le R. P. I. Desautels, O.M.I., chanta le service. L'enterrement se fit dans le cimetière catholique d'Assiniboine Memorial Park.

Un grand orateur français de passage chez nous

Monseigneur Chevrot a évoqué devant l'Alliance Française, réunie à l'hôtel Fort Garry, vendredi dernier, la noble figure du Cardinal Verdier. Monseigneur Chevrot, qui est à la fois prêtre, orateur, auteur et soldat, a présenté avec émotion un de ses grands confrères, un grand évêque de notre temps, une figure éminemment française.

La voix de Monseigneur Chevrot est une voix de chaire, c'est-à-dire une voix que l'on voudrait entendre tombant de la chaire, et envahissant la cathédrale de ses profondes chaleurs brunes; une voix riche, mesurée, admirablement nuancée.



Mgr Chevrot

Monseigneur Chevrot a retracé devant nous la carrière extraordinaire du Cardinal Verdier, ce simple prêtre d'origine paysanne qui fut tout à coup nommé archevêque et cardinal, cet homme de Dieu pour qui le christianisme était à base de bonté et qui disait: "Si j'ai réussi à donner le goût et l'appétit de notre religion, c'est moins en essayant d'imposer un catholicisme dogmatique, qu'en montrant une grande bonté." Toute sa vie fut placée sous le signe de la bonté. Il s'est toujours approché du peuple, s'est occupé des étudiants de la classe populaire; a trouvé du travail aux chômeurs, tout en faisant prospérer son église. Il voulait que l'argent que l'on donnerait aux ouvriers fût un salaire et non pas une aumône. Monseigneur Chevrot a évoqué d'une façon très vivante ce prêtre qui ne se laissait arrêter par aucun obstacle, mais allait de l'avant avec un optimisme impénitent. Il trouve de l'argent et les églises sortent du sol: le Cardinal Verdier a créé dans l'espace de 8 ans cent dix centres de culte public, concourant ainsi au progrès du catholicisme.

Monseigneur Chevrot a suivi le Cardinal Verdier dans ses voyages, dans ses nombreuses activités, et toujours et partout, nous trouvions en lui un homme qui inspirait un jugement sûr, un merveilleux bon sens, un sens aigu des responsabilités; un grand chrétien en somme, un chef spirituel qui s'occupait de la formation de ses prêtres comme de la formation de ses fidèles; un homme qui a pu dire avec justice: "Je crois que j'ai bien servi l'Eglise et la France"; un homme qui a su gagner l'admiration de tout le pays, de toutes les classes; un prêtre qui, par sa personne, a su faire aimer l'Eglise, et qui, quand il est mort, a mérité des obsèques triomphales: pendant six jours, ce fut un défilé incessant devant un "grand homme des temps modernes."

Monseigneur Chevrot a été présenté en termes très éloquents par M. Adigard des Gautries, consul de France. La séance était présidée par Mme R. Y. Kilvert, présidente de l'Alliance Française. M. l'abbé Minvielle a remercié l'orateur en termes simples, mais émouvants.

Cette conférence est la dernière de la saison. Nous pouvons dire sans exagération que l'Alliance Française a eu une brillante année puisqu'elle a vu défiler de septembre à mai M. Siegfried, M. Sabatier, M. Duhamel, M. Sorel et enfin Monseigneur Chevrot.

Alfred GLAUSER.

Petites notes

Baptême

M. et Mme Marc Da Dalt (Dorothée Audet) sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, le 18 avril. Elle fut baptisée le dimanche 5 mai en l'église Holy Rosary, sous les noms de Adèle-Marilyn-Denise. Parrain et marraine, Léo Da Dalt et Denise Audet, oncle et tante de l'enfant.

Mariage

Le mardi 30 avril, fut célébré en l'église du Sacré-Coeur le mariage de Mlle Marie-Juliette Minault, de Winnipeg, avec M. Gustave Allegret.

Un nouveau journal sera fondé à Winnipeg

Au Manitoba une nouvelle entreprise sera inaugurée bientôt: celle de l'établissement d'un journal coopératif "The Winnipeg Citizen Co-operative Publishing Company Limited". C'est le premier essai de ce genre fait en Amérique du Nord pour établir une coopérative de lecteurs de journaux.

Les directeurs du "The Citizen" lancent un appel aux gens de obtenir le plus grand nombre pos- Winnipeg et des faubourgs pour sible de membres.

Les directeurs croient qu'il faut au moins 10,000 membres pour obtenir un journal coopératif prospère. La cotisation de chaque membre est de 5 dollars. De plus, un capital additionnel de 100,000 dollars sera assuré par des unités de 50 dollars fournis par les membres avec intérêt à 5%.

Le Président de la Compagnie, M. H. S. Ferns, a déclaré: "Nous allons établir un journal sérieux qui appartiendra et sera contrôlé par des hommes et des femmes de toutes les classes de notre ville et de notre province."

Les directeurs occupent différents postes. Il y a trois unionistes; R. Shmock, W. T. White et R. Holmes au conseil d'administration. Deux autres directeurs, J. B. Brown et F. W. Ranson, sont deux coopérateurs bien connus au Manitoba. L'instruction est représentée par M. le docteur Robert Fletcher, ancien député ministre du département d'éducation au Manitoba et G. J. Reeve, principal de l'école secondaire St. John. Un autre membre du conseil est le capitaine G. C. McLean, M.C., de St-Boniface. Le président est H. S. Ferns, professeur à l'Université du Manitoba et ancien membre du personnel secrétarial du premier ministre W. L. Mackenzie King.

M. Ferns a déclaré: "La propriété et le contrôle par 10,000 ou plus de citoyens sera une garantie que "The Citizen" ne servira aucun intérêt mesquin de politique, d'économie ou de race."

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher

Quand on considère les résultats négatifs qu'obtiennent de nos jours toutes ces conférences, tenues en Europe, aux Etats-Unis et même au Canada, il y a presque lieu de se décourager qu'on en vienne à de meilleurs résultats plus tard. Tout de même, la nouvelle venue de France dimanche dernier, lors du plebiscite au sujet de sa constitution, nous semble de bon augure. En effet, les Français ont rejeté cette nouvelle constitution par une majorité d'un million et demi de votes. Nous ne voulons pas poser en expert sur cette constitution, qui semblait plutôt nébuleuse à d'éminents juristes français. Tout ce que nous savons c'est qu'elle était inspirée en très grande partie par le parti communiste, qu'elle comportait des clauses très dangereuses pour la propriété privée et les propriétés religieuses. Bref, du collectivisme à la Moscou. Du jour au lendemain on aurait pu se servir de cette constitution pour abolir en effet toute congrégation religieuse en France. Malgré un chantage éhonté du parti communiste qui distribuait l'or russe tout en menaçant la France des pires malheurs si cette constitution n'était pas acceptée, les Français ont vu clair et ont donné leur verdict. Les élections en juin prochain s'en ressentiront et souhaitons pour la France qu'elle élise cette fois des hommes qui sauront bien lui présenter une constitution digne de cette grande nation.

Le dernier bulletin du Conseil Suprême nous annonce qu'au 30 avril dernier la grande campagne de recrutement donne un résultat de 80,300 nouveaux membres. Le Conseil Laval de Montréal se classe en premier sur la liste avec 571 nouveaux chevaliers. Nous n'en sommes plus qu'à deux semaines de notre initiation du 26 prochain. Redoublez vos efforts, Frères Chevaliers, afin d'en faire un succès digne du Conseil. Que ceux qui n'auraient encore rien tenté fassent un effort dans la bonne direction. Vos officiers ne négligent rien afin d'assurer à tous les Frères et aspirants une journée mémorable. Encore une fois on vous promet du nouveau en cette circonstance. Les applications sont nombreuses et nous demandons à tous les Frères qui en auraient en main de bien vouloir nous les soumettre à l'assemblée de lundi prochain, soit par les postes, ou encore mieux, en personne.

Lundi, le 13: assemblée importante!

BISTOURI.

Envois de colis en France

Un avis du gouvernement canadien a fait connaître la suppression des restrictions apportées aux envois par colis postaux à destination de divers pays d'Europe, en invitant toutefois les expéditeurs à se tenir informés des conditions d'admission de ces colis dans le pays destinataire.

Il est rappelé qu'en ce qui concerne la France ces conditions sont les suivantes:

Sont admis en franchise dans la limite de 5 kgs par semaine ou 20 kgs par mois les envois de vivres et de vêtements en provenance de l'étranger faits **à titre gratuit** à des particuliers en France.

Droits de douane: Les droits de douane sont suspendus depuis la mise en vigueur de l'Ordonnance du 8 juillet 1944 (J.O. du 10 août 1944) exception faite de certaines denrées coloniales, ainsi que des tabacs et cigarettes.

Taxes intérieures: Sont exonérés de tous droits et taxes intérieures les colis de vivres et de vêtements expédiés gratuitement par des ressortissants étrangers à des particuliers en France dans la limite de 20 kgs par mois ou de 5 kgs par semaine par destinataire.

Sont toutefois exclus de ce régime de faveur et soumis à la taxe sur les transactions au taux majoré de 18% à 25% les produits suivants:

Tabacs, cigares et cigarettes;

Certains articles vestimentaires de luxe passibles de la taxe de luxe;

Vêtements dans la valeur desquels les fourrures entrent pour plus que 50%, les articles de ganterie en cuir, les articles de bonneterie en poil de lapin angora, les bas et articles de nylon;

Tous les tissus, sauf les articles de layette, et les articles de lingerie divers contenant plus de 20% de soie;

Les dentelles, broderies, passementerie, etc, et fantaisies diverses pour mode et couture.

Licences: Sont exempts de la nécessité d'une licence d'exportation tous les envois à concurrence de 20 kgs par mois ou 5 kgs par semaine pour colis de vivres et de vêtements.

Tabacs et cigarettes: Leur importation n'est permise que dans la limite de 10 kgs par an et par destinataire. Les envois effectués dans cette limite sont passibles de droits de douane, exemption faite d'une franchise de 100 gr. lorsque le destinataire est militaire.

Une autorisation spéciale est nécessaire pour les envois de tabac supérieur à 1 kg.

La flotte italienne serait sabordée

ROME — Le journal monarchiste **Italia Nuova** a suggéré aux marins italiens de saborder leurs navires pour en éviter la distribution parmi les nations alliées. Le journal rappelle le fait semblable accompli par la flotte allemande à Scapa Flow, à l'issue de la première grande guerre.

"Les marins n'ont jamais baissé pavillon," dit l'article. "Ils ne le baisseront jamais. Ils ont en cela l'appui entier du peuple italien."